ABONNEMENTS
EDITION QUOTIDIENNE
Canada et Etats-Unis. $6.00
Union Postale. 6.00
"LA VOIX DU SOL"
Canada. 1.50
Etats-Unis. 2.00
Union Postale. 2.50

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

Publié par Le Syndicat d'Oeuvres Sociales Limitée. Bureaux: Angle des rues George et Dalhousie, Ottawa, Ont.
Téléphones: — Service de jour: 514 — Service de nuit: Association d'Education: 516 — Nouvellistes: 514 — Composition: 515.

8ième Année — No 84. OTTAWA, LUNDI, 12 AVRIL 1920. 2 SOUS LE NUMERO

NOUS VOULONS CREER UN CENTRE CANADIEN-FRANÇAIS ET CATHOLIQUE, DECLARE M. EDOUARD MONTPETIT

En parlant de l'Université Laval hier soir, à l'assemblée générale tenue au théâtre Russell.— De distingués orateurs des deux langues sont applaudis par un auditoire des plus selects.— Programme musical goûté.

UN TRIOMPHE POUR L'UNIVERSITE

Avec l'assemblée d'hier soir au théâtre Russell s'ouvre la campagne de souscription en faveur de l'Université de Montréal. Elle s'ouvre avec un esprit qui lui assure déjà un succès éclatant. L'esprit qui animera cette campagne et qui en sera le motif, en sera un de "bon accord" d'appui mutuel, de franche et cordiale sympathie. Les orateurs canadiens-français ont parlé anglais et ceux de langue anglaise ont riposté en parlant français. Cet échange a peut-être plus fait pour cimenter l'union des sentiments et la communauté d'esprit que tout ce que l'on a fait depuis. Il faisait bon de voir et d'entendre les deux races s'unir dans ce qu'elles ont de plus grand et de plus durable: la puissance intellectuelle. S'il fallait un mot pour qualifier cette mémorable assemblée—nous n'aurions qu'à ajouter que ce fut une grande assemblée "canadienne".

L'auditoire était sympathique et nombreux. Il ne reste plus qu'à formuler un souhait: que les Canadiens-français rivalisent en Ontario avec leurs compatriotes de langue anglaise pour faire de cette souscription un succès digne de son objet; pour que l'Université de Montréal renaisse plus grande et plus puissante de ses cendres il faut que les Canadiens de l'Ontario donnent et donnent généreusement. Il faut que les paroles fécondes prononcées à l'assemblée d'hier soir trouvent un écho dans toutes les consciences et dans les coeurs. Donnons!

ALLOCUTION DU PRESIDENT

L'honorable sénateur N. A. Belcourt exprime en termes précis l'objet de l'assemblée et le but de la campagne de souscription. Cette souscription, dit-l., est opportune et nécessaire parce que, précisément l'éducation est à la base de la société moderne, et c'est en son nom et pour elle, pour parler de sa mission que nous vous avons conviés ce soir." Les Canadiens-français sont les premiers intéressés dans cette campagne parce que l'Université de Montréal contribuera à la culture française. Sa reconstruction nous fournit l'heureuse occasion de promouvoir l'harmonie des deux races. Elle sera aussi l'occasion d'un réveil intellectuel, réveil qui assurera la continuité de nos traditions, la survivance de notre culture et affermira les liens qui nous unissent à nos compatriotes anglais et rendra enfin la Patrie plus unie, plus grande. Le président présente ensuite à l'auditoire l'hon. Sydney Fisher en qui il reconnait l'homme qui a le plus contribué à l'éducation publique de la province parmi les Canadiens-anglais.

L'HON. SYDNEY FISHER

L'orateur s'estime heureux d'avoir a adresser la parole à une assemblée en faveur de l'enseignement universitaire de Québec. Il ajoute qu'il est citoyen de cette province à minorité anglaise où en matière d'éducation la majorité française est généreuse et impartiale. Et il explique le système d'enseignement qui accorde la même somme de liberté et d'autonomie aux deux groupes. Il salue dans la reconstruction de l'Université de Montréal l'établissement d'une institution qui inspirera aux Canadiens un sens plus large et plus généreux de la citoyenneté canadienne. Les financiers, les industriels, l'Eglise, l'Etat ont contribué à cette oeuvre à laquelle nous devons tous de même contribuer largement. La province d'Ontario comprendra que le temps est venu pour assurer une plus étroite coopération et une plus grande unité d'action en matière éducationnelle. Cet accord ne se fera que l'on ne s'avise une fois pour toute qu'il est urgent de faire preuve de bonne volonté et de bonne entente.

M. EDOUARD MONTPETIT

L'éminent professeur et publiciste parle en anglais et en français. Il dit d'abord en anglais qu'il est né à Ottawa et qu'il est heureux d'y revenir. Il s'excuse de parler anglais qu'il déclare ne pas connaître parfaitement. Mais dit-il, tous les Canadiens-français tiennent à apprendre cette langue pour la bien parler. Il fait appel à l'unité des races. Le Canada français est une partie importante de ce pays et cela devra être admis et l'on devra comprendre qu'en assurant l'influence française au Canada on assure la prospérité et la grandeur de la Patrie toute entière. Et ce sera surtout par l'éducation que cette unité de sentiment se fera possible. Il continue en français.

"Tant de choses ont été dites que vraiment je me demande ce que je puis ajouter de plus. Il est cependant une chose que je puis ajouter et je me propose de vous expliquer l'état d'âme de l'étudiant, du jeune homme qui contemple les cendres de son université."

"Le moment me paraît choisi pour établir une oeuvre qui soit morale, et cela parce que nous traversons une époque de reconstruction. Il faut que les Canadiens-français s'emparent décidément de l'industrie et de la richesse. La richesse n'est pas tout mais elle est un puissant moyen pour développer les facultés supérieures. Il faut asseoir la supériorité morale et complète du peuple canadien-français sur une base solide. Errol Bouchette et tant d'autres l'ont déjà assez proclamé. Mais voici que l'Université est détruite. La question devient de nouveau à l'ordre du jour. Il faut y apporter une solution définitive."

UNE DOCTRINE QUI SOIT NOTRE

Nous voulons créer un centre. Car nous n'avons pas toujours suffisamment fait preuve d'union, nous n'avons pas cimenté notre énergie nationale avec des considérations profondes. Nous avons besoin qu'une pensée puisse se former à côté de la politique et qui en sera indépendante. Par contre la politique y trouvera sa puissance. Car cette pensée, cette doctrine formera des hommes capables de nous défendre, de défendre tout le Canada. Former d'abord une doctrine qui soit nôtre, doctrine inspiratrice et contribution; première condition."

UNIVERSITE OUVERTE A TOUS

"L'on pourra ensuite ouvrir largement les portes, de l'université à tous ceux qui voudront y entrer. Je voudrais que tous les cours soient ouverts à tous; et que ceux-ci y viennent en grand nombre et de partout. Je voudrais que ces étudiants s'y retrouvent unis, par des considérations supérieures. Il faudrait que chacun se convinqua que l'on doit pousser jusqu'à l'enseignement supérieur ceux qui ont du talent. Il faut que notre université soit fondée pour tous ceux qui désirent en bénéficier et pour tous ceux qui ont le talent voulu pour en profiter."

LES BESOINS D'AUJOURD'HUI

Enfin il faudrait que l'université soit faite pour les besoins d'aujourd'hui. Il ne faut pas avoir peur du progrès. La science est à la base de l'activité industrielle et économique, jusqu'ici on a semblé l'oublier. Nous ne sommes pas arrivés à reconnaître que la science est un élément essentiel à l'activité humaine. De là la crise que nous traversons, que nous subissons. C'est ce qui fait que les intellectuels s'organisent pour faire reconnaître qu'il n'y a pas une seule activité qui n'ait pas besoin de son étincelle intellectuelle. Nous avons besoin de formation scientifique. Pour cela nous ne devons pas abandonner les lettres. Il faudrait une faculté des lettres véritables: lettres canadiennes, lettres françaises. Il faudrait l'enseignement du français. Outre la médecine outre le droit il est temps que nous nous décidions d'aborder les grandes questions sociales. Aujourd'hui se pose résolument la question sociale. De nombreuses questions ont été apportées il faudra chercher à les appliquer et pour cela—il faudra fonder une chaire de sciences sociales. Nous devons nous entendre pour reconnaître que cette oeuvre est une oeuvre de vie. Elle est nécessaire, dit-il en terminant, elle est durable—à cette oeuvre tous vous voudrez contribuer généreusement.

LE PROFESSEUR C. B. SISSONS

Le sympathique professeur de l'Université de Toronto rappelle qu'il est nécessaire de revenir souvent sur l'utilité de l'enseignement universitaire. Il déplore le fait que l'on se laisse trop généralement tromper par l'illusion de la statistique. On est trop porté à croire que parce que 10 p. 100 seulement des élèves fréquentent les universités elles n'ont qu'en raison de cette proportion peu d'importance.Il faut convaincre le peuple de la valeur d'une université. La formation matérialiste de notre société fait que nous négligeons l'enseignement supérieur et que nous avons pour elle une attitude qui doit être modifiée. Il est temps que le partage se fasse et que les uns fournissent les capitaux pour que les autres forment des citoyens capables. Nous sommes trop, malheureusement, absorbés par des considérations pécuniaires et mercantiles. Nous n'avons pas assez d'idéalisme. La grande vertu du citoyen, la plus féconde, est le caractère. L'université de Montréal a grandement contribué à cette formation nécessaire d'un citoyen. L'orateur exprime l'espoir que les hommes que l'Université formera s'appliqueront à constituer au Canada une nationalité forte et unie. Pour cela il faudrait donner plus d'importance à l'enseignement de la langue française. Il déclare qu'un jour viendra où l'enseignement du français dans les écoles primaires de l'Ontario sera plus efficace; qu'un jour viendra où tous les Canadiens de cette province

(Suite à la sixième page)

R. W. E. BURNABY S'OPPOSERAIT À MACKENZIE-KING

LES FERMIERS-UNIS PRESENTERONT UN ADVERSAIRE AU CHEF LIBERAL, AUX PROCHAINES ELECTIONS.

(De la Presse Canadienne)

Newmarket, 11.— R. W. E. Burnaby, de Jefferson, Ont, président des Fermiers-Unis de l'Ontario, et prsident du Conseil Canadien d'Agriculture, a été mis en nomination à une convention des Fermiers-Unis samedi après-midi, pour qu'il se présente contre l'Hon. W. L. Mc Kenzie King, chef libéral du Dominion, et candidat libéral dans North Fork, aux prochaines élections générales. La nomination de M. Burnaby a été faite presque à l'unanimité.

Il y a eu cependant un peu de mal entendu provoqué par l'attitude de M. Cameron Curry.

M. Curry avait quelque espérance se voir mis en nomination, et il prétendit que le choix de M. Burnaby était une chose arrangée et entendue à l'avance. M. Burnaby dit qu'il n'avait rien fait dans le but de se faire choisir, mais qu'il était prêt à faire ce qu'on attendait de lui et se présenter contre M. McKenzie King.

"Je suis tout à fait convaincu dit-il, que les Fermiers-Unis doivent opposer quelqu'un à M. King. Je crois que cette mesure serait toute dans l'intérêt des Fermiers. Le président du parti agraire étant président du Conseil Canadien d'Agriculture et demeurant dans ce district, tout le Dominion pourrait croire qu'un marché a été conclu, s'il n'était pas présenté."

Parlant du tarif, M. Burnaby dit qu'il ne saurait être aboli absolument, mais qu'il était, lui, à examiner à fond et vider la question.

À LA CHAMBRE DE TORONTO

M. Gustave Evanturel, M. P. P. a reçu au parquet de la chambre Ontarienne, vendredi dernier, MM. Euclide Desjardins, avocat-directeur général de la Société des Artisans Canadiens-Français de Montréal; Charles Duquette, Inspecteur en chef de l'Alliance Nationale de Montréal; Henri Roy, secrétaire-trésorier général de l'A. C. F. de Montréal; et M. H. E. R. Stock, premier conseiller de la C. M. B. A. du Canada.

QUE LES TROUPES BOCHES SE RETIRENT; LES FRANÇAIS FERONT DE MÊME ENSUITE

La France promet à la Grande Bretagne qu'elle ne pourdra plus de mesure militaire mais semble résolue à garder ce qu'elle a.— La réponse anglaise a été reçue mais n'a pas été divulguée.— Millerand ne veut pas discuter la question devant le conseil suprême.

(De la Presse Associée)

Londres, 12. — La dernière note de la France au sujet de l'occupation française, reçue ici ce matin, dit que les troupes françaises dans Francfort et les autres villes occupées seront retirées immédiatement dès la retraite des troupes allemandes de la région de Ruhr. Elle promet, dit-on, que la France ne prendra aucune autre mesure du genre.

LA NOTE ANGLAISE

Paris, 12. — Le comte de Derby, ambassadeur anglais en France a remis au premier ministre Millerand, à une heure cet après-midi, la réponse anglaise à la note envoyée hier soir par le premier ministre français. M. Millerand a refusé de donner la teneur de la note aux journalistes.

Londres, 12. — Le texte de la note qui a été remise au comte de Derby, ambassadeur anglais à Paris, hier soir, pour être transmise au premier ministre de la France, n'a pas encore été livré à la connaissance du public de Londres. Il se dit cependant que la note est rédigée en termes conciliants et qu'elle contribuera à diminuer le malentendu qui existe entre les deux pays alliés.

MILLERAND FERA DES DECLARATIONS

Paris, 12. — Le comité des Affaires Etrangères de la Chambre des Députés recevra le premier ministre Millerand, qui fera des déclarations à une assemblée publique de la Chambre, probablement mardi. Ces déclarations dépendront du progrès des négociations avec le gouvernement anglais. La Chambre continuera ses sessions régulières demain.

AU CONSEIL DES AMBASSADEURS

Paris, 12. — Le Comte de Derby, l'ambassadeur anglais en France était présent au Conseil des Ambassadeurs, ce matin. Le seul sujet discuté a été le traité hongrois.

CE QU'ON PENSE A PARIS

(De la Presse Associée)

Paris, 12 — On ne sait encore rien de précis au sujet de la présence du premier ministre Millerand au conseil suprême à San Remo et l'on affirmait dans les milieux autorisés ce matin que si la conférence a pour but de discuter le différend entre la France et la Grande-Bretagne le premier ministre n'y assistera pas.

Le premier ministre Millerand serait disposé à une conversation personnelle sur le sujet avec le premier ministre Lloyd George si M. Lloyd George voulait se rendre à Paris mais l'on croit dans les milieux officiels que vu que le point en litige n'intéresse que la France et la Grande-Bretagne il n'y a pas lieu de le discuter devant les représentants des autres puissances.

On prétend ici que le gouvernement britannique en persistant dans la discussion rend la question difficile à résoudre. On n'a pas demandé à la France d'évacuer Francfort et l'impression se répand à l'effet que ce que l'on veut avant tout c'est d'humilier la France.

La réponse du premier ministre Millerand à la note anglaise n'a pas été rendue publique mais l'on affirme qu'elle n'apportera aucun changement à la situation. La note déclare que si la France a agi seule c'est que la situation le demandait et que la France se trouvait seule pour agir.

La note assure à la Grande-Bretagne que la france est déterminée à demeurer fidèle à l'alliance mais elle affirme d'un autre côté que le gouvernement ne peut promettre de s'abstenir de défendre les intérêts qui lui ont été confiés surtout lorsque ces mesures ne sont pas contraires aux buts de l'alliance.

Le Japon, par l'intermédiaire de son ambassadeur, le baron Matsui, aurait signifié à la France qu'il ne voit pas d'objection à l'action de la France.

A LA CHAMBRE EN ANGLETERRE

(De la Presse Associée)

Londres, 12.—La discussion des relations entre la Grande Bretagne et la France dans la Chambre des Communes n'est guère probable avant quelques jours du moins malgré l'anxiété de quelques députés.

Lep remier ministre Lloyd George, avant son départ pour San Remo, Italie, a chargé Andrew Bonar Law, leader au parlement, de faire des déclarations officielles en son absence. Mais les députés ne s'attendent pas à en connaître beaucoup plus long après les déclarations de M. Bonar Law.

LES CORDONNIERS DÉCLARERONT LA GRÈVE

SI LES PATRONS CONTINUENT A FAIRE LA SOURDE OREILLE A LEURS DEMANDES.

Au cours d'une grande assemblée de travailleurs de cuir qui a eu lieu, hier après-midi, à la salle Ste-Anne, il a été décidé qu'on demanderait l'établissement d'un tribunal de conciliation pour régler certains différends qui existent entre les patrons et les unions. Les cas discutés sont devant les patrons depuis le 15 février, et l'union n'a pas encore reçu la moindre réponse. Deux manufactures ont augmenté les salaires de $2.00 par semaine, et inaugureront avec le 1er mai la semaine de 53 heures. Les salaires sort dans les diverses établissements, de $15 à $24 pour les hommes, et de $9 à $14 pour les filles. Les demandes faites aux patrons sont la semaine de 48 heures, un salaire de 60c de l'heure pour les ouvriers, de 45c aux aides, et un salaire proportionné au travail, à travail égal salaire égal.

Un vote de grève a été pris à l'unanimité pour ainsi dire, un seul se prononçant contre la mesure. Les chefs de l'union ont cependant déclaré que la grève ne serait proclamée, que quand tous les moyens paisibles seront épuisées.

DES CANONS ALLEMANDS NOUS ARRIVENT

Le premier envoi de canons allemands a été reçu à Ottawa. Les canons seront envoyés au Parc Lansdowne. Les canons sont des pièces de campagne et des Howitzers légers. Ils seront envoyés dans les diverses parties du Canada, par la Commission des Trophées de Guerre. La Commission sera responsable de leur transport et de leur arrivée à destination.

VINGT-CINQ NOVICES ONT PRONONCÉ LEURS VOEUX, HIER

Touchante cérémonie hier matin à la maison-mère des Soeurs Grises de la Croix.

Vingt-cinq novices de la communauté des Soeurs Grises de la Croix ont prononcé hier matin à 7 heures 15 leurs voeux perpétuels à la maison-mère de la communauté, rue Water. La cérémonie, qui fut des plus touchantes, fut présidée par Mgr J. O. Routhier, assisté de Mgr Garand, d'Ogdensburg; du R. P. J. Dalpé, O. M. I., chapelain de la communacté; et M. l'abbé Constantineau, chapelain de l'Orphelinat St-Joseph La retraite préparatoire avait été prêchée par le R P. Fillaudeau, S. M. M.

Les noms des nouvelles religieuses suivent:

Bridget Hanbury, Soeur du Saint-Sacrement,) Marie Laure Simard (Sr Paul Eugène), Eva Fournier (Sr St-Pascal Baylon), Anne Henrie (Sr Joseph Aimé), Emilia Parenteau (Sr Rose de la Croix), Yvonne Thibodeault (Sr Yvonne de Jésus), Marie Eva Boivin (Sr Félix Arthur), Henriette Caron (Sr Paul Auguste), Laura Denis (Sr Léon Joseph), Eva Lebeau (Sr Marie du Sauveur), Eva Charrette (Sr St-Alvarez), M.-Louise Gagnon (Sr Ste-Justine), Eva Lafortune (Sr Cécile lard (Sr Hélène de Jésus), M.-Anne Brouillard (Sr Jean de l'Eucharistie), Irène Wilford (Sr Françoise Elizabeth), Théodora Chartrand (Sr Marthe de Jésus), Antonia Aubin (Sr St-Aubin), Ophila Joannisse (Sr St-François-Xavier), Clara Gougeon (Sr Marie-Flore), Albertine Gougeon (Sr Marie Gilberte), Eva Poisson (Sr Marie du Crucifix), Lucie Potvin (Sr Marie Stella).

Dans l'après-midi, il y eut consécration à la Ste-Vierge et salut solennel du Saint-Sacrement. On remarquait une nombreuse assistance de parents et d'amis.

CHEZ LES DAMES AUXILIATRICES DU PRÉCIEUX-SANG

LES BENEFICES DE L'ASSOCIATION, POUR 1919, SONT DE $3,487.70. — ELECTION DE L'EXECUTIF.

L'Association des Dames auxiliaires du Précieux Sang a eu hier, après-midi, son assemblée annuelle, à la salle du couvent de la rue Rideau. Des rapports ont été lus relativement au travail de l'année écoulée par les membres du comité, après quoi l'on procéda à l'élection de l'exécutif pour l'année 1920. Les nouvelles dignitaires se répartissent comme suit:

Présidentes honoraires, Lady Laurier et Mme C. J. Doherty. Vice-présidente honoraire, Mme juge Brodeur 2ème vice-présidente honoraire, Mme Rodolphe Lemieux; Présidentes, Mme P. E. Blondin et Mme juge Anglin; 1ère vice-présidente, Mme G. M. Lyons; 2ème vice-présidente, Mme E. R. Faribault; vice-présidente anglaise, Mme Darcy McGee; Trésorière, Mme Phillpotts; Secrétaire Archiviste, Mme E. Deville; Secrétaire Correspondante, Mme E. Roy; Secrétaire anglaise, Mlle Mary O'Gara; Secrétaire française, Mme Caron-Pelletier.

Le rapport financier pour l'année 1919 montre des bénéfices nets de $3,487.70, le produit des différentes oeuvres de l'Association, soirée dramatique, vente alimentaire, d'objets de fantaisie, etc. L'association se trouve actuellement avec en main la jolie somme de $6,012. L'Association des Dames Auxiliartices n'étant fondée que depuis trois ans, ces résultats montrent assez éloquemment la valeur du travail fait. L'un des objets des dames de l'Association est l'érection d'une chapelle mémoriale en mémoire des des soldats tués à la guerre.

Une des questions qui a été le plus chaudement discutée, hier, est l'admission d'hommes dans le travail que poursuit l'Association, notamment dans la levée de fonds pour la chapelle mémoriale. Mais que doit-on faire? S'adresser aux sociétés catholiques d'hommes, comme les Forestiers Catholiques, les Chevaliers de Colomb et autres, demandant leur concours, ou venir directement à des pourparlers avec les individus, hommes influents et lancés dans les milieux commerciaux et financiers. Après une discussion assez longue et à laquelle prennent part un grand nombre de dames, il est résolu que la question sera portée devant quelques hommes, non désignés encore, qui s'entendent à ces choses, et pourront dire quel est à leur avis le meilleur moyen à prendre pour arriver à des résultats pratiques et réels.

Les Dames Auxiliaires annoncent la mise en loterie d'une magnifique nappe toute en point de Venise et filet italien. Cette nappe évaluée à quelque $400 est un don qui a été fait par une dame américaine aux Soeurs du Précieux Sang. La loterie commence tout de suite, et des billets seront en vente incessamment.

LE ST-LAURENT BIENTÔT LIBRE DE SES GLACES

Québec, 11.— On croit ici que le chenal entre Québec et Montréal sera ouvert à la navigation, mardi ou mercredi. La glace, sur le lac St Pierre, a commencé à se briser dans la journée de samedi, et avec l'aide du brise-glace Lady Grey, les bouées pourront être posées dans une couple de jours.

LES BANQUES CANADIENNES SUPÉRIEURES

(Dépêche de la Presse Canadiennes.)

London, 11.— Le duc de Devonshire, gouverneur-général du Canada, a comparé les méthodes des banques canadiennes à celles des banques d'Angleterre, dans un discours qu'il a prononcé devant les fermiers de Derbyshire. Il a fait ressortir et vanté les méthodes du Canada, expliquant comment les banques de ce pays aidaient les gens à leurs débuts dans les affaires. Elles savaient aider dans la mauvaise fortune. Le duc a exprimé l'espoir qu'une politique plus libérale s'établirait en Angleterre.

LES WAGONS DE LUXE PLUS DISPENDIEUX

(Dépêche de la Presse Canadienne.)

Montréal, 11.— Le prix des wagons-dortoirs et wagons-salons, au Canada et aux Etats-Unis, sera augmenté bientôt de 20 p. c. La nouvelle a été annoncée dans un avis publié samedi par les chemins de fer concernés. Les nouveaux prix viendront en force le 1er mai. Cette augmentation est due au coût exorbitant de l'entretien des wagons de luxe. Alors que ce coût a augmenté de cent et même de deux cents pour cent, le prix des billets était pratiquement le même depuis 20 ans. Les lits coûteront désormais $2.00 et $1.60. Le minimum pour une place dans les wagons-salons, sera 50c.

LES EMPLOYÉS CIVIQUES D'OTTAWA AURONT LEURS AUGMENTATIONS

La décision du bureau est reconnue et les commissaires paieront les augmentations demandés.— Le taxe ne monte pas. Du vent.

Le Bureau des Commissaires à une assemblée d'urgence, tenue samedi après-midi à décidé d'accepter le rapport du Bureau de Conciliation et d'accorder les augmentations autorisées, mais mille dollars comme le voulait le maire.

Les augmentations se chiffrent à $165,000 par année et le maire calcule que ce ne sera guère chose facile de payer ces montant sans essuyer un déficit à la fin de l'année; après que les augmentations eurent été discutées, il proposa donc de hausser la taxe, mais M. Kent, furieux s'objecta en disant qu'un système d'économie ferait bien face à la situation: d'ailleurs dit M. Kent, je crois que nous pourrons même amuser un surplus dans le département des travaux publics.

UN REVE

"Ne songez pas à un surplus fit M. Cameron, qui administre ce département; nous aurons beaucoup de difficultés à ne pas dépasser notre appropriation".

M. Kent s'offrit à parier qu'il saurait bien se maintenir dans la limite fixée par le budget et quand M. Cameron dit qu'il changerait son département contre celui de M. Kent, celui-ci de s'empresser à déclarer qu'il acceptait et que s'il avait un déficit à la fin de l'année, il ne briguerait plus les suffrages de l'électorat.

M. Fisher s'offorça d'expliquer qu'il sérait inutile de maintenir les divers départements avec l'appropriation actuelle pour terminer l'année avec un déficit considérable; il vaut mieux dit-il leur accorder les augmenations nécessaires des maintenant.

DE PREUX CHEVALIERS

Mais les Commissaires sont des braves; ils ne craignent pas un déficit, surtout MM. Kent et Champagne, mais M. Cameron ne croit pas qu'il ait assez d'argent pour se maintenir à flots; on fit remarquer qui s'il y a un déficit cette année, le blâme en retomberait sur M. Cameron; ses confrères toutefois en parfaits gentils hommes qu'ils sont promirent de venir à la rescousse quand le temps viendra et de prendre leur part des responsabilités.

M. Fisher proposa alors que la taxe soit augmentée de 50 sous par mille dollars; cette motion fut défaite par trois voix contre deux, seuls MM. Fisher et Cameron l'appuyant. M. Champagne profita de l'occasion pour laisser entendre que comme le maire ne serait pas candidat l'an prochain, il n'avait rien à craindre.

UN HOMME QUI INSISTE

Et M. Kent revint encore au sujet: "C'est ridicule dit-il de vouloir augmenter la taxe !" "Ne vous énervez pas riposta le maire; d'autres gens que vous ont aussi de l'intelligence et ils ne croient que ce soit une proposition inutile. Ne vous énervez pas et assoyez-vous ! car M. Kent s'était levé.

La taxe ne sera donc pas augmentée.

On a décidé de porter à $1.25 l'heure le salaire des maîtres-charretiers qui ont une équipage de deux chevaux au service de la ville et à 70 sous l'heure, les proprios d'un seul cheval. M. Cameron aurait voulu porter à $6.50 par jour le salaire des contremaître, mais on ne pouvait s'entendre il fut décidé de remettre la question à mardi afin de permettre à l'ingénieur de dresser une échelle de salaire pour ceux qui ne sont pas inclus dans le rapport du bureau de conciliation. Les vidanges recevront la pitance de journaliers et l'inspecteur Ross aura $3. par jour pour le maintient de son auto.

LA CHARTE DE LA CITE

Le saugmentations sont formidables; au département des travaux, elles se chiffrent à $42.000 et au département de l'aqueduc, elles sont de $12,000.

La charte de la cité sera soumise à l'étude à Toronto, jeudi prochain et à l'exception de M. Kent, tous les les commissaires et probablement un ou deux échevins iront pour surveiller la discussion.

UN WAGON TOMBE DANS LA RUE

UN CONVOI SUSPENDU DERAILLE A NEW-YORK.— DOUZE PERSONNES SONT BLESSEES

(Dépêche de la Presse Associée)

New York, 12.— Un train élevé de la 9ème avenue dérailla aujourd'hui, près de l'église de la Trinité, et un wagon tomba dans la rue. L'accident survint comme une collision venait de se produire. Les wagons prirent feu immédiatement, et les ambulances de cinq hôpitaux différents furent demandées en toute hâte. Les wagons étaient remplis d'ouvriers qui s'en allaient dans le district financier. Les premier rapport reçus disent que 12 passagers furent blessés.

Les passagers d'un train élevé ont échappé miraculeusement à la mort aujourd'hui, quand ils furent précipités dans la rue, d'une hauteur de 25 pieds, alors qu'ils se rendaient à leur travail.

A la suite d'une collision, le wagon d'avant d'un train tomba en bas de la haute structure d'acier, sur la 9ème avenue, à peu de distance de l'église Trinité. Le wagon tomba entre cette structure des trains élevés et une bâtisse de brique à une douzaine de pieds de là.

Les quinze personnes qui se trouvaient dans le wagon sortirent comme ils purent des débris. Douze d'entre eux durent être transportés à l'hôpital; une femme, la seule qui se trouvait là, était blessée grièvement. Le garde moteur manquait à l'appel après l'accident et malgré les recherches, on ne put le retrouver. Des marchands des environs dirent avoir vu un homme en uniforme se sauver à toute jambe, immédiatement après l'accident.

Un nommé Louis Morphy sortit de l'accident sain et sauf. Il raconta comment, ayant commencé à lire son journal dans le train, il se trouva soudain sur le pavé.

REVOLUTION EN GUATEMALA

Washington,12.— La révolution qui menaçait depuis longtemps en Guatemala, contre le président Estrada Cbarera, vient d'éclater.

A L'ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

L'Association des Voyageurs de Commerce s'est réunie samedi après midi dans son nouveau local, et on a accordé à l'unanimité un vote de confiance aux membres du comité exécutif, pour avoir choisi comme local permanent de l'Association, la vieille Académie de danse, Patricia.

Le président dans son rapport esquissa le travail accompli par le comité exécutif depuis sa dernière assemblée. Il annonça aussi la formation de différents autres comités et exposa les devoirs et les responsabilités de chacun.

Les membres se sont entendus entre eux pour favoriser plus que jamais l'Exposition d'Ottawa en distribuant partout à l'avance des affiches et des circulaires.

M. N. T. Allen nous chanta ensuite un magnifique solo de basse. Il fut chaleureusement applaudi.

L'effectif de l'Association est actuellement de 150. Cette semaine on entreprendra une grande campagne de recrutement et on s'attend à voir doubler cet affectif pour la fin de la semaine.

Le premier mai, à 8 heures 15 il y aura grande soirée pour tous les membres de l'Asspciation et leur compagne. Cette soirée sera l'ouverture officielle des nouveaux quartiers-généraux de l'Association, 181, rue Sparks.

LA FLORIO SERA INTERESSANTE

Rome, 11 — La "Targa Florio" aura, cette année, en Sicile, une organisation qu'on n'a jamais connue. C'est ainsi qu'un train spécial, partant de Paris, conduirait les voyageurs désireux d'assister à l'épreuve, à quelques centaines de mètres du départ. Les spectateurs ne seront pas seuls à avoir des train, et des bateaux spéciaux, il en sera de même pour les concurrents et leur voiture. Le chevalier Florio se préoccupe même de la question hôtels pour les voyageurs, afin de leur assurer chambres et pensions aux prix les plus avantageux.



UNE SEMAINE ENCORE ET LES CLUBS SERONT A L'EXERCICE

Les terrains ne sont pas encore assez secs pour permettre aux guerriers de se démener.— De la neige au parc Dupuis.— Duggan passera au Royal.—Meloche sous contrat.— Ste Brigide à l'oeuvre.

Les amateurs de balle regardaient d'un air navré, samedi après-midi, les terrains encore détrempés qui font un noble effort sous l'influence des rayons de Phébus pour reprendre leur aspect estival. Car voyez-vous, les athlètes ne songent plus au hoquet; pour eux, la balle aux bases est le nec plus ultra et elle fait leur unique sujet de conversation: peu importe où vous alliez, que ce soit à Hull, à Ottawa, à Montréal, les clubs se preparent activement et les joueurs n'attendent que le retour de la température favorable pour endosser la chemise et soutfler dans un champ. On calcule que d'ici une semaine,les hirondelles nous ramèneront les beaux jours du printemps, ces beaux jours qui font les délices de tous.

ENCORE DE LA NEIGE

Nous avons visité le vieux salon de Dupuis, hier: le parc n'est guère en état de recevoir la visite d'une équipe de balle, mais dans quelques jours, l'humidité qu'il absorbe assez facilement aura disparu et surtout les quelques "bancs" de neige auront passé dans le grand domaine de l'oubli.

Les estrades sont en assez bon ordre, quoique nous puissions dire en passant, que M. Dupuis rendrait de précieux services à l'humanité souffrante, s'il se décidait à faire à ces mêmes estrades quelques améliorations.

On a beau faire et beau dire, on ne nous convaincra jamais que les fauteuils au salon de St-Rédempteur sont dignes de figurer dans les salons de Versailles ou de Buckingham (le palais du roi).

LA CHASSE AUX JOUEURS

La chasse aux joueurs bat maintenant son plein. Les clubs de la Cité comme ceux de l'Interprovinciale se démènent avec autant d'ardeur qu'un député à la veille d'une élection; déjà la plupart des équipes sont au grand complet, mais les gérants adversaires se surveillent de crainte qu'un ennemi quelconque n'enlève une étoile négligée par mégarde.

Quand on regarde un peu partout dans le district, on s'aperçoit que le nombre des joueurs est plutôt restreint et qu'avec une douzaine de clubs en opération dans les villes, il n'y aura guère d'étoiles filantes: tous les hommes de valeur seront coffrés et tenus avec des liens d'acier quand la saison ouvrira. La grande loi de la survivance du plus fort qu'on a tant prônée en certains quartiers s'applique dans les milieux sportifs où la palme reste à l'organisation qui a réuni sous ses drapeaux les plus puissants routiers.

DUGGAN AU ROYAL ?

Jack Duggan, le bon receveur que l'on sait démarrera probablement avec le Royal Canadien cet été. Jack est encore aussi libre que l'oiseau qui voltige d'arbre et arbre, mais l'Ottawa Est et les Habitants le surveillent de près.

Les Sénateurs comptent bien obtenir ses services! la distance à parcourir chaque soir d'exercice n'est guère attrayante pour un gars qui habite la Basse-Ville et voilà pourquoi Duggan pencherait vers le Canadien; d'ailleurs il est habitué aux étoiles de Gene Côté et il se trouverait chez des intimes.

Si les Tricolores lui mettent le grappin dessus,ils auront en uniforme un des meilleurs receveurs du district. On annonce aussi des quartiers-généraux du Royal, que Meloche, une étoile de grandeur remarquable a apposé sa signature à un document: voilà qui est bien, car "Ti Rouge" peut rendre de précieux services.

GODERRE "HENPECK"

Imaginez-vous que Gene Goderre est à la veille de se faire malmener par qui de droit à cause de ses absences prolongées du foyer: imaginez-vous que Gene ne vit que pour son équipe de balle aux bases par le temps qui court et à la maison, il a des allures d'ours mal léché.

Une certaine personne lui aurait lancé un ultimatum et Gene se trouve fort embarrassé ! !

LES PATS ESPERAIENT

Quoique le fait ne fût pas généralement connu, il n'en est pas moins vrai que jusqu'à ces jours derniers, le St-Patrice espérait être reçu dans les bonnes grâces de l'Interprovinciale. Les Irlandais ont envoyé une application à la ligue,mais comme ils ne furent pas accueillis favorablement, ils étaient prêts à entreprendre des démarches afin de fléchir les mogols; les guerriers calculent qu'ils seraient une puissante attraction au parc Dupuis, le dimanche et ils ne comprennent pas encore quel diable les poussa à agir comme ils l'ont fait l'an dernier.

STE-BRIGIDE FAIT UN EFFORT

Les Irlandais de Steve Proulx ont fait un effort pour se dégourdir, dès samedi, quand une dizaine d'espoirs firent acte de présence au carré Bingham : on se contenta d'un léger exercice au bâton et deux ou trois lanceurs servaient des balles aux frappeurs. Steve calcule qu'il aura une équipe aussi formidable que la plupart des autres organisations de la localité; si la température devient favorable, les candidats démarreront encore demain, mais la pluie de la nuit dernière et d'aujourd'hui n'a pas fait de bien au terrain.

Dans la ligue de la Cité, les clubs seront au poste ces jours-ci: Frank Denison et ses serviteurs ont déjà fait du gymnase à la caserne des pompiers, rue Georges.

* * *

La Police Montée alignait une équipe au Parc Lansdoyne. Les Soldats semblent avoir du bon matériel en mains et il se pourrait fort bien que plusieurs soient vus à l'oeuvre avec des clubs locaux.

* * *

Le Ste-Brigide démarrait avec Charlie Lynch, Joe Smith, Nick Smith, Landry, Orville, Moran, Wilfrid Provost, J. Connell, "King" Clancy, McCoy, l'homme aux bottes de sept lieues et quelques autres.

LES FUTURS CHAMPIONS

LIGUE NATIONALE

Les coqs—Cincinnati National.

Deuxième Choix— Chicago Cubs et Brooklyn Dodgers. Troisième Espoirs— Pirates de Pittsburg et New York Giants.

Dans le concours—Phillies et St. Louis Cardinal.

Peu de chances—Braves de Boston.

LI GUE AMERICAINE

Regardez donc—1er. L'Indien de Cleveland.

2ème Choix, Tigers de Détroit.

3ème Choix, White Sox, New York Yanks et Washington.

Un espoir— Philadelphie composé de recrues.

Dans le trou—Boston.

LES LIGUEURS DANS LE NORD

Voici les résultats des joutes d'exposition samedi:

A New-York:—

	R.	H.	E.
Nem-York National	1	6	0
Boston Américain	0	3	0

Barnes, Benton et Smith, Gonzales; Carr, Fortune et Walters Devine.

Brooklyn National	3	14	2
New-York Américain ...	2	11	3

13 reprises.

Cadore, Mitchell et Taylor, Elliott; Mays, Magridge et Hoffman.

A Cincinnati:—

Washington Americain ..	1	6	1
Cincinati National	9	9	1

Snyder, Zachary et Hagarty, Reul, Eller et Rariden.

A Indianapolis:—

Détroit Américain	8	12	0
Indianapolis Assn.	1	4	2

Dauss, Love, Eayres et Stanage; Crum, Adams et Henline.

A Columbus:—

Philadelphie National ..	0	6	2
Columbus Assn.	4	11	0

Meadows et Wheat; Sherman, McQuillan et Hartley.

A Richmond:—

Richmond Virginie	3	3	5
Philadelphie Américain.	10	16	5

McWhorter, Kircher, Bacon et Abbott, Martin, Hasty et Walker.

A Little Rock:—

Pittsburg National	6	10	0
Little Rock, Southern ..	1	6	4

Ponder, Carlson et Lee; Robinson, Masters, Fields, Yellow Horse, et Brotem.

A Baltimore:—

Philadelphie Américain .	3	8	3
Baltimore International .	1	7	2

A Louisville:—

Louisville Assn.	1	6	2
Cleveland Assn.	8	14	0

Tincup, Gallagher et Kocher; Costa et Kie; Tyres et O'Neill.

A Lancaster, Pe.:—

Boston National	7	15	0
Baltimore Drydocks	4	8	2

Hearne, Scott et O'Neill; Browne et Whalen.

A St-Louis:—

St-Louis Américain	1	6	2
St-Louis National	2	7	1

Sothorn et Billings; Doak et Clemens.

LES DERNIERS COUPS

LES JOUTES D'EXPOSITION DIMANCHE.

GIANTS ROSSES

A New-York.—

	R.	H.	E.
Boston Americain	2	8	1
New York National	0	7	0

Russell, Hoyt, Walters et Devine; Douglas, Toney et Smith, McCarty.

PHILLIES SURPRIS

A Columbus.—

	R.	H.	E.
Phila National	2	4	1
Columbus Ass'n	3	9	2

Cantwell, Betts et Wheat; George et Wagner.

CLEVELAND ESPERE

A Louisville.—

	R.	H.	E.
Cleveland Americain	5	9	4
Louisville Ass'n	1	6	3

Caldwell et Nunamaker; Decatur, Artum et Ayer.

TIGERS MENACANTS

A Indianapolis.—

	R.	H.	E.
Détroit Americain,	8	10	0
Indianapolis Assn.	1	4	2

Leonard, Epmke, Allen et Ainsmith; Cavet, Murray et Henline.

PIRATES VAINQUEURS

A Memphis.—

	R.	H.	E.
Pittsburg National	5	10	1
Memphis	1	10	0

Cooper, Hamilton et Haeffner; Canavan, Albris et Meyers.

REDS PERDENT

A Cincinnati.—

	R.	H.	E.
Washington Americain	3	11	1
Cincinnati National	3	7	2

10 reprises.

Johnson, Shaw et Gharrity; Picinich, Rey, Allen et Welling.

PAUVRE MACK

A Baltimore.—

	R.	H.	E.
Baltimore International	8	10	4
Philadelphie Americain	5	8	1

MILLER GAGNE

Chicago, 11 avril.— Charles L. (Chuck) Mellor a gagné le marathon annuel du club sportif de l'Illinois en 58 minutes et 7 secondes. Il battit son ancien confrère George Hankel, de cinq secondes, grâce à un effort formidable dans les 200 verges finales d'un parcours de 10 1-2 milles.

LAFORTUNE A UNE BONNE MOYENNE

STATISTIQUES DE LA LIGUE DE PETITES QUILLES.—UN BEAU SUCCES.

Joe Lafortune mène la ronde chez les rouleurs de la ligue Nationale avec une moyenne de 114.8 pour 21 parties. Joe est aussi le plus fameux routier, car il a une série remarquable de 161 à son crédit; c'est un secret connu qu'il établit un record qu'il a abaissé lui-même il n'y a pas si longtemps.

Art. Boyer et J. Hamelin le suivent de près avec une moyenne de 108.

Art. Boyer a enregistré le splendide total de 386 et Joe Lafortune à 385; bref, il se fait de l'excellent travail dans la ligue et les joueurs sont à donner une démonstration peu ordinaire.

Voici les résultats à date:

Plus forte moyenne

	Total	Parties	Moy.
Lafortune J. A.	2402	21	114. 8
Boyer Ant. ...	1977	18	109.15
Hamelin J. ..	2297	21	109. 9
Mercier A. ...	2284	21	208.16
Côté Alf.	2272	21	108.04
Côté Ed.	1891	18	105.01
Lacroix R. ...	2149	21	104. 5
St-Amand Ph. .	1565	15	104. 5
Héroux A. ...	2167	21	103. 4
Côté Eug.	1366	14	97. 8
Landriault J. .	1627	17	95.12
Potvin R.	1991	21	94.17
Monette A. ...	1793	19	94. 7
Boulay Ed. ...	1962	21	93. 9
Groulx Art. ...	655	7	93. 4

Haut total

Boyer Art.	386
Lafortune	385
Côté Alf.	366
Mercier A.	354
Hamelin	348

Série simple

Lafortune	161
Côté Alf.	152
Côté Ed.	143
Mercier A.	141
Potvin R.	136

LE PACIFIQUE DRESSE SA CÉDULE

DEUX CLUBS SEULEMENT DANS LES SERIES DE L'OUEST

Vancouver, 11 avril.— Vancouver et New-Westminster se mettront à l'oeuvre le 15 mai prochain dans leur grande campagne de deux équipes. La première bagarre aura lieu à Vancouver et chaque club jouera sept parties; le tournoi se termine le 6 septembre.

Voici l'échelle adoptée:

Mai 15—Westminster à Vancouver.

Mai 24—Vancouver à Westminster.

Mai 31—Westminster à Vancouver.

Juin 5—Vancouver à Westminster.

Juin 21—Westminster à Vancouver.

Juin 19—Vancouver à Westminster.

Juillet 1—Westminster à Vancouver.

Juillet 10—Vancouver à Westminster.

Juillet 17—Westminster à Vancouver.

Juillet 24—Vancouver à Westminster.

Août 7—Vancouver à Westminster.

Août 14—Westminster à Vancouver.

Août 21—Vancouver à Westminster.

Septembre 6—Westminster à Vancouver.

COTE APPLIQUE LE PINCEAU

Alf. Côté n'entendait pas à rire dans la ligue des petites quilles du Monument National, samedi et idée de se délasser, il passa un blanchissage en règle aux guerriers de Joe Lafortune.

Joe lui-même avec un score de 326 et Phil. St-Amand avec 312 firent un noble effort pour résister à l'avalanche, mais ils faillirent à la tâche.

Mercier eut un total de 339 avec une série de 117. Joe Landriault en deux efforts eut un total de 202 et une série de 115.

Les résultats:

Côté				
Baizana Alf.	99	...	...	— 99
Mercier A. .	117	106	119	—342
Côté Alf. ..	114	105	101	—320
Landriault .	...	115	87	—202
Totaux ..	330	329	301	960
Lafortune				
St-Amand ..	96	116	100	—312
Boulay	77	71	84	—232
Lafortune .	126	92	108	—326
Totaux ..	299	279	292	870

Côté gagne 3 séries.

L'OUVERTURE MERCREDI

Les ligues majeures se lancent dans leur grand marathon annuel dès mercredi. D'un océan à l'autre, les troupiers ouvriront la campagne en présence d'assistance considérable, car le public est plus friand de sport que de tout autre chose. Voici les joutes de la première journée.

LIGUE NATIONALE

Boston et New-York; Philadelphie à Brooklyn; Pittsburg à St. Louis; Chicago à Cincinnati.

LIGUE AMERICAINE

Détroit à Chicago; St. Louis à Cleveland; Washington à Boston; New York à Philadelphie.

CHEF CANADIEN



W. A. HEWIT, qui conduit l'équipe canadienne de hoquet aux Jeux Olympiques, à Anvers.

LE NOTRE-DAME S'ORGANISE

A. WATERS EST PRESIDENT DE LA TROUPE HULLOISE.

Le Notre-Dame s'est organisé pour la prochaine campagne dans la ligue Olympique à une réunion tenue hier M. A. Waters a été élu président de la bande et M. L. Lavoie, secrétaire-trésorier. Les ligueurs transpontins, sous l'égide du gérant Roméo Gratton et du capitaine Tessier promettent de faire fureur cet été; après leur brillante saison de hoquet, ils sont confiants de mener une ronde endiablée quand le grelot sonnera de l'autre côté de la rivière.

A en croire les amateurs on n'a qu'à surveiller le talent pour se convaincre de l'attitude du Notre-Dame envers les autres clubs; c'est donc dire qu'il y aura du plaisir dans la nouvelle ligne.

DE BONS DIRECTEURS

Voici la liste des directeurs de l'association hulloise:

Président—A. Watters.
Vice-président,— O. Tessier.
Secrétaire— L. Lavoie.
Gérant— Roméo Gratton.
Capitaine— E. Tessier.
Instructeur—W. Munroe.

LES CHAMPIONS ONTARIENS VIENDRONT

Toronto, 12. — Les champions du tournoi de boxe de la province d'Ontario qui a lieu à Toronto ces jours-ci iront à Ottawa pour les épreuves olympiques canariennes; on s'attend aussi à ce que les gars de l'Université de Toronto, champions de l'Intercollégiale démarrent à Ottawa, quoique les directeurs de l'Association canadienne soient mécontents de ce que les Etudiants n'aient pas pris part au tournoi ontarien.

Kramer le cycliste, champion du monde et Art. Spencer de Toronto, l'ex-champion, se rencontreront dans une série de courses au Carnaval sportif à l'exposition du 22 au 29 mai prochain.

LE CHAMPIONNAT DU SOCCER

Providence, R.I., 11.—L'équipe Fore River, de Quiney, Mass., a triomphé de Robin Dry Dock, de Brooklyn, à un score de 2-1 dans un semi-finale pour le championnat national au soccer. Ratigan a compté pour Brooklyn vers la fin de la première période; les vainqueurs enregistrèrent leurs deux points dans les dernières minutes de jeu, sur des passes de Farquhar, étoile de 17 ans, à Underwood et à Kershau.

UNE RECEPTION A RUTH

New-York, 11 avril.— Plusieurs milliers de spectateurs ont arrêté la joute d'exposition entre le New-York Americain et le Brooklyn National, au terrain Ebbetts, aujourd'hui, afin de faire une ovation à "Babe" Ruth, le champion frappeur de coups de circuit. Le score était de 11-0 en faveur de New-York; deux hommes Dodgers avaient été retirés et Myers était au premier but; une amateur envahit alors le terrain et se dirigea vers Ruth dans le but de lui serrer la patte; des centaines de spectateurs suivirent et malgré le travail énergique de la police, il fallut arrêter la partie.

Ruth au cours du combat frappa un trois buts, un simple et compta trois points.

Le résultat:

	R.	H.	E.
N. Y. Americain	11	15	3
Brooklyn National	0	3	2

Quinn, Shawkey et Ruel; Smith, Mamaux, Mohart et Krueger, Taylor.

VAINQUEURS A BOWIE

Madeline Lilian (Whillington) $7.40; Huron II (Ponce) $5.20; Refuge (Haynes) $6.10; King's Champion —Corris— $3.50; Manoeuvre —Hayes— $28.20; Alma B —Bryson —$23.40; Indolence —Huepel —$4. $0.

JOUEURS REMERCIES

New-York, 11 avril.— Le lanceur Jos Quade, le receveur W. G. White et les joueurs d'intérieur J. Armstrong et John Horie ont été envoyés par les New York Giants au club Waterburg de la ligue de l'Est.

ENCORE A L'OEUVRE

Cleveland, 11 avril.— Le club Cleveland a triomphé du Toronto Canoe Club a un score de 6-5, hier soir.

LE TOURNOI DE HOQUET À ANVERS

LES DATES SONT FIXEES DU 21 AU 29 AVRIL.

New-York, 11 avril.— Les joutes de hoquet aux Jeux Olympiques d'Anvers auront lieu du 24 au 29 avril, dit une dépêche reçue par Gustavus T. Kerby, le président du comité olympique américain. La cédule initiale a été réduite de beaucoup, puisque les dates étaient du 20 au 30 avril. Une dépêche reçue du vapeur "Finland" annonce que les équipiers américains ont été retardés par une température défavorable. Ils s'attendent à atteindre Anvers, le 19 avril.

LE RUGBY EN ANGLETERRE

Londres, 11 avril.— Voici les résultats des joutes de rugby disputées ici samedi:

FINALE DU NORD

Huddersfild 21, Wigan 10.

UNION DU NORD

Salford, 7. St. Helen's 5.
Broughton Rangers 3, Oldham 5.
Halifax 16, Hull 0.
York, 16, Keighley 3.
Brodford 5, Bramley 0.

UNION DE RUGBY

Harlequins 30. Richmond 3.
Cardiff 15, Guys Hospital 3.
Leicester 29, Merchant Tailors 8.
Northampton 24, Rugby 5.
Neath 4, Newport 3.
Gloucester 3, Swansea 0.

LES CHAMPIONNATS DE L'EST

Les championnats de boxe du Canada Central seront décidés ici vendredi prochain, le 16 avril au manège militaire. Les listes d'inecriptions seront ouvertes jusqu'au 14 avril, à midi chez le secrétaire McIntyre ou chez le gérant Goodwin.

De splendides montres en or seront données aux vainqueurs des classes suivantes: 108 livres, 115 livres; 125 livres; 135 livres; 145 livres; 158 livres et 175 livres.

LE CIRCUIT DU ST-LAURENT

Brockville, 12. — La ligue des amateurs de balle aux bases fut organisée samedi à une réunion enthousiaste tenue ici; trois clubs, Kingston, Gananoque et Brockville ont promis leur concours et on s'attend à ce que Perth et une autre troupe de Kingston s'inscrivent avant l'ouverture de la saison.

Les directeurs suivants ont été élus:

W. C. James, Brockville, président; Geo. Webb, Gananoque, vice-président et S. E. Trotter, Kingston, secrétaire-trésorier.

Ogdensburg avait l'intention de s'affilier mais comme les Canadiens ne veulent pas jouer le dimanche, les Américains n'envoyèrent pas de représentants à l'assemblée.

LA FLORIO SERA INTERESSANTE

Rome, 11 — La "Targa Florio" aura, cette année, en Sicile, une organisation qu'on n'a jamais connue. C'est ainsi qu'un train spécial, partant de Paris, conduirait les voyageurs désireux d'assister à l'épreuve, à quelques centaines de mètres du départ. Les spectateurs ne seront pas seuls à avoir des trains et des bateaux spéciaux, il en sera de même pour les concurrents et leur voiture. Le chevalier Florio se préoccupe même de la question hôtels pour les voyageurs, afin de leur assurer chambres et pensions aux prix les plus avantageux.

ALPHONSE AUX REGATES

Madrid, 11 — Le roi d'Espagne a fait savoir qu'il assisterait, cet été, à l'île de Wight, aux grandes régates de Cowes. Un de ses yachts prendra même part à cette manifestation et nous savons quels succès a toujours obtenus le pavillon royal !... Nul doute que, cette fois encore, il ne sorte victorieux de l'épreuve.

UN RAID SENSATIONNEL

Paris.—Notre confrère l'"Auto" annonce, à grands sons de trompe, un raid sensationnel qu'aurait projeté le vaillant capitaine Marchal —le tour du monde sur un anvion limousine six places—. Point que ce projet nous étonne de ce hardi et distingué pilote, mais est-ce que notre confrère ne lancerait pas là une nouvelle un peu prématurée ? Car, si Marchal a des projets, qu'il nous a confiés, du reste, ils sont pour l'instant quelque peu différents de ce qu'affirme le "grand jaune".

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Le train No 8 quittant la gare Centrale à 3.45 p. m. tous les jours excepté dimanche, arrivant à Montréal (rue Windsor) à 6.45 p.m. et le train No 7 de Montréal (rue Windsor) à 3.30 p.m. tous les jours excepté dimanche, arrivant à la gare Centrale à 6.30 p.m., sont pourvus de wagons de premières et de seconde en plus de wagons-buffet.

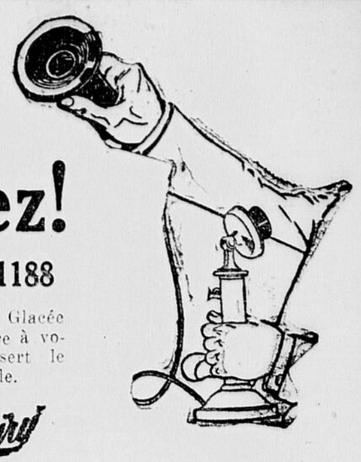
Achetez vos bilets au bureau des billets de la ville, 83, rue Sparks.

Ecoutez!

Appelez Queen 1188

pour avoir de la Crème Glacée de l'Ottawa Dairy livrée à votre domicile — le dessert le plus délicieux imaginable.

Ottawa Dairy



LE CLUB OTTAWA À L'OEUVRE CE SOIR

LES MAGNATS DE LA CROSSE PRENDRONT UNE DECISION

Les directeurs du club de crosse d'Ottawa se réuniront, ce soir dans les bureaux du président Booth afin d'étudier la nouvelle situation dans le monde du gouret et d'aviser aux moyens à prendre. On ne sait encore ce que feront les magnats, car les opinions sont partagées; d'aucuns prétendent qu'il serait préférable de reprendre le système professionnel, car il y a à Ottawa un grand nombre de "pros" dans la localité et si le sport amateur a le dessus, les fameux guerriers seront par le fait même, mis au rancart.

D'autre part on nous fait remarquer que la nouvelle ligue de Newsy Lalonde n'est guère solidement établie et qu'il serait vraiment regrettable de sourire après quelque chose qui n'existe que dans l'imagination de tel ou tel individu. On sait que la crosse était à la veille de rendre l'âme ici et le retour au sport amateur fut son seul salut. Il serait préférable de permettre aux "pros" et aux amateurs de s'entremêler.

L'ANGLETERRE VAINQUEUR

Londres, 11. — L'Angleterre a triomphé de l'Ecosse à un score de 5-4 dans une partie internationale de ballon. Si l'Ecosse eût gagné, elle aurait décroché le championnat, mais le résultat de la bagarre laisse les honneurs au pays de Galles. Le terrain était en vilain état, mais la partie fut rapide et intéressante. Trois points furent comptés en moins de cinq minutes après le démarrage et à l'intervalle l'Ecosse menait à un score de 4-2; dans la deuxième strophe, les Anglais surprirent leurs partisans et tapochant trois points qui leur donnèrent la palme.

UN PROJET FAMEUX

Paris, 11 avril.—Un pilote italien se propose, paraît-il, de traverser l'Atlantique, partant de Rouen pour atterrir à New-York —4,000 kilomètres.— Son appareil, F. I. A. T. ferait du 250 à l'heure, ce qui représen- ...ures de vol, à condition que... ! !

...a que, jusqu'ici, l'Atlantique a été traversé par un dirigeable anglais, puis, partiellement, par Alcock à bord d'un avion anglais et, enfin, par escales successives et.... nombreuses, par l'hydravion américain de Read.

RECORD MONDIAL

Berkeley, Cal., 11.—Le record mondial de 9 3-5 secondes pour les 100 verges a été égalé par Paddock, de l'Pniversité de la Californie-Sud dans un tournoi contre l'Pniversité de la Californie. Son temps est donc le même que celui de D. J. Kelley, dont on annonçait la mort vendredi, à l'âge de 32 ans.

UN ARBITRE MALMENÉ

DES ATHLETES PEU CEREMONIES A NEW-YORK. — UNE SUGGESTION.

Toronto, 12. — Une dépêche spéciale de New-York, au "Globe" de cette ville, propose une nouvelle forme de divertissement pour les amateurs du ballon soccer.

Voici le résumé de la dépêche. "Une joute entre équipes industrielles, disputée ici samedi, se termina à un score de 2-2, à la satisfaction générale, par conséquent. Les deux équipes se mirent en frais de malmener l'arbitre Bert Sommers qu'elles placèrent dans une boîte et promenèrent lugubrement d'un bout à l'autre du terrain. L'arbitre n'était réellement pas encore décédé puisqu'il ne cessa de sonner son grelot durant la procession, jusqu'à ce qu'on le culbute sans cérémonie sur le paillasson plus ou moins soyeux de la vieille machine ronde."

DEUX RECORDS À LA NAGE

Détroit, Mich., 11.—Deux nouveaux records du monde à la nage ont été établis ici samedi soir au tournoi national. Teddy Cann, de New-York, a gagné le championnat de 220 verges en 219 4-5, soit deux secondes de plus rapide que l'exposition de Norman Ross, 2.21 3-5. Quatre filles de New-Yory ont établi un nouveau record de 400 verges, en couvrant la distance en 5.03 2-5.

LE GRAND PRIX SERA DISPUTE

Prais, 11 — En dépit des bruits sinistres qui ont couru ces temps derniers, le Grand Prix de l'Automobile de France sera bel et bien disputé l'an prochain, et nous croyons savoir que le circuit de Lyon (le même qu'en 1914), a les plus grandes chances.

En attendant les engagements commencent à arriver pour la Coupe Internationale des voiturettes qui sera courue le 29 août, sur le circuit du Mans. Sizaire et Naudin ont déjà engagé trois voitures.

UN CHAMPION DECEDE

Philadelphie, 11 avril.— Edwin E. Grice, un fameux rameur d'autrefois a succombé aujourd'hui à une syncope. Il était âgé de 64 ans.

En 1906, M Grice établit un record mondiale en ramant 4.201 milles du 4 janvier au 3 décembre et en 1913, il abaissa son propre record en ramant 4,425 milles durant l'année.





La Mère Sage emploie TAROL

PARCE qu'elle sait, pour l'avoir souvent employé, qu'il n'y a pas de remède plus efficace, plus sûr et plus agréable au goût que "TAROL." Les enfants l'aiment et quelques doses suffisent généralement pour enrayer un mauvais rhume.

Les mères prudentes en ont toujours une bouteille à la maison, c'est leur sauvegarde.

Dr ED. MORIN & CIE, Limitée, :: QUEBEC, Qué.

OVIDO

"La Perfection en fait de Cigares"



ACHETEZ-LES A LA BOITE.

"Club Selections"

2 pour 25c.

"Et ils valent le prix"

Grandeur "DEMOCRAT" 10cts.

C'est la qualité incomparable des tabacs de la Havane qui fait de l'Ovido "La Perfection en fait de Cigares".

TAILLEURS TIP TOP
CONFECTIONS 27 FAIT SUR MESURE
202 SPARKS ST. OTTAWA

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

8ième Année — No 84. OTTAWA, LUNDI, 12 AVRIL 1920. 2 SOUS LE NUMERO

QUAND ON VEUT

La Ligue des Droits du Français de Montréal nous adresse la communication suivante qu'elle nous prie de publier avec ou sans commentaires. C'est avec plaisir que nous nous rendons au désir de cette organisation qui a tant fait, depuis sa fondation pour la revendication et la défense des droits de notre langue dans tout le Canada.

"Les débats parlementaires, les faits que signalent quotidiennement les journaux, démontrent que, par volonté consciente ou non, on tend à la proscription graduelle du français dans les services administratifs qui relèvent du pouvoir fédéral.

"Cette manoeuvre est plus dangereuse qu'une attaque brutale sur le terrain législatif. Elle risque, par une série de petits faits indéfiniment multipliés, d'annuler dans la pratique nos garanties constitutionnelles. Il importe de la dénoncer avec méthode et persévérance, d'y opposer une série de protestations dignes et mesurées, mais aussi nombreuses, aussi constantes que les violations du droit.

"L'*Action Française* prie tous ceux qui ont à se plaindre d'une injustice de protester auprès des pouvoirs compétents, de signaler à la presse leurs griefs et leurs réclamations, afin que celle-ci puisse y faire écho; elle les prie surtout de faire part à leurs députés de ces griefs, en les invitant à exiger des divers ministères les explications, les ordres nécessaires. La session permet de donner à ces justes réclamations un état, une efficacité qu'il serait impossible de leur assurer autrement. Les sociétés nationales tiendront, sans aucun doute, à appuyer énergiquement cette campagne de protestations.

"L'*Action Française* serait heureuse, pour constater l'étendue du mal et l'intensité de la réaction nécessaire, de recevoir copie des lettres adressées aux députés, aux corps publics, ainsi que l'exposé détaillé des griefs que suscite l'attitude des divers services fédéraux. On est prié d'adresser ces documents au secrétariat de l'*Action Française*, 32 Immeuble de la Sauvegarde, Montréal."

(L'*Action Française*.)

* * *

Cet appel devrait être entendu de tous et provoquer une action concertée.

La grande cause de nos multiples défaites, de nos reculs continuels, des deuils de justice dont nous sommes victimes, c'est notre inertie incorrigible. Chaque fois que nous voyons une occasion de protester, nous nous disons qu'un autre le fera bien qui a plus d'influence que nous, et le résultat c'est que personne ne proteste et que l'injustice demeure.

Si les Canadiens français prenaient leur cause en main et se décidaient à se défendre contre toutes les attaques, la paix ne tarderait pas à régner, dans la justice et le respect mutuel.

Prenons un exemple concret: il y a quelques jours, un sénateur présente au Sénat un projet de loi permettant l'établissement de cours de divorce dans toutes les provinces du pays, puisque ces cours seraient fédérales.

La province de Québec ne veut pas de ces cours et on le comprend parfaitement, puisque le divorce, à tous les points de vue est mauvais, comme on aura bientôt l'occasion de le démontrer.

Il est donc fortement rumeur au Sénat que la province de Québec va s'opposer solidement au projet de loi sur le divorce. Devant cette perspective d'une opposition concertée, l'auteur du projet de loi retire son bill et le remplace par deux bills particuliers affectant respectivement deux provinces, mais sauvegardant totalement les droits de la province de Québec.

Une leçon éloquente se dégage de ce fait. C'est que si les Canadiens français, chaque fois que nos droits sont violés, chaque fois qu'une injustice est en train de s'élaborer, se soulevaient en bloc pour protester, pour résister, on n'oserait pas passer outre et on s'inclinerait devant le droit.

Si nous sommes considérés comme une race inférieure en ce pays, si notre langue, officielle comme l'autre, est bafouée et méprisée, c'est parce que nous sommes trop apathiques, trop timides, trop accommodants devant les attaques. Un peu de fierté et de courage et nous serons respectés.

J.-Albert FOISY.

DEUX OEUVRES

Comme il nous arrive plusieurs demandes de renseignements au sujet du "Foyer" et de l'Institut Jeanne d'Arc, nous allons essayer de répondre à tous en même temps, nous excusant auprès de nos amis de ne pas pouvoir répondre à tous en particulier.

Nos correspondants nous demandent certaines précisions qui peuvent intéresser un grand nombre de nos lecteurs. Ceux-ci, au courant des dangers que rencontrent les jeunes filles étrangères qui doivent vivre en ville, loin du foyer paternel, s'y intéresseront d'autant plus. Nous essaierons donc de renseigner et nos amis qui s'occupent activement de l'Institut Jeanne d'Arc et ceux qui offrent leur dévouement au "Foyer".

Le "Foyer" est une succursale du "Foyer" (Ltée.) de Montréal, ayant les mêmes méthodes et le même but immédiat que ce dernier. Le lien qui réunit les deux oeuvres consiste précisément dans l'uniformité des méthodes et aussi dans l'amicale union des efforts soutenue par une correspondance constante. Financièrement, l'autonomie est complète.

A titre de filiale, l'oeuvre d'Ottawa jouit de certains privilèges particuliers au "Foyer" de Montréal, par exemple celui de l'affiliation à l'oeuvre de l'Association Internationale de la Protection de la Jeune Fille, association bénie et encouragée par plusieurs évêques de tous les pays.

L'Institut Jeanne d'Arc est une institution distincte qui continua dans la paroisse de Notre-Dame d'Ottawa, avec des méthodes différentes, l'oeuvre que les demoiselles de l'Association Catholique Féminine du "Foyer" avaient entreprise. La séparation se fit dès le début. Le "Foyer" de la rue St-Patrice dut changer de nom et devint l'Institut Jeanne d'Arc.

Des religieuses dominicaines de Lewiston, croyons-nous, furent appelées à diriger la nouvelle oeuvre. Toutefois ces dernières ne crurent pas devoir conserver cette direction et l'une d'entre-elles, la Révérende Soeur Marie Thomas d'Aquin obtint, de Rome, la permission de fonder une nouvelle congrégation religieuse à cet effet.

Actuellement, l'Institut Jeanne d'Arc occupe un vaste local, rue Sussex à Ottawa et se développe rapidement, encouragé par l'autorité diocésaine et soutenu par les catholiques et les protestants de la ville. On y reçoit des jeunes filles, sans distinction de race et de religion.

Ce dernier point distingue l'Institut du "Foyer". Ce dernier ne s'occupe habituellement que des jeunes filles canadiennes-françaises qui se présentent à ses bureaux. Jusqu'ici, on a eu le soin de diriger les jeunes Irlandaises vers "Rosary Hall" et les jeunes protestantes au Y.W.C.A. Par contre, les jeunes Canadiennes qui se présentent au Y.W.C.A. ou à "Rosary Hall" reçoivent l'adresse du "Foyer".

Le "Foyer" compte parmi ses moyens des maisons de pension, mais ses efforts convergent surtout vers la jeune fille hors du foyer paternel, au bureau, à l'atelier, en voyage, partout où l'inexpérience ou la faiblesse réclament l'appui moral d'un protecteur ou la surveillance bienfaisante d'une mère.

Comme on le voit, les deux oeuvres qui ont beaucoup de ressemblances offrent leurs efforts et leur dévouement, à la jeune fille, hors du foyer domestique; les moyens seuls diffèrent.

Au Jour le Jour

L'avance de l'heure

La mesure, reprise encore cette année, d'avancer l'heure normale sous prétexte de gagner une heure de lumière solaire provoque des discussions assez vives.

Nous sommes absolument de l'avis de ceux qui trouvent la mesure inopérante surtout en regard de la gêne qu'elle impose.

Un ami nous écrit à ce propos: "Monsieur Fortin, de Stansfold qui a écrit au *Devoir* une lettre pour protester contre l'avancement de l'heure appelle ce changement une Chinoiserie. C'est cela, mais c'est une tyrannerie que de l'imposer à tout le pays pour plaire à quelques jouisseurs et à quelques flaneurs qui veulent s'amuser le soir. Il est grandement temps de protester contre ce caprice qui bouleverse l'ordre de la nature et est une source de graves inconvénients pour la majorité. Les journaux comme le *Droit* et le *Devoir* qui sont pour former l'opinion des gens sages ne peuvent pas se désintéresser de cette question qui a des conséquences plus graves qu'on ne le croit. Il est temps que ces journaux jettent leur note pour protester.

"L'avancement de l'heure dérange les écoles, les couvents, les collèges, les communautés religieuses et les cultivateurs qui forment la majorité dans le pays."

Le divorce

Le R. P. M. C. Forest, O.P., publie actuellement dans les colonnes du *Devoir* une série d'articles sur le divorce.

Cette forte et lumineuse étude vient à son heure. Elle pose nettement les principes et développe la doctrine véritable au sujet de cette plaie sociale qu'est le divorce et de l'effroyable dissolution où nous entraîne sa pénétration dans les moeurs contemporaines.

Un président de tribunal de Cincinnati affirme, qu'en 1919, il y a eu aux Etats-Unis plus de 400,000 divorces.

En Angleterre, dans l'espace de dix semaines, les juges prononcèrent 1,600 séparations sur 2,000 demandes.

Enfin, au cours d'une seule semaine on atteignit au chiffre considérable de 360 divorces.

On a même tenté de faire croire que l'Eglise sanctionnerait le divorce en autorisant, en Autriche, le remariage catholique des divorces. C'est une nouvelle perverse et fausse, on l'a dit.

Orateur unilingue

La *Tribune* de Sherbrooke fait observer que le fait pour le parlement canadien d'avoir un orateur exclusivement unilingue et ne comprenant pas un mot de français constitue une infériorité.

Le même confrère suppose le cas où un orateur surviendrait ne parlant que le français et pas du tout l'anglais. Il y aurait une jolie levée de boucliers! Et pourtant, le français a, chez nous de par la constitution des droits identiques à ceux de l'anglais. Donc nous sommes aussi fondés à critiquer l'unilinguisme de l'orateur anglais que les Anglais le seraient, le cas échéant, à critiquer l'unilinguisme d'un Orateur français.

"Cher Monsieur"

"L'incident récent survenu au Parlement fédéral, au cours duquel sir George Foster, premier ministre intérimaire avait refusé de donner la main à M. Harry Flynn, réprésentant des Vétérans, réclamant une indemnité et même refusé de le recevoir et de l'entendre, provoque de la part du *Devoir* ce piquant commentaire: "Cela ne l'a pas empêché (le ministre) de lui écrire quelques minutes plus tard pour expliquer son geste, une lettre qui débute ainsi: "*Dear mister Flynn*".

C'est un épisode de plus de la gigantesque comédie du monde!

B.

SIMPLE QUESTION

Pourquoi augmente-t-on cette année le prix de la glace dans des proportions que ne justifie pas la hausse des salaires, comme si les rivières avaient fourni moins de glace ou haussé leurs prix.

UN CURIEUX.

AU PARLEMENT

Le calme règne à la Chambre des Communes.— Les députés français revendiquent les droits reconnus à la langue française par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.— La vigilance est nécessaire.— La loi électorale et le budget.

(PAR CHARLES GAUTIER.)

LE FRANCAIS AUX COMMUNES

Nos députés ont l'oeil ouvert sur tout ce qui regarde la langue française et ses droits, au Parlement et dans les ministères. Plusieurs font entendre leurs protestations chaque fois que l'occasion s'en présente; ils le font avec intelligence et persévérance, et ils parviennent ainsi, sans aucun doute, à combler certaines lacunes, injurieuses pour notre langue.

Au cours de la semaine qui vient de finir, l'occasion s'est présentée de revendiquer les droits de la langue française, méconnus à l'intérieur même de la Chambre des Communes: Par la nouvelle organisation du personnel de la Chambre, soumis à l'approbation des députés, on supprime un bureau composé exclusivement de fonctionnaires français et créé en vertu de l'officialité de la langue française. Il s'agit du bureau des journaux français de la Chambre. Nos lecteurs sont déjà au courant de la question et nous ne voulons pas répéter ce que nous avons déjà écrit à ce sujet dans les compte-rendus précédents. Qu'il suffise de dire aujourd'hui que la suppression de ce bureau ne se fera pas toute seule. Les députés canadiens-français sont décidés de protester de toutes leurs forces, afin de prévenir cette injustice envers la langue française. Ils auront fort à faire parce que l'Orateur de la Chambre semble tenir mordicus à tous les détails de la nouvelle organisation, surtout à ceux qui ont pour but de reléguer le français au second plan. Mais s'ils continuent de conduire la discussion sur cette question comme ils l'ont fait au cours de la semaine dernière, ils remporteront certainement la victoire.

La langue française n'est pas méconnue qu'à la Chambre des Communes; dans plusieurs ministères, on fait tout ce que l'on peut pour faire disparaître la langue française et l'on répond en anglais aux lettres écrites en français. L'incident Barré a prouvé fort clairement qu'au ministère du Commerce, la langue française était reléguée au second plan, et que ceux qui voulaient se faire servir en français, comme ils ont le droit de l'être, s'exposaient à de fâcheux contretemps. M. Casgrain a déclaré avoir reçu un bon nombre de plaintes de personnes qui se sont adressées en français aux ministères du Commerce et de la Marine et qui ont reçu des réponse en anglais. Cette manière d'agir de la part du gouvernement, est injurieuse pour la population française et, en ne manquant pas l'occasion de protester, les députés français rendent service à la minorité française.

Un autre cas de ce genre a été présenté par M. Archambault. Un fermier canadien-français, de Cantal, Saskatchewan, a demandé au bureau de l'impôt sur le revenu de Prince-Albert, des formules en français. On lui a répondu qu'il n'y en avait pas, et que s'il ne remplissait pas la formule anglaise qui lui avait été envoyée, le gouvernement prendrait une action judiciaire contre lui. Des faits de ce genre sont simplement révoltants. Si les ministres avertissaient une fois pour toutes leurs chefs de bureau, de respecter la langue française, ces fâcheux incidents ne se produiraient pas.

Il resort de tout cela que, dans un pays où deux langues sont officielles, un fonctionnaire haut placé, pour être compétent, doit connaître très bien ces deux langues, afin de donner un service identique aux deux parties de la population. Mais en pratique, dans nos ministères, c'est le contraire qui se produit. On dirait que la marque de la compétence est accolée simplement aux unilingues, tandis que ceux qui savent les deux langues et dont les services sont indispensables, sont relégués aux positions inférieures. Tel est l'esprit de la classification du Service Civil, qui a été faite par des unilingues, sous l'inspiration d'autres unilingues. Tant que cet esprit régnera, il faudra s'attendre à tout autre chose qu'à de l'harmonie et de la bonne entente.

LA LOI ELECTORALE

La loi électorale qui forme un document volumineux, a été discutée en comité clause par clause, pendant plusieurs séances de la semaine dernière. Il reste encore beaucoup de travail à faire, pour ce document compréhensible aussi bien qu'acceptable de tous les députés. Le bill a un intérêt tout spécial pour les députés ainsi que pour tous ceux qui ont des aspirations politiques. Il y est en effet question des conditions pour être électeur, candidat, officier de scrutin, juge d'élection, etc. La discussion de ce bill qui est fait d'un grand nombre de détails techniques, occupera la Chambre pendant au moins encore une semaine.

LE BUDGET

On ne connaît pas encore la date à laquelle sera prononcé le discours du budget. Le ministre des Finances, interrogé à ce sujet la semaine dernière, n'a pas voulu donner une réponse exacte. Il est peu probable que ce discours soit prononcé avant les derniers jours d'avril.

PATRONS ET OUVRIERS

De la toujours excellente chronique ouvrière du *Canadien* nous tirons ces principes si évidents et, malgré tout, si oubliés bien souvent.

LA QUESTION DU JOUR

Si nous observons un peu ce qui se passe dans la société, si nous lisons ce qui s'écrit dans les revues et dans les journaux, si nous prêtons l'oreille aux conversations quotidiennes, nous ne pouvons manquer de constater que la question du jour, la grande préoccupation de l'heure présente, c'est le problème social, que l'on pourrait aussi bien appeler la Question Ouvrière.

LE MAL A GUERIR

Il semble aujourd'hui que la société est menacée jusque dans ses fondements, qu'elle vacille, qu'elle est en train de chanceler sur sa base; l'ossature qui doit en garantir la solidité semble vouloir se désagréger: en effet, on ne respecte plus l'autorité, la vie de famille s'en va, l'idée religieuse n'exerce plus son heureuse influence sur de nombreux esprits, le règne de la jouissance et de l'égoïsme s'étend partout, envahit toutes les classes.

LA SOURCE DE CE MAL

La source du malaise social actuel c'est le défaut d'harmonie entre les deux groupes en cause: les Ouvriers et les Patrons. "L'erreur capitale, dit le Pape Léon XIII est de croire que ces deux classes sont ennemis-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les pauvres et les riches pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné."

LES PRINCIPES

Les principes qui doivent nous guider dans l'étude de cet important problème, les seules lumières qui puissent dissiper les ténèbres dont on s'est plu à entourer cette importante question, sont ceux qui appuient sur cette vérité fondamentale émise par celui que l'univers se plaît à nommer "Le Pape des Ouvriers", le grand Léon XIII: "De même que dans le corps humain, dit-il, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre de manière à former un tout exactement proportionné, ainsi dans la société les deux classes des Patrons et des Ouvriers sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre."

Les Patrons et les Ouvriers ont un impérieux besoin les uns des autres, leur concours pour la production économique, quoique différent, est cependant nécessaire et essentiel. Sans Capital point de Travail et sans Travail point de Capital.

LA REALITE

Au temps si décrié du Moyen Age, alors que florissaient les Corporations ouvrières; il existait vraiment des relations harmonieuses entre ouvriers et patrons c'est qu'à la base de ces relations se trouvaient les principes chrétiens, les vérités de l'Evangile.

Aujourd'hui, c'est la lutte des classes dans la société: au lieu de se considérer comme les membres d'une grande famille, patrons et ouvriers se regardent comme d'irréductibles adversaires, l'ouvrier se défie du patron et ce dernier se désintéresse de ses ouvriers et les regarde trop souvent comme des machines dont il faut tirer le meilleur rendement.

L'ACTION FRANÇAISE

Le devoir des classes professionnelles.—Le rôle de l'Université.—A propos de régionalisme: Une déclaration, un article.— On demande mille nouveaux abonnés.

L'*Action Française* de mars offre à ses lecteurs un menu particulièrement substantiel: un grand article de M. Antonio Perrault, professeur à l'Université de Montréal, sur le devoir des classes professionnelles, puis quelques pages vibrantes où M. Amédée Monet, député de Napierville, marque que l'Université de Montréal, sous peine de n'accomplir point sa mission essentielle, devra être nettement catholique et canadienne-française, une déclaration de "La Rédaction" et une importante chronique d'un nouveau collaborateur, François Hertel (le nom apparait pour la première fois dans notre presse, mais l'allure n'est pas d'un novice) sur l'*Action Française* et le régionalisme, une page émouvante de Joyberte Soulanges sur Blanche d'Haberville, l'héroïsme des *Anciens Canadiens*, l'*A travers La Vie courante* de Pierre Homier et la *Vie de l'Action Française* de Jean Tranchemino. La livraison étant pleine à déborder, on a dû remettre au prochain numéro plusieurs articles déjà composés.

L'*Action Française* témoigne chaque jour d'une vigueur plus grande, mais elle n'est pas satisfaite de son tirage actuel. Elle réclame mille nouveaux abonnés.

L'abonnement à l'*Action Française* est de $1 par année, payable d'avance. Les abonnements partent du 1er janvier. S'adresser au secrétariat de l'*Action Française*, 32 Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

VICTOR HUGO MORT CONVERTI

Le très distingué correspondant de la Croix, dont les "Lettres d'Angleterre" sont si appréciées, a envoyé récemment au journal "cette information inédite fort intéressante à la critique historique", telles que les relate "l'admirable bulletin des Chevaliers et Servantes du Très-Saint-Sacrement, le *Stella Maris*, publié par le R. P. Lester, S.J.

Victor Hugo avait promis à sa mère de dire tous les jours de sa vie un Ave Maria. Il y a bien des années, le P. Louis fit sa connaissance à Guernesey; il devint même un ami intime. Le poète lui demandait un jour:

—Que pensez-vous de mes oeuvres?

—Je dois vous avouer qu'autrefois vous avez admirablement écrit, dans un style charmant et sain, élevé et plein de foi; mais maintenant permettez-moi de vous le dire, vous semblez avoir emprunté votre plume et vos pensées au diable.

Loin de se fâcher, ces paroles lui firent venir les larmes aux yeux. Plus tard, le poète demanda au prêtre de lui permettre d'orner l'autel de la chapelle de son collège pendant le mois de mai. Le bon prêtre y consentit volontiers, et Hugo orna l'autel de la sainte Vierge des fleurs les plus magnifiques que son jardin ou le fleuriste lui fournissaient.. Le récit des funérailles de Hugo remplit d'alarmes le bon prêtre, qui rencontra par hasard un vieil ami commun. C'était le médecin du poète: un chrétien pratiquant. Il avait prévenu Hugo que l'heure de la mort approchant pour lui: il était temps d'appeler le notaire et le prêtre.

—Certainement, je ne veux pas mourir comme un chien.

On uli refusa cette consolation, mais le médecin chrétien ne se tint pas pour battu; il trouva un prétexte pour rester seul quelque temps avec le malheureux Hugo.

La chambre du malade était à l'arrière de la maison, avec les fenêtres ouvrant sur un balcon qui donnait sur un passage étroit.

La maison d'en face avait un balcon semblable, et un ami chrétien du médecin y demeurait: un prêtre appelé devait donner l'absolution à Victor Hugo sur un signal convenu.

—Dites à M. Hugo de faire un acte fervent de contrition, dit le prêtre, avec le désir de faire une confession complète, si cela lui était possible.

J'ouvris la fenêtre, dit le médecin, et pendant que le prêtre donnait l'absolution, Hugo disait tout haut son acte de contrition avec une telle ferveur et une telle componction, que le coeur le plus dur en eût été touché jusqu'aux larmes. Les larmes du poète étaient bien celles du repentir sincère... Il mourut une heure après.

J'abrège un article de trois pages serrées, écrit par le P. Francis Drèves dont le Catholic Directory donne l'adresse à Saint-Peter's College, Freshfield, près Liverpool. Le bon prêtre ami de Hugo a plus de quatre-vingts ans, et il est toujours de ce monde.

LE DIOCESE D'EDMONTON

Mgr LePailleur vient de rentrer d'un voyage dans l'ouest canadien, où il était allé représenter Mgr l'archevêque de Montréal aux funérailles du regretté Mgr Légal, archevêque d'Edmonton. La vacance de cet important siège archiépiscopal de l'Alberta met naturellement à l'ordre du jour tout ce qui se rapporte à la vie et à l'état de ce diocèse. Les enseignements que nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs les intéresseront sans aucun doute. Ils proviennent d'une source sûre. Ces statistiques sont relevées des rapports paroissiaux. Les prêtres en charge des paroisses et missions ont fait, cette année, ces rapports avec un soin particulier, chacun ayant dressé, pour sa paroisse ou sa mission, la liste des noms de toutes les familles, avec le nombre des membres de chaque famille, selon la nationalité.

La population catholique du diocèse, d'après ce relevé, est de 40,426 âmes, dont 19,510 de langue française et 30,216 d'autres langues (8,585 de langue anglaise; 4,145 de langue allemande; 4,110 de langue polonaise; 2,891 de langue indienne; 1,185 d'une autre langue). Tous ces fidèles sont répartis sur un vaste territoire, en 69 paroisses, missions ou postes, visités régulièrement, et un bon nombre de postes visités à des intervalles plus éloignés.

Le clergé compte 117 prêtres, dont 95 de langue française et 22 d'autres langues (6 anglais, 7 allemands, 2 polonais, 7 autres). Là-dessus, on compte 23 prêtres séculiers, dont 20 de langue française, 52 oblats, dont 38 de langue française, et puis des jésuites, des franciscains, etc.

Les étudiants ecclésiastiques, dans les séminaires ou les scolasticats, sont au nombre de 94, dont 46 de langue française.

Les diverses communautés religieuses (il y en a 12) comptent 424 membres, dont 356 de langue française.

A la législature provinciale, il y a 5 députés catholiques, tous de langue française et du diocèse d'Edmonton. L'honorable J. Côté, secrétaire provincial, est le représentant reconnu à la Chambre des catholiques de l'Alberta. Il n'y a, pour l'Alberta, qu'un seul sénateur, et c'est l'honorable A. Forget, canadien-français et catholique. A la Chambre fédérale à Ottawa, l'honorable A. Mackie, député de l'une des divisions d'Edmonton, catholique, est né dans Québec d'une mère canadienne-française.

Ces quelques données établissent, croyons-nous, amplement que l'influence catholique, en Alberta et à Edmonton, est pratiquement liée à l'influence française.

E.-J. A.

(*Semaine Religieuse de Montréal*)

FLECHETTE

Apprentissage laborieux

Le métier d'escroc n'est pas une sinécure tant s'en faut. Il exige, tout au moins un apprentissage laborieux et que tout le monde n'est pas en mesure d'acquérir.

On vient par exemple d'arrêter en France, un Roumain qui avait "débarrassé" de ses bijoux une riche Américaine.

Voici le curriculum vitae de ce monsieur. Originaire de Bucarest, il a été étudiant à Prague et à Paris, officier en Russie, agent secret au Japon, directeur d'hacienda au Mexique, dompteur de chevaux sauvages en Argentine, acteur dramatique aux Etats-Unis, chef de bandes insurgées en Bessarabie, pianiste à Londres, conspirateur en Hongrie où il fut condamné à mort, et trafiquant d'opium en Chine. Comme on le voit, son existence est bien remplie. Aussi quelle conversation agréable et nourrie que la sienne! Ajoutez à cela un physique de jeune premier, une élégance du meilleur ton, des manières de parfait gentleman, et vous ne vous étonnerez pas de ses succès.

Eh! Cela représente, n'est-il pas vrai un apprentissage pénible et dispendieux. Et si ces messieurs doivent mettre sur leur carte de visite leurs professions successives ces cartes prendront bientôt la dimension d'une affiche de cinéma... et avec la crise du papier!...

LE PASSANT.

EN FAVEUR DU "DROIT"

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Un curé du diocèse de Nicolet nous écrit la lettre suivante:

Mon cher Monsieur,

Je vous envoie un chèque à votre ordre ($15.00).

De ce montant, vous voudrez bien prendre le prix d'abonnement pour un an au journal le "Droit". La balance restera pour l'oeuvre de votre journal..... Il peut se faire que je fasse encore quelque chose d'ici peu.

Je vous souhaite succès et courage pour le bon combat.

Votre humble serviteur.

(Signé) Un Prêtre.

Nombre de souscripteurs font retenir sur leur souscription un abonnement au journal. C'est un puissant moyen d'aider.

En demandant un abonnement au journal vous augmentez la circulation. La haute circulation est une condition nécessaire de la vie d'un journal puisque celle-ci détermine le tarif de l'annonce qui finance le journal.

Au reste, plus le journal sera répandu plus son action intellectuelle et morale sera forte, plus et mieux les causes dont il se fait le champion seront connues, appréciées et soutenues.

Se sentir appuyé et en communication constante avec des milliers de gens qui partagent nos idées, est pour ceux qui luttent un puissant réconfort et exerce parfois une influence décisive sur l'issue du combat. La force numérique est un facteur que l'ennemi, l'adversaire, le snob, voire l'indifférent pèsent avec soin.

La cause pour laquelle le "Droit" bataille est une cause nationale. Elle a droit à l'appui de tous. Chacun doit y mettre du sien.

Toute correspondance doit être adressée à M. Charles Leclerc, C.P. 556, Ottawa.

Nouvelles de Hull

Cette liberté

Nous avons assez longuement traité samedi de la question de la meture à bonne heure des magasins. Malgré tout, nous avons nécesrement négligé de discuter certaines raisons alléguées par quelques rchands pour ne pas favoriser la demande des commis. Il y en a une laquelle nous croyons devoir insister d'une manière toute particue, et c'est l'objection de la liberté individuelle.

Cette objection peut paraître irréfutable à un grand nombre, mais fait, elle n'est pas difficile à résoudre. Que l'on permette aux com- de discontinuer leur journée, à sept heures, dit-on, mais au moins on laisse au marchand le droit d'user de sa liberté de travail et de ir son magasin ouvert jusqu'à une heure plus avancée, s'il veut bien même seul, recevoir la clientèle. Nous ne nous opposons pas à ce les commis quittent le travail à sept heures, mais nous voulons on nous laisse travailler.

Pour refuter cette objection de liberté individuelle, nous n'entrendrons pas une longue thèse; ce serait probablement un travail tile dans la plupart des cas. Le règlement de fermeture à bonne re comme tous les autres règlements municipaux déterminant la sse que les véhicules ne devront pas dépasser en ville, les endroits on devra jeter les déchets, l'enlèvement de la neige, le nettoyage des s, etc., est certainement restrictif de la liberté individuelle comme l'entend généralement. Cependant si on veut admettre qu'on ne t vivre en société sans qu'il existe des lois ou des règlements qui leront certains aspects extérieurs de cette ville, on ne peut venir pposer à un règlement, qui n'a rien de mauvais en soi et l'accuser s que les autres de venir en opposition avec la liberté. Sans cela il drait condamner les règlements qui défendent de jeter les ordures les trottoirs, de déverser nos égoûts sur le terrain de notre voisin, lever et de garder des porcs sur toutes les propriétés de ville, de duire les autos à une trop grande vitesse, etc.

Donner la liberté dans le bon sens du mot, c'est fournir les moyens ous d'atteindre leur fin. Une des fins de la société est le maintien l'ordre, la protection des plus faibles contre les plus forts, la distrition de la justice d'une manière aussi égale que possible pour tous, tenant compte de toutes les circonstances. Voilà pourquoi on ne t demander un règlement de fermeture à bonne heure qui n'obligeet pas tous les magasins des mêmes lignes de commerce à fermer leurs tes à la même heure. Un règlement de ce genre constituerait un ordre au profit de quelques-uns seulement. Comme la fin de la soté exige que l'intérêt général prime l'intérêt particulier, on n'a donc lieu de se plaindre que tel règlement qui n'est pas injuste soit un piètement sur la liberté de deux ou trois individus.

S'il fallait rayer toutes les lois ou tous les règlements qui restreient la liberté de certains individus, que nous resterait-il pour nous antir la première et la plus importante des libertés, celle de vivre? ux qui demeurent dans les villes jouissent d'avantages qu'ils ne rentrent pas dans les campagnes; par contre il faut bien qu'ils consent à subir certains inconvénients inhérents à la vie des villes.

D'ailleurs il ne faut pas oublier que sous prétexte de garder sa rté de vente, on enlèverait aux autres marchands la liberté de faire concurrence à chances égales, ce à quoi ils ont droit.

THOMAS POULIN.

LA SALLE NOTRE-DAME

La salle Notre-Dame était rem- hier soir de spectateurs désix de passer une agréable soirée. s espérances n'ont pas été déçues ce fut véritablement d'agréables ments que ceux passés hier soir ntendre de la belle musique, du nt bien rendu, avec en plus "L'Aur à la Poste", de M. Antonin oulx. Nous ne nous permettrons de donner une appréciation de écution des morceaux de musi-. Nous dirons seulement que e Pelletier a prouvé une fois de s qu'elle pouvait former de bons ves et que Mlle E. Archambault té la digne élève de sa maîtresse. La petite Alice Pelletier fut charnte dans son interprétation de dent de sagesse", et en rappel, "Plus". Méville Belleau est p connu pour que nous en faihas l'éloge. Il a parfaitement intenu sa réputation. Le public aussi heureux d'entendre M. et e Alexandre Dupont qui savent jours donner de l'agréable muue bien rendue.

'L'Amour à la Poste" est une ce qui était de grande actualité, a quelques années, alors qu'une itable folie d'amour par corresidance ou carte postale passait notre pays. Heureusement que vent est passé. M. Proulx en a ntré parfaitement le ridicule, r soir surtout, aidé qu'il était l'interprétation des acteurs.

dme Arthur Durocher fut apciée comme elle le méritait par vibrants applaudissements. "Que s-tu blanche tourterelle" était n choisi pour montrer la souse de sa voix. Le rappel ne fut moins goûté. Nous devons ater ici que tous les artistes au gramme durent répondre à des pels.

Cette soirée-concert sera répétée soir et on fera bien d'y aller nbreux si on veut passer un bon di soir comme on su jouir d'un u dimanche soir, hier. Voici le gramme de cette soirée :

PROGRAMME

Ouverture : "Obéron, Preciosa, Freischutz", Weber.—Duo à deux pianos, premier piano, Mme M. Pelletier; deuxième piano, Mlle E. Archambault, son élève.
Déclamation : "La dent de sagesse",—Mlle Alice Pelletier.
Chant : Roméo et Juliette : "Que fais-tu blanche tourterelle", Gounod,—Mme Arthur Durocher.
Comédie : "L'Amour à la poste".—Premier Acte.
Chant : "O Pays", Holmes,—M. Miville Belleau.—Accompagnatrice, Mme Belleau.
Trio—Violon, violoncelle et piano : "Extase", rêverie, L. Ganne—M. et Mme Alex. Dupont, Mme M. Pelletier.
Comédie : "L'Amour à la poste".—Deuxième Acte.
"O Canada!".

"L'AMOUR A LA POSTE"

Par M. Antonin Proulx, sous la ection de M. W. Sanche.

Personnages

Henri Gribois, M. Lionel Lefebvre; Jules Gribois, M. R. Décosse; Théodule Gribois, M. R. Dubois; Adolphus Labossée, paysan canadien, M. A. de Repentigny; Riffard, paysan, M. J.-Bte Charette; Gustave, fils de Labossée, (12 ans), Mlle L. Cousineau; Mme Gribois, épouse de Henri, Mlle M. Carrière; Uranie Labossée, fille de Adolphus, Mlle J. Genest; Rosine Riffard, Mlle G. Leroux; Mlle Poétique Desrêves, Mlle A. Laroche; Justine, servante, Mlle M.-T. Ménard; Accompagnatrice, Mme M. Pelletier.



CHEZ LES VOYAGEURS

Comme d'habitude, les Voyageurs catholiques de commerce ont tenu samedi soir, une intéressante soirée. On est à préparer la réunion annuelle du comité général et aussi, la correspondance contenait beaucoup: toutes les résolutions que les différents cercles ont l'intention de présenter à cette réunion qui se tiendra les 8 et 9 mai. M. Arthur Valin fut nommé délégué du Cercle de Hull à ce congrès et M. Isidore St-Pierre, substitut.

La pièce de résistance de la soirée fut à n'en point douter la conférence donnée par le Rév. Père Bonhomme, aumônier du Cercle sur notre histoire au point de vue constitutionnel. Comme il l'a fait remarquer, l'aspect constitutionnel de notre histoire a été malheureusement trop ignoré dans le passé. Nous avons une foule de gens instruits, de députés même qui ne connaissent pas un mot de nos droits constitutionnels. Aussi, il n'est pas étonnant de les voir, à la première occasion, avouer, affirmer que nous n'avons pas de droits, quand, en fait nous en avons de grands.

Comme l'heure était déjà avancée il dut passer rapidement sur ces six documents de notre histoire qui nous assurent des droits religieux et de langue. A partir de la capitulation de Québec et de celle de Montréal, en passant par le Traité de Paris, l'acte de Québec jusqu'à l'acte d'union, nos droits religieux nous sont garantis, ainsi que nos privilèges, nos usages et nos coutumes, de même que notre droit français. L'acte d'Union est venu abolir l'usage de notre langue française et donner lieu à nos grandes luttes pour le gouvernement responsable. Ces luttes ont abouti au rétablissement de la langue française comme langue officielle au fédéral et finalement à la Confédération qui confirme tout ce qui existait légalement alors.

Le R. Père conseille aux voyageurs de bien étudier notre histoire au point de vue constitutionnel, parce que c'est probablement le plus important dans les grandes luttes que nous avons actuellement et que nous aurons à soutenir pour la préservation de notre foi et de notre langue.

LES CLUBS

Le Cercle a adopté à ce sujet la résolution suivante:

Convaincus que les clubs constituent une plaie sociale que tous ceux qui ont à coeur le maintien de l'esprit de famille, la sauvegarde de la morale publique et la bonne réputation de leur ville, doivent travailler à éviter, ou à faire disparaître s'ils existent déjà;

Que le Conseil municipal est le mieux placé et le plus autorisé pour défendre les intérêts économiques, quelquefois moraux, et la bonne réputation de la ville;

Que rien ne peut l'empêcher de demander une faveur lorsqu'il ne peut réclamer légalement;

Croyant sincèrement que le Conseil municipal a de grandes chances de réussir à nous éviter ces clubs qui nous menacent pour le premier mai, s'il veut y mettre franchement son influence;

Les membres du Cercle catholique des voyageurs de Commerce de Hull réitèrent leur protestation déjà faite auprès des autorités municipales et leur demandent bien instamment, au nom de la morale et de la bonne réputation de la ville, d'user de leur influence auprès de l'Honorable Walter Mitchell pour qu'il n'accorde aucune licence de club cette année aux requérants qui doivent établir ces clubs dans les limites de la municipalité de Hull. Ils réitèrent unanimement une fois encore, la confiance qu'ils ont de voir le Conseil de Ville ne pas hésiter à prendre en main la protection des intérêts de la communauté toute entière dans cette question de clubs.

NOUVELLE MANUFACTURE

Le magistrat a rendu jugement dans la cause des deux frères Graveline, d'Aylmer, tous deux accusés de vol. Napoléon fut condamné à quatre mois de prison et Antoine fut acquitté.

Nous aurons bientôt une nouvelle manufacture sur la rue Montcalm, au No 45. On est actuellement à faire les réparations nécessaires à l'édifice et é suivre les procédures d'incorporation d'une compagnie au capital de $75,000. On commencera probablement à fabriquer des chapeaux pour hommes à cette nouvelle industrie vers le 20 de ce mois.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Dimanche, le 11 avril, les nombreux amies de Mlle Fernande Valiquette, 166 Laurier, Hull, se réunissaient à la demeure de son père pour fêter le 15ème anniversaire de sa naissance. Elles lui présentèrent un magnifique cadeau ainsi qu'un joli bouquet de fleurs naturelles. Etaient présentes: Mlles Laurette Larocque, Diane Fournier, Gabrielle Fournier, Alice Guertin, Lucienne Lauzon, Jeannette Cousineau, Simonne Cousineau, Lucile Cousineau, Françoise Cousineau, Charlotte Isabelle, Gabrielle Dupuis, Anita Kipp, May Kipp, Laurette Simon, Augusta Simon, Noëlla Lambert, Pearl Gauthier, Aline Charette, Aline Genest, Berthe Laflamme, Stella Lebeau, Colette Monette, Lauretta Thibault, Lucia Lambert, Alice Bélanger, Annie Watters, Jeannette Sanche, Léa Leblanc, Alice Soublière, Isabelle Parent, Causette Harper.

Toutes se séparèrent de leur charmante amie enchantées de la bienveillante hospitalité de M. et Mme Valiquette. Merci à tous.

PEINE

Le Rév. Père Lajoie est doublement désappointé, nous a-t-il déclaré, par le deuil qui le frappe actuellement. Il a du quitter la ville ce matin et en conséquence ne pourra assister ce soir à la réunion des commis et des marchands. Il nous a dit avant de partir qu'il aurait bien aimé pouvoir y assister et prendre part à la discussion.

Les signatures augmentent continuellement sur la requête des commis, et hier soir, on nous disait que la majorité des marchands avaient signé pour la fermeture à bonne heure. Les commis se disaient aussi heureux de constater que pratiquement tous les marchands les plus importants approuvaient leur mouvement.

PERDU

BOUCLE D'OREILLE. — Samedi midi, dans Hull, boucle d'oreille montée sur platine avec diamants. Prière de rapporter à 362 Champlain, Hull. Récompense. 84-86

Vente de Nécessité de de Caplan

Tables de Vivoir

Quart de chêne, fini fumé. Spécial à

$12.95

Notre vente de vêtements bat actuellement son plein.

Surveillez nos annonces

135, Rue Rideau

Vis-à-vis la rue Nicolas.
OTTAWA.

COMMIS-MARCHANDS

A la réunion régulière dans la salle de ses délibérations, samedi dernier, le conseil du S.E.M.H., représentant toutes les demoiselles de Hull qui travaillent dans les manufactures, a décidé, à l'unanimité, d'appuyer **énergiquement et persévérammment** la demande des commis de magasins.

Voici les raisons irréfutables qui ont motivé sa décision:

1. Vu qu'une jeune fille n'est pas créée et mise au monde uniquement pour travailler et servir dans un magasin, mais qu'elle est destinée par la nature et par Dieu à fonder un foyer et à élever des des chrétiens, il lui faut un temps raisonnable pour se préparer à sa haute mission. Quand apprendra-t-elle à tenir un ménage , à coudre et à recommoder si elle travaille 12 à 14 hrures par jour?

C'est la mission des femmes
De forger de leurs mains,
Au souffle de leurs âmes
Les hommes de demain !

Comment sera-t-elle éducatrice avertie et prudente si elle n'a pas une minute à elle pour s'instruire de ses importants devoirs? Et que serait une génération élevée par des mains qui n'ont appris qu'à mesurer une étoffe et à vendre du ruban?

Il faut à toute jeune fille du loisir et beaucoup de loisir, sinon on la condamne inhumainement elle et sa progéniture à une infériorité notoire.

Le temps de l'esclavage est fini à jamais parmi nous.

2. La femme est un être intelligent et sociable, compagne de l'homme et centre de la famille.

Ce n'est pas dans un magasin qu'elle mesurera l'étendue de ses obligations ou qu'elle pèsera la gravité de ses obligations.

3. La jeune fille doit arriver au mariage avec un corps robuste et une santé parfaite pour faire face aux fatigues de sa nouvelle vie.

Les longues heures de servitude au magasin, sans arrêt, ne sont pas faites pour la fortifier. Elle ne dort pas debout. Etant presque toutes jeunes et inexpérimentées, il leur faut certains amusements légitimes pour se détendre les nerfs, et aussi il leur reste pas une minute d'arrêt.

4. D'ailleurs toutes leurs compagnes qui travaillent dans les manufactures ou les bureaux, la plupart du temps pour des protestants, sont beaucoup mieux traitées que les demoiselles de magasins et surtout beaucoup mieux payées.

5. Quant à la menace de les faire jeûner de midi à 7 hrs 1-2 qu'ont fait certains marchands le public en sera juge et saura faire entendre raison à ces bourreaux.

Mon ami, il faut entendre raison et vous accommoder à votre siècle, sinon vous ferez pataque. La justice et le bon sens sont au pouvoir et pour longtemps, c'est moi qui vous le dis. Les gros mots et les menaces ne sont plus à la mode et ont perdu leur influence sur notre siècle. On y voit clair maintenant.

Laissez à chacun sa place au soleil et sa part de grand air.

Nous en appelons à l'autorité établie qui saura rendre justice au petit peuple.

C. LETEMPS.

LE R. P. LAJOIE EN DEUIL

Le Rév. Père Stanislas Lajoie, aumônier des ouvriers catholiques, vient d'être frappé d'un deuil cruel par la mort arrivée subitement hier matin, de M. Hormisdas Laperle, de St-Denis-sur-Richelieu. Le défunt était âgé de 73 ans, oncle et père adoptif du Révérend Père. Ses funérailles auront lieu demain matin à St-enDis.

Au R. P. Lajoie et à la famille en deuil, le "Droit" offre ses plus sincères sympathies.

EBOUILLANTEE

Hier après-midi ont eu lieu les funérailles de la petite Françoise, fille de M. Télesphore Carrière, 14 rue St-Hyacinthe. La petite n'était âgée que de trois ans et est morte dans des circonstances bien pénibles. Jeudi soir, vers l'heure du souper, alors que la mère était à prendre quelque chose dans l'armoire, la petite est tombée dans une cuvette d'eau bouillante. Elle est morte vendredi après-midi après avoir enduré de grandes souffrances.

LES PRIX PASSENT

Les citoyens d'un peu tous les quartiers de Hull ont pu voir samedi les deux premiers prix du concours du "Droit", deux magnifiques automobiles gagnées par M. Marius Lachaine d'Ottawa et M. Bertrand de l'Orignal. Ces deux voitures ont voyagé par les rues d'Ottawa et de Hull, prouvant par la qu'en effet le concours avait été bien sérieux comme on l'avait assuré.

PARTIE DE CARTES DE L'HOPITAL DE HULL

Jeudi soir avait lieu à la salle Notre-Dame, la partie de cartes organisé par les dames patronnesses de l'hôpital du Sacré-Coeur, sous le distingué patronage du maire et de la mairesse. Cette soirée fut un véritable succès tant financier qu'artistique. La chorale de Hull sous la direction de son habille directeur, ainsi que Mme Arthur Durocher, dont la voix sympathique est si bien connue du public de Hull, ont fait les frais du programme musical.

Avant la partie de cartes, M. le maire voulut bien adresser quelques mots de remerciements à l'assistance qui avait répondu si généreusement à l'appel des dames organisatrices.

Voici la liste des généreux donateurs: MM. le maire, H. Thérien, R. Picard, Dr J. C. Routhier, Dr R. Chefrier, Dr Ste-Marie, Dr J. A. Dumas, Dr J. E. Fontaine, Dr J. A. Allard, Dr E. Aubry, Dr J. A. Ouimet, M. J. Patry, pharmacien, Dr E. Michaud, Dr J. L. Lafond, Mme la mairesse, Dr J. E. Champagne, Dr L. R. Robillard, Dr, J. Isabel, Dr J. U. Archambault, A. R. Farley. Peinture à la main, don de Mme J. R. Bélisle, gagné par M. A. Plouffe.

Nos sincères remerciements aux RR. PP. Oblats pour avoir mis à notre disposition la salle Notre-Dame, nos médecins et pharmaciens pour leur générosité, aux artistes et à la Chorale particulièrement pour avoir prété leurs concours aux dames organisatrices. Ont droit aussi à nos remerciements MM. O. Thériault et J. C. Couture pour avoir défrayé les frais d'impression des billets et pancartes, et enfin au public qui, en passant une soirée agréable, a ajouté le bienfait de la charité.

LE RÉCITAL TREMBLAY À LA BASILIQUE

Le professeur Tremblay a donné, hier après-midi, l'un de ses plus beaux récitals de l'année. Les pièces importantes étaient celles de Mendelssohn et de Boëllmann. Il a eu l'heureuse idée d'exécuter l'une de ses oeuvres que l'assistance a grandement prisée. M. Tremblay semble rajeunir ce qu'il joue. Il donne une note d'originalité et de vie aux vieilles compositions des auteurs allemands. L'"Intermezzo" de Calla ainsi que l'"Angelus" de Joseph Bonnet ont été tout à fait admirables.

Le récital commença par la Sonate No 2 de Mendelssohn suivi de Grave d'Adagio et d'Allegro Maestoso. Lap remière partie s'est terminée avec une fugue de l'auteur allemand.

Ce fut pour tous une agréable surprise d'entendre le délicat Prélude-Carillon de l'auteur canadien. Il exécuta ensuite le "Chant du printemps" de Mendelssohn et l'intermezzo de Callaerts. Cette seconde partie s'est terminée avec l'Angelus de Joseph Bonnet. La dernière partie s'ouvrit majestueusement avec la Suite Gothique de Boellmann. Ce fut ensuite la Célèbre Introduction-Choral et le gentil Menuet Gothique. L'une des pièces les plus goûtées est assurément La prière à Notre-Dame. Et l'éminent organiste laissa l'orgue en jouant la Toccate de Boellmann.

Tous s'accordent à dire que ce récital est l'un des plus beaux que le public d'Ottawa ait entendus. Il est grandement à espérer que le public se donne le mot pour faire à l'avenir de chacun de ces récitals un succès de plus en plus éclatant. Ce serait là que rendre justice au grand talent de notre artiste compatriote.

PROGRAMME

1.—Sonate No 2. . . .Mendelssohn
Grave
Adagio
Allegro Maestoso
Fugue
2.—a) Prélude-Carillon
Amédée Tremblay
b) Spring Song. .Mendelssohn
c) Intermezzo. . . . .Callaerts
d) Angelus. . .Joseph Bonnet
3.—Suite Gothique. . . .Boellmann
Introduction—Choral
Menuet Gothique
Prière à Notre-Dame
Toccate.

Dr J. E. MICHAUD
Médecin-Chirurgien
103, RUE MAISONNEUVE
Consultations:
1 à 3 P.M. 7 à 8 P.M.
TEL.: SHER. 135.

J.-N. Beauchamp
J.-E. C. Elliott
Beauchamp & Elliott
Avocats et Procureurs
Téléphone: Sherwood 1857.
187 Rue Principale, HULL

N. J. MARION, LL. B.
AVOCAT
187, Rue Principae Hull Qué.
TELEPHONE
Shw'd 1837 Rés. Shw'd 1630

NOTAIRE
Henri DESROSIERS, B.A.
Tél: Sherwood 3200.
187, Rue Principale - Hull.
Argent à prêter, règlement de succession.

M. ALBERT B. STEINER, de St-Paul, Minn., qui déclare qu'il est maintenant capable de faire deux fois le montant d'ouvrage qu'il lui était possible avant de prendre du Tanlac et que sa soeur a engraissé de seize livres.



"A propos des choses qui aident aux gens, je viens justement de recevoir une lettre de ma soeur, de Waterloo, Iowa, me disant qu'elle a en graissé de seize livres en prenant du Tanlac", dit récemment M. A. B. Steiner, domicilié au No 460, rue Page Est, St-Paul, Minn.

"Ma soeur est venue me visiter il y a quelque temps, et comme elle souffrait de maux d'estomac quelou'un lui conseilla d'essayer le Tanlac, ce qu'elle fit, et comme je vis le grand bienfait qu'elle en retira, je décidai d'en faire l'essai moi-même, car j'avais été incommodé de maux d'estomac durant ces deux dernières années. J'avais un très pauvres appétit, et le peu que je prenais semblait se loger dans le creux de mon estomac et surir. J'avais de terribles éructations après les repas et les pires sortes de crampes dans l'estomac, et il y avait des fois que j'avais de si fortes attaques d'ardeur de coeur que je devenais presque fou. Mon dos me faisait souffrir, et j'avais des douleurs si prononcées dans le bas du dos, que je pouvais à peine me pencher. En plus de mes autres malaises, il y a près de deux mois je commençai à souffrir du rhumatisme dans les omoplates et les bras, qui devint tel qu'il m'était difficile de faire mon ouvrage et je ne pouvais même pas mettre mon paletot sans aide. J'étais si nerveux que je dormais peu et je me roulais d'un côté à l'autre toute la nuit durant et me levais le matin tout épuisé. J'étais en un si piteux état, j'avais perdu tant d'embonpoint et j'étais si faible que je pouvais à peine me traîner.

"Eh bien, bien que je n'ais pris seulement que cinq bouteilles de Tanlac en tout, mon amélioration est vraiment remarquable. J'ai un si bon appétit que la faim ne me quitte jamais, et mon estomac est en un si bon état que je puis manger tout ce que je désire sans éprouver le moindre dérangement dans la suite. Les douleurs dans mon dos sont toutes disparues et je n'ai jamais le moindre signe de rhumatisme. De fait, je n'ai jamais eu depuis une douleur ou un malaise quelconque. Je dors comme une bûche tous les soirs et j'en ai repris en pesanteur et en force au point que je puis faire le double d'ouvrage qu'il m'était possible avant de commencer à prendre du Tanlac. Oui, Monsieur, je puis recommander le Tanlac après le bien qu'il a fait pour moi, et je sais qu'il aura le même effet sur les autres personnes si elles prennent la peine d'en faire un bon essai."

Tanlac est vendu à Ottawa aux pharmacies Allen & Cachrane et T. Payment, et à Hull chez A. K. Farley et au Hull Medical Hall.

Employez Toujours la
FARINE PREPAREE XXX
BRODIE



C'est une farine parfaite employée depuis au-delà d'un demi siècle par les ménagères canadiennes parce qu'elle facilite la préparation des pâtisseries. Vous n'avez à ajouter à la Farine Brodie ni poudre à pâte, ni levain, ni crême de tartre, ni soda, ni sel— Elle vous permettra de préparer économiquement et rapidement des Crêpes appétissantes, des gâteaux délicieux et des pâtisseries légères et de digestion facile.

Elle est en vente partout en paquets de 6 lbs et de 3 lbs.

Brodie & Harvie Limited,
Montréal
Distributeurs à Ottawa
S. J. MAJOR, LIMITEE
126, rue York.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE A QUEBEC EN 1860.

Capital autorisé ..... $ 5,000,000.00
Capital payé 2,000,000.00
Réserve 2,200,000.00

75 SUCCURSALES ET AGENCES

Succursale à Paris, France ..... 14, rue Aubert
Ottawa, 16, rue Rideau ..... M. Lavoie, jr., Gérant
Ottawa, rue Dalhousie ..... M. L. Roy, Gérant
Succursale à Hull.
Agences à St-Rédempteur (Hull), Gracefield, Montebello, Pte-Gatineau, Wakefield, Bouchette, Bourget, Curran, etc.

La Machine Agricole Nationale Ltée
MONTMAGNY, QUE.

Soyons Canadiens avant tout !

Conservons notre place au soleil et marchons vers notre indépendance économique;

Raffermissons Notre Empire Industriel

Travaillons! Produisons! La grande humiliation nationale que nous fait subir la dépréciation de notre change, doit faire place à la fierté que nous donnera le réveil de nos activités.

A nos ouvriers, donnons du travail; à nos cultivateurs, des marchés; à notre pays, le secours de nos ressources, de nos intelligences et de nos bras.

S'il est vrai que le capital n'a de valeur qu'en autant qu'il produit,

EMPLOYONS-LE A FAIRE GRANDIR LES ENTREPRISES QUI SONT LE GAGE DE NOS LIBERTES.

Or l'une de nos plus remarquables industries est

La Machine Agricole Nationale, Ltée.

FONDEE AVEC UN CAPITAL DE $4,000,000.00, JOUISSANT D'UNE LONGUE EXPERIENCE DANS LES TRAVAUX DU FER ET DE L'ACIER, DISPOSANT D'UNE MAIN-D'OEUVRE EXPERTE ET D'ATELIERS ABSOLUMENT MODERNES.

Cette industrie emploiera des milliers d'ouvriers canadiens et fabriquera tous les instruments de la ferme, et nombre d'autres machines.

AIDEZ-LA A GRANDIR, SOIT EN LUI RESERVANT VOS COMMANDES, SOIT EN ACHETANT SES OBLIGATIONS.

La Machine Agricole Nationale Limitée.
MONTMAGNY, QUE.

Soyez Prévoyant!



RAPPELEZ - vous la tendance de la race humaine "de remettre à demain les choses qui devraient être faites maintenant." En étant un peu prévoyant vous pourrez vous épargner beaucoup d'incommodité et éviter beaucoup de confusion et de presse de la part d'une autre personne.

Si vous déménagez ce printemps-ci — cette déclaration peut s'appliquer à vous. C'est faire preuve de sagesse que d'être prévoyant et de voir à ce que vos arrangements pour le service électrique soient complets.

Faites-nous part de l'adresse de votre nouvelle demeure et communiquez-nous la date de votre déménagement — cela nous permettra de nous préparer afin que le Service Hydro soit dans votre nouvelle demeure à votre arrivée.

Si vous n'êtes pas un consommateur du Service Hydro-Electrique — vous négligez vos propres intérêts les meilleurs.

Car — comme contribuable de la ville vous êtes aussi automatiquement un actionnaire de l'Etablissement d'Energie Hydro-Electrique. Vous participez dans ces gains — et toute assistance que vous donnerez en fait d'encouragement vous aidera à grossir ces gains.

La prochaine fois que vous verrez un appareil électrique, une lumière électrique ou une douille vide, rappelez-vous que vous êtes un actionnaire du meilleur établissement d'énergie électrique au Canada — et c'est une bonne politique que d'encourager le vôtre.

Téléphonez-nous de vous envoyer un représentant qui vous dira tout au sujet de l'"Hydro'.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa 109, Rue Bank

TELEPHONE. 1901 QUEEN.

"ESTO VIR"

LA VOIX DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Union Régionale D'Ottawa de l'A.C.J.C. **Case postale 303, Ottawa, Ont.**

L'A. C. J. F. EST LE COMPLÉMENT NÉCESSAIRE DE L'A. C. J. C.

Les cercles de jeunes filles de Québec s'érigent en association analogue à celle des jeunes gens.

Au cours d'une réunion tenue récemment au Couvent des Dames Religieuses de la Congrégation de Saint-Roch de Québec, quelques Cercles de Jeunes Filles, de Québec et des environs, ont terminé avec l'aide de leurs aumôniers MM. les abbés Chabot, J.-T. Nadeau et Dubeau, la constitution d'une *Association Catholique de la Jeunesse Féminine.*

En adoptant cette appellation, les initiatrices du mouvement ont voulu marquer nettement quel était leur but: faire pour les jeunes filles de la région ce que l'A. C. J. C. a voulu réaliser pour les jeunes gens de notre nationalité une oeuvre de formation en vue de la constitution d'une élite capable de jouer un rôle efficace dans la vie morale et sociale du pays.

C'est une joie pour un témoin des premiers jours de l'A. C. J. C., du temps où, dons des milieux "bien", on croyait encore de bon ton de la ridiculiser, de voir rendre ainsi indirectement hommage à l'oeuvre magnifique accomplie par elle comme aussi à l'excellence de ses méthodes.

L'Association de la Jeunesse Féminine a, d'ailleurs, le même but que son ainée, l'A. C. J. C.

Comme elle, elle veut avoir le même esprit de soumission à l'Eglise et de dévouement aux oeuvres catholiques: comme elle encore, elle résume ses méthodes et son programme dans ces trois mots: piété, étude action.

Comme l'A. C. J. C. enfin, elle est moins une oeuvre nouvelle qu'un groupement d'une élite qui cherche à se rendre par des méthodes appropriées, par une formation plus rigoureusement poussée, plus capable et plus apte à exercer une action efficace dans le milieux et à la police, même parfois très modeste, que la Providence lui aura assignés.

Son programme, son but, ses méthodes, ses cadres d'organisation sont donc ceux de l'A. C. J. C.

Ils sont ceux d'une association soeur, formée l'automne dernier par ses cousines normandes du diocèse de Bayeux, qui, en créant leur Association de la Jeunesse Féminine du diocèse de Bayeux ont emprunté à l'Association Catholique de la Jeunesse Française ses principes directeurs et les cadres de son organisation.

L'association comprend des cercles et des membres isolées.

Les membres isolées doivent être agréées par le comité central et sont invitées à former un groupe.... aussitôt qu'elles le peuvent, étant donné que le "véritable membre isolé, c'est celui qui tend à ne plus l'être.

Nous espérons les meilleurs résultats de l'oeuvre formée dimanche dernier. Cette initiative est des plus opportunes car l'oeuvre urgente, c'est de refaire des âmes bien catholiques. C'est de multiplier les centres de vie chrétienne, c'est de conserver la tradition des foyers vraiment chrétiens où des berceaux nombreux abriteront ceux qui seront le Canada français et catholique de demain.

Il est urgent de se préoccuper de la formation religieuse et sociale de celle qui sera la femme de demain. Sur les moeurs et la mode, la femme a une influence supérieure, peut-être, à celle de l'homme. Et puis, ne l'oublions pas, de plus en plus, par la force des faits, sur le trrain professionnel et social, la femme aura un rôle considérable à jouer. Elle doit y être préparée.

Il faut qu'il y ait une élite féminine comme une élite masculine. Il faut que le jeune homme qui appartient à celle-ci trouve plus tard, comme compagne de sa vie, une femme qui comprenne les oeuvres auxquelles il se voue et qui soit en état de l'encourager ou même de l'aider. Il faut qu'il trouve, en un mot, une femme digne de lui.

C'est pour cela que, selon la parole prononcée, il y a quelques années, par S. G. Mgr Roy devant une convention régionale de l'A. C. J. C., l'association nouvelle est le "complément nécessaire" de l'autre.

Et voilà les raisons nombreuses pour lesquelles nous nous réjouissons de la fondation de l'A. C. J. C. et lui présentons nos voeux de succès.

À UN JEUNE HOMME

Malgré le terre à terre et malgré la souffrance
Que tu trouves toujours placés sur ton chemin,
Garde en ton coeur craintif ce souffle d'espérance
Qu'inspire à ton jeune âge un idéal divin.

Si tu veux dominer sur les hauteurs sublimes,
Ou règne la beauté comme en un beau château,
Regarde encore plus haut, ayant atteint les cimes,
Sache élever ton coeur au domaine du Beau.

L'âme a de l'envergure: elle aspire au Céleste.
Dans ce désir immense, elle a souvent gémi.
Hélas! son mal lui vient d'un appétit funeste
Qui, par mille besoins, lui ferme l'infini.

Cet idéal parfois te semble insaisissable
Parce qu'il est subtil, haut, vague et sans couleur,
Il réclame sans cesse un courage inlassable:
Il veut, il vaut l'effort de ton sang, de ton coeur.

Si quelque chose, hélas! expose ta faiblesse,
La grandeur de l'effort ou le fruit défendu,
Souviens-toi qu'un coeur fier sous l'assaut se redresse,
Il gagne en travaillant ce qu'il aurait perdu.

Qu'importe si tu vois partout ton impuissance,
Il est meilleur d'agir que de se plaindre enfin,
Il est meilleur de suivre en tout son espérance
Pour se sentir plus près de l'Idéal divin!...

Elie BOURGAULT.

LES PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE

Afin de développer chez les jeunes Canadiens français le goût de la culture générale, et d'encourager le bon labeur, l'"Association catholique de la Jeunesse canadienne-française" a fondé les "prix d'action intellectuelle".

Ces prix sont de $100.00 chacun. Ils seront attribués aux meilleures pièces produites au cours de l'année (du 1er octobre 1919 au 1er octobre 1920). Personne n'est exclu: il suffit d'être Canadien français et d'être âgé de 20 à 35 ans inclusivement. Il y a des couronnes pour toutes les variétés de talent.

Afin de faciliter la tâche des juges, les auteurs, les professeurs, et tous les amis des lettres canadiennes, sont priés de signaler à l'attention de l'A. C. J. C. toutes les pièces de mérite dues à la plume des jeunes; on voudra bien adresser un exemplaire de tels articles, études, livres, ou une copie de tels manuscrits, au Secrétaire général de l'A. C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

De généreux Mécènes se sont empressés d'assurer à l'Association de la Jeunesse leurs encouragements et leur appui financier. Dix prix de cent piastres sont fondés dès la première année; en voici la liste:

1. Prix Béique, l'honorable F.-L. Béique, sénateur;
2. Prix Dandurand, l'honorable Raoul Dandurand, sénateur;
3. Prix De Serres, M. Gaspard De Serres;
4. Prix Ducharme, M. G.-N. Ducharme.
5. Prix Gosselin, M. Jules Gosselin;
6. Prix Labelle, M. René Labelle, P.S.S., supérieur de Saint-Sulpice.
7. Prix Leclerc, M. René-T. Leclerc;
8. Prix Perrin, M. Léonidas Perrin P.S.S., curé de Notre-Dame.
9. Prix Thibaudeau, l'honorable Alfred Thibaudeau, sénateur;
10. Prix Versailles, Vidricaire et Boulais, Maison Varsailles, Vidricaine et Boulais.

Une classification des prix est indispensable pour les juges. Il a paru convenable d'adopter la suivante:

Prix de littérature—(Prix Versailles, Vidricaire et Boulais). Compositions en prose assez élaborées, dans un genre ou sur un sujet de quelque importance.

Prix de narration française. —(Prix Ducharme). Compositions en prose, d'un genre moins sévère ou sur un sujet de moindre importance.

Prix de poésie.—(Prix Thibaudeau). Poèmes d'une certaine envergure, ou groupes de pièces distinctes traitant de sujets divers.

Prix de critique littéraire et de critique d'art.—(Prix Béique). Etudes, articles ou conférences écrites, se rapportant à l'histoire de la littérature et des beaux-arts, à la critique des oeuvres, aux méthodes de travail, et généralement à la culture de l'esprit et à l'éducation du goût.

Prix de littérature et de sciences religieuses.—(Prix Labelle). Théologie, écriture sainte, apologétique, liturgie, histoire ecclésiastique, et toutes autres études où domine l'idée de religion.

Prix de philosophie et de droit.—(Prix Perrin). Compositions littéraires se rapportant à la philosophie ou au droit.

Prix d'histoire et de politique.—(Prix Dandurand). Etudes d'histoire canadienne ou étrangère, monographies, biographies, essais sur quelque problème d'intérêt public.

Prix de sciences sociales.—(Prix Gosselin). Etudes sur la société, sur les rapports des individus et des classes, sur les théories et sur les problèmes qui se rapportent à la condition et aux relations des hommes vivant en société.

Prix d'économie politique. —(Prix Leclerc). Etudes sur la production, la circulation, la répartition, ou la consommation des richesses.

Prix de travaux scientifiques et techniques.—(Prix De Serres).Tous mémoires ou essais d'ordre scientifique, artistique ou professionnel, non contenus dans les divisions précédentes.

L'A. C. J. C. VOUDRAIT QUE LE SOU SOIT BILINGUE

M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat pour le comité central de l'A. C. J. C., nous a fait parvenir la lettre suivante qui vient d'être adressée au ministre des Finances, sir Henry Drayton. Elle demande le respect des deux langues officielles à l'occasion de la frappe de nouvelles pièces de monnaie d'un sou.

A l'honorable Ministre des Finances, Sir Henry Drayton, Ottawa, Ont.

Montréal, le 20 mars 1920.

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous communiquer la proposition suivante adoptée par le comité central de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, à sa réunion régulière, tenue le 17 mars courant:

Considérant que la Confédération canadienne unit deux races, la française et l'anglaise, et que la constitution canadienne assure en principe dans son esprit et dans sa lettre le respect égal des droits de chacune de ces deux races, notamment en matières de langues;

Considérant que plusieurs nations civilisées, formées de plus d'une race pratiquent ce respect des droit ethniques par divers actes de l'autorité civile, entre autres par le choix des langues servant d'inscription à la monnaie.

Considérant l'exemple des Indes elles-mêmes, colonie anglaise récemment dotée d'une nouvelle forme de gouvernement où l'on assure que le principe de l'autonomie est reconnu, et dont les pièces de monnaie, même avant cette réforme, portaient des indications hindoues à côté des anglaises;

Le Comité Central de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne française, au nom des 118 cercles, qu'il représente, répandus dans près de 50 collèges électoraux de quatre provinces du Canada;

EXPRIME LE VOEU SUIVANT

Qu'à l'occasion de la frappe de nouvelles pièces de monnaie d'un sou, ("cent"), le ministre des Finances du Canada avise aux moyens efficaces de respecter les deux langues officielles du pays.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le comité central de l'A. C. J. C.

Le chef du secrétariat,
Alphonse de la Rochelle.

CAQUETS DE CHEZ ARGUS

Nous publions ailleurs une circulaire du comité central donnant de plus amples détails sur l'initiative déjà annoncée des "Prix d'action intellectuelle". Tous les membres se feront un devoir de faire connaitre à leurs amis cette nouvelle initiative de notre association et de signaler toutes les pièces de mérite dues à la plume de nos jeunes.

* * *

Nous saluons l'apparition à Québec d'une association vraiment soeur de la nôtre, l'A.C.J.F.C., l'Association Catholique de la Jeunesse Féminine. Jeunes gens, à l'oeuvre; vous ne pourrez plus vous reposer sur vos lauriers! A la nouvelle venue, nous souhaitons longue vie et fécondité.

* * *

Nous sommes heureux d'annoncer que le Révérend Père Paquette, aumônier du cercle Sacré-Coeur, malade depuis quelques mois, est maintenant en pleine convalescence. Tous les membres se joindront à nous pour lui souhaiter un prompt et parfait rétablissement.

* * *

On nous fait remarquer qu'un oubli s'est glissé dans le rapport de la dernière séance d'étude du cercle Lacordaire. Disons que la séance en question était la douzième séance régulière et non la première.

* * *

Voici le printemps. Tout semble reprendre la vie avec une nouvelle ardeur. Même la Voix de la Jeunesse fait de grands efforts pour sortir de son engourdissement du dernier hiver. Secrétaires des cercles, nous vous souhaitons la contagion de la saison, nous souhaitons que vous trouviez un regain d'activité et que vous nous fassiez parvenir régulièrement un rapport de vos activités. Votre commission de presse ne peut tout faire seulé; il lui faut votre concours. Disons aussi que nous serons plus qu'heureux de recevoir pour notre page la contribution que la plume adroite et le dévouement de vos membres rendra possible.

* * *

Nous ne pouvons aujourd'hui publier certains articles relatifs à des communications et publications du comité central. Nous y reviendrons la prochaine fois.

M. L.

L'A. C. J. C. ET LE SOU BILINGUE

Nous reproduisons dans une autre colonne copie du voeu adresse à l'honorabe Ministre des Finances par le comité central de l'A. C. J. C.

Il est opportun que nos députés et sénateurs canadiens-français actuellement en session réclament à haute voix l'usage des deux langues dans l'inscription sur les nouvelles pièces de monnaie. Nos sociétés et autres organisations canadiennes-françaises devraient aussi propager ce mouvement et réclamer ce droit.

Pourquoi pas un timbre-poste bilingue? Pourquoi ne pas toujours réclamer l'édition française de tout document et plus particulièrement de ceux se rapportant aux recherches scientifiques puisque ce sont les plus négligés. C'est peu de chose, dira-t-on: Soyons exacts dans les petits détails pour être forts dans l'ensemble.

E. L.

NOTRE CALENDRIER

C'est le 2 mai prochain, que le cercle Lacordaire fêtera son dixième anniversaire. Qu'on se le dise!

* * *

Le 7 mai prochain, au cercle Duhamel, conférence par l'abbé Martial Levé. Sujet: Le mouvement des idées dans la France contemporaine. Nous en reparlerons.

* * *

Allons à Saint-Charles le 18 au soir. Grand euchre sous les auspices du cercle Saint-Charles.

* * *

Québec tiendra sa convention régionale du printemps le 2 mai. L'encyclique "Rerum Novarum" sera à l'étude. Montréal tiendra la sienne le 9 mai à Saint-Irénée.

SUCCES D'UN JEUNE ET L'UN DES NOTRES

Les membres de l'A. C. J. C. dans la région d'Ottawa apprennent avec plaisir le brillant succès remporté dernièrement par notre compatriote, M. Raoul Mercier, lors du débat intercollégial à Toronto.

C'est un honneur pour M. Mercier et preuve de plus de la supériorité de l'éducation bilingue. M. Mercier débuta à l'école Brébeuf sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne; puis il suivit les cours de l'Université d'Ottawa et termine à Toronto l'étude du droit.

M. Mercier est un des nôtres dans l'A. C. J. C., puisqu'à Ottawa il était membre du Cercle Brébeuf où il se fit remarquer il y a quelques années alors qu'il fut l'un des gagnants d'un débat public sur le "British Fair Play".

Nous offrons au camarade Mercier nos chaleureuses félicitations et nous formulons le voeu de le voir continuer pour son plus grand honneur et celui de notre race.

UN TRACT A REPANDRE

Le comité régional de Trois-Rivières vient de publier son premier tract. Il a pour titre "Devoirs et qualités des membres du bureau de direction d'un cercle de l'A.C.J.C.

Ce tract, d'une utilité très pratique pour tout membre qui s'intéresse à la bonne direction de son groupe, définit les fonctions et devoirs des officiers et donne une idée nette des aptitudes requises de ceux à qui l'on confie ces charges.

Tous dohivent se faire un devoir de le lire et de le garder sous la main pour référence. Les secrétaires des cercles peuvent en faire la demande au comité régional d'Ottawa, casier 303. Ce pamphlet se vend dix sous l'unité ou $1 la douzaine.

Grande séance intercercle du cercle St-Rédempteur, Hull, ce soir, dans la Salle Paroissiale.

Tous les amis de la région y sont invités. Adresse: 122 rue St-Laurent. N'y manquez pas.

DE RETOUR PARMI NOUS

Le R. P. E. C. Paquette, O.M.I., aumônier du Cercle Sacré-Coeur, qui a été victime d'une grave maladie, il y a quelques semaines, est de retour à Ottawa, de l'hôpital de Maniwaki, où il était en congé de convalescence. Nous nous réjouissons de le revoir parmi nous où il va continuer à se dévouer au mouvement de l'A. C. J. C. dans cette région.

MORT DU R. P. BRUNG

Samedi, 10 mars, s'endormait pieusement dans le Seigneur, au Juniorat de la Compagnie de Marie à Papineauville, le R. P. Frédéric Brung.

Né à Lonzac (Charente, France) Le R. P. fit ses études classiques au Juniorat de la Compagnie de Marie de Pont-Château. Son Noviciat terminé, il vint au Canada, en Septembre 1901. Il fit ses études philosophiques et théologiques au Scolastcat d'Eastview. Il était ordonné prêtre par Mgr Duhamel, en la Cathédrale d'Ottawa, le 13 juin 1908.

L'obéissance lui assigna comme poste le Juniorat de Papineauville où il enseigna les "Sciences".

C'est dans ce ministère de la formation que s'écoulèrent les douze années de son sacerdoce. Ces années furent pleines, et ceux qui ont connu le R. P. Brung conserveront à jamais le souvenir de ce prêtre humble, dévoué, toujours aimable et souriant, véritable ami et éducateur de la jeunesse cléricale.

Une pleuriésie vint finir de ruiner une santé déjà précaire depuis plusieurs années. Il est mort à l'âge de 27 ans, dont 19 de profession religieuse.

Requiescat in pace!

Au Metropolitan Opera House

"La Juive" a été chantée mercredi après-midi en matinée par Mmes Ponselle et Scotney et MM. Caruso, Harrold, Picco, Rothier, Aananian et d'Angelo. Miss Galli et M. Bonfiglio dansèrent. M. Bodanzky chef d'orchestre.

Mardi soir: "Madama Butterfly", avec Mmes Farrar, Fornia et Kellogg, et MM. Hackett, Scotti, Ananian, Reschiglian, Audisio et Paltrinieri. M. Moranzoni chef d'orchestre.

Mercredi soir: "Lucia di Lammermoor", avec Mmes Barrientos et Egener, et MM. Lazaro, de Luca, Martino, Bada et Audisio. M. Papi chef d'orchestre.

Jeudi soir: "Manon", avec Mmes Farrar, Mellish, Tiffany, Arden et Savage, et MM. Hackett, Chalmers, Whitehill, de Segurola, Dua, Ananian, Reschiglian et d'Angelo. Miss Galli et M. Bonfiglio conduiront le corps de ballet .M. Wolff chef d'orchestre.

Vendredi soir: "Samson et Dalila", avec Mme Matzenauer et MM. Caruso, Amato, Rothier, Ananian, Dua, Audisio et Reschiglian. Miss Ogden dansera. M. Wolff chef d'orchestre.

Samedi, en matinée: "Eugène Olyegin", avec Mmes Muzio, Perini, Ingram et Howard, et MM. Martinelli de Luca, Didur, Picco, Bada et d'Angelo. M. Bodanzky chef d'orchestre.

Ce soir (prix populaires): "Il Barbiere di Siviglia", avec Mmes Barrientos et Berat, et MM. Hackett, Amato, Mardones, Malatesta, Reschiglian et Audisio. M. Papi chef d'orchestre.

Au concert d'opéra de ce soir, "Missa Solemnis", de Rossini, sera chanté par Rosa Ponselle et Margaret Matzenauer et MM. Charles Hackett et Jose Mardones.

Gémier et Copeau

Dans la "Revue Bleue" du 28 février, M. Gaston Rageot étudie les efforts de rénovation de la mise en scène tentés par Gémier et par Copeau. Il aboutit à cette conclusion que deux réformes peuvent être tentées: enrichir la mise en scène ou la supprimer pour donner toute son importance à l'action.

Gémier aurait incontestablement réussi dans le sens de l'enrichissement; Copeau n'aurait pas été jusqu'au bout dans la simplification: car la conception du Vieux-Colombier comporte encore des costumes réalistes. Toutefois, la conception de Copeau, imparfaitement réalisée, étant la plus élevée des deux, nous voilà libres d'admirer suivant notre tempérament la tentative qui nous séduit davantage.

En marge de la scène

La physionomie n'est expressive qu'avec de grands traits, l'oeil bien ouvert, le sourcil bien marqué et la bouche un peu saillante. Un petit oeil peut être fin, spirituel, il n'est jamais imposant. Et la bouche renfoncée ne peut jamais exprimer la douleur. (Clairon).

Non seulement il ne doit pas y avoir de disproportion entre les parties qui composent l'extérieur du comédien, mais encore il est nécessaire que sa taille ne soit pas trop hors de commun. (De Sainte-Albine).

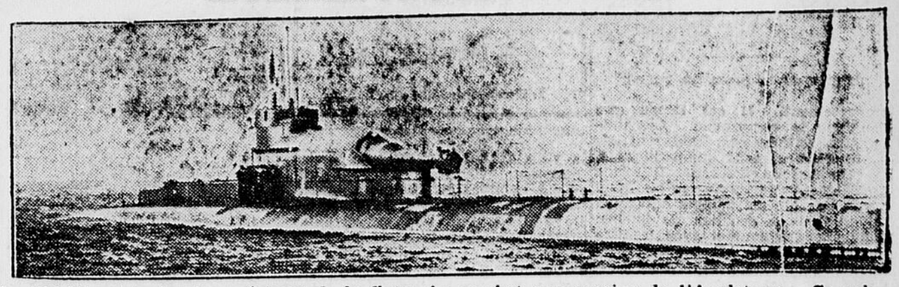
Ne vous présentez jamais au théâtre sans avoir reçu de la nature tous les dons que cet état demande, ou du moins sans avoir les moyens et la volonté de trouver, à force d'art et d'étude, l'équivalent de ce que la nature vous a refusé. (Clairon).

L'art ne saurait agir que sur des sujets déjà préparés des mains de la nature, et qu'elle a pourvus des avantages du corps et des qualités de l'esprit. (Sticotti).

Au théâtre c'est moins des qualités qu'il acquiert que se forme un grand comédien, que des défauts dont il se débarrasse. (Fleury.

Il ne faut pas vouloir faire trop agir la physionomie, la changer sans cesse, car on risquerait de tomber dans le ridicule ou la difformité. (Cicéron).

LE DERNIER TYPE DE SOUS-MARIN



Le "M-3" est le dernier spécimen de la flotte de combat sous-marine de l'Angleterre. Ce submersible est muni d'un canon sur son pont.

CONTINUATION DE CETTE MERVEILLEUSE VENTE DE ROBES DURANT DEUX JOURS DE PLUS CHEZ IRVING'S

$17.75 Valant jusqu'à $25.00

$26.75 Valant jusqu'à $40.00

49, RUE RIDEAU — Irving's Limited — 3 Portes de la Rue Sussex.

THURSO

8 avril 1920.

Visite

M. et Mme D. Desrosiers, d'Ottawa, ainsi que Mlle Blanche Robillard et M. R. Robillard, M.D., de Hull, étaient de passage à Thurso, dimanche, les hôtes du docteur J. Robillard.

—Mlle Béatrice Robillard passait quelques jours à Ottawa, dernièrement.

—Mlle Annette Parent, institutrice à Luckville, passait les vacances de Pâques chez son père, M. Alex. Parent.

—M. J. P. Labbé, ancien instituteur à Thurso, ainsi que M. Oscor Frappier, de Montréal, passaient les vacances de Pâques chez M. F. Frappier.

—M. Ernest Lyons, de Montréal, visitait sa famille, dimanche.

—M. et Mme Chéri Beauchamp, ainsi que M. et Mme Ernest Beauchamp, de Thurso, étaient de passage à Montréal, ces jours derniers.

—Mme T. Grenier était de passage à Thurso, la semaine dernière, chez des amies.

—M. et Mme A. Frappier ainsi que M. et Mme Frappier, de Plaisance, visitaient leur frère, M. F. Frappier, dimanche dernier.

Mariage

Lundi, le 5 avril, à sept heures du matin M. Alex. Parisien conduisait à l'autel, Mlle Yvonne Chartrand.

MARJOLAINE.

LA GAIETÉ D'OTTAWA
Au Monument National
JEUDI, LE 15 AVRIL 1920
Prix - 50c
VENEZ EN FOULE.

Impôt sur le Revenu

N'oubliez pas de faire votre déclaration

LE OU AVANT LE 30 AVRIL 1920

Dominion du Canada

Ministère des Finances

TOUTES les personnes domiciliées, employées ou faisant des affaires au Canada, sont sujettes à un impôt sur le revenu, comme suit:—

1. Toutes personnes non mariées, et les veufs ou veuves sans dépendants au sens de la Loi, qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné $1,000 ou plus.

2. Toutes autres personnes qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné $2,000 ou plus.

3. Les corporations et compagnies par actions dont les profits ont dépassé $2,000 durant l'exercice financier terminé en 1919.

Formules à employer pour faire les rapports requis le ou avant le 30 avril 1920.

TOUS LES INDIVIDUS autres que les cultivateurs et éleveurs doivent faire usage de la **formule T 1.**

LES CULTIVATEURS ET ÉLEVEURS doivent faire usage de la **formule T 1A.**

LES CORPORATIONS et compagnies par actions doivent faire usage de la **formule T 2.**

Pénalité

Toute personne requise de faire déclaration qui manque de le faire dans le délai établi à cette fin est passible d'une amende de vingt-cinq pour cent du montant de la taxe payable.

Toute personne, sujette ou non à l'impôt, qui néglige de faire rapport ou de fournir les renseignements dûment requis d'après les dispositions de la Loi, est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de $100 pour chaque jour durant lequel elle est restée en défaut. Aussi, toute personne faisant une fausse déclaration dans un rapport ou dans tout renseignement requis par le ministre, est passible, sur conviction sommaire, d'une pénalité n'excédant pas $10,000, ou de six mois de prison, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement.

Instructions Générales

Procurez-vous les formules nécessaires chez les inspecteurs ou sous-inspecteurs de l'impôt ou maîtres de poste.

Lisez attentivement toutes les instructions portées sur chaque formule avant de la remplir.

Affranchissez les lettres et documents que vous envoyez par la poste aux inspecteurs de l'impôt.

Faites vos rapports promptement et évitez les amendes.

Adressez-vous à

L'INSPECTEUR DE L'IMPÔT
IMMEUBLE DALY
OTTAWA, ONT.
R. W. BREADNER,
Commissaire de l'impôt.

2

NOUS VOULONS CREER UN CENTRE CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite de la première page)

correctement. Il est temps que l'Ontario le comprenne. Les universités ontariennes, déclarent M. C. S. Sissons, sont sympathiqes à la province de Québec. Il serait grandement désirable qu'un plus grand nombre d'étudiants ontariens aillent dans la province de Québec pour prendre contact avec les Canadiens français. Il faudrait que nous nous visitions davantage afin de nous mieux connaitre pour nous apprécier l'un et l'autre davantage. L'Université de Toronto s'unie avec celle de Montréal pour que notre conception de la nationalité canadienne soit plus large, plus haute et plus vrale.

LE PROFESSEUR F. S. WILL

M. Will parle français et ses premières paroles sont couvertes d'applaudissements. Une des plus belles qualités de la race française est l'audace, dit-il, et l'on comprendra que moi, un Anglo-canadien, ose parler français quand on en comprendra le motif. Les gens les plus éclairés de cette province sont les plus éloignés des opinions des tapageurs et des démagogues et je tiens à vous assurer que la province de Québec a toute leur sympathie. C'est au Canada auquel nous pensons tous: patrimoine du Canadien français comme du Canadien anglais. Notre destinée commune sera d'autant plus belle qu'elle sortira de cette diversité; elle sera d'autant plus riche qu'elle sera faite de deux tempéraments; d'autant plus grande qu'elle héritera de deux traditions; d'autant plus profonde qu'elle aura deux caractères. Tout cela dépend de l'oeuvre universitaire et de l'Université de Montréal parmi tant d'autres. Il faudra que l'Université soit richement douée—Il faudra que chacun y contribue largement pour qu'elle renaisse de ses cendres plus belle et plus stable. Les contributions déjà acquises de l'Eglise et de l'Etat veulent dire que l'on tient à rétablir l'Université sur des bases plus sûres; sur les fondements mêmes de la société, sur la base de la vie nationale dans sa conception la plus large. Jusqu'ici l'Eglise seule aidait à cette oeuvre en y contribuant d'une manière presque absolue. Voilà que maintenant l'Etat prête son concours. Voilà que maintenant l'Eglise et l'Etat s'unissent pour faire renaître la grande université.

La guerre actuelle a donné à l'activité industrielle un sens beaucoup plus aigu. La richesse nationale d'un peuple n'en fait pas toute la gloire. Il faudra donner plus de place, plus d'importance à l'étude de la langue et de la littérature. La différence entre un barbare et un civilisé c'est que celui-ci est humanisé par le contact qu'il a avec les traditions de la race et que celui-là s'y refuse.

La science ne civilise pas le coeur — elle doit être supplémentée par les études littéraires qui mettent l'homme en contact avec ses traditions. Il faut que l'Université de Montréal accorde une large place à la littérature pour que les citoyens soient à même de faire tout leur devoir envers les citoyens de demain. De très bonne heure nous devons mettre l'enfant en contact avec ce que le genre humain a fait de mieux. Ce soir, dit-il, en terminant, nous d'Ontario, nous avons tenu à vous dire, à vous du Québec, un mot d'affection et d'estime pour qu'à l'avenir nous soyions plus unis dans l'accomplissement de notre devoir: la formation du citoyen canadien.

L'HON. RODOLPHE LEMIEUX

L'hon. Rodolphe Lemieux remercie au nom de l'Université de Montréal les orateur de la soirée. Il remercie l'hon. Sydney Fisher qui a rendu à la province de Québec un témoignage sincère d'estime et d'affection, aux professeurs Sissons et Will et offre de même ses plus sincères remerciements. Tous deux, dit-il, ont compris la part dont la civilisation est redevable au génie français et à la Papauté. A ce sujet il rappelle que lors de la célébration du septième centenaire de la fondation de l'Université d'Oxford on a tenu à rendre un hommage de reconnaissance à la Papauté en accordant la place d'honneur aux représentants de sa sainteté représentée par trois bénédictins.

L'Ecosse et l'Irlande sont de même grandement redevables à la France et à la Papauté. Les universités d'Oxford, Cumbudge et d'Aberdeen échange leurs élèves avec ceux de Paris, de Toulouse et d'Orléans. M. Lemieux rappelle que la devise de pourront parler et lire le français la ville d'Aberdeen est une devise française: "Bon accord" qu'il propose à la place de "Bonne entente" qui n'a jamais existé. Le plus bel éloge dit-il, que l'on puisse faire à MM. Sissons et Will c'est de dire qu'ils donné ce soir le plus bel exemple de solidarité. Jamais le Canada n'a été si tourmenté, si déchiré par les factions, par les querelles de parti et jamais on n'a tant senti l'impérieuse nécessité de faire trêve à ces luttes. Si notre pays doit progresser quelle plus puissante impulsion à lui imprimer qu'une haute culture intellectuelle? Le Canada est un pays bilingue—il doit le rester et il importe que dans les deux races une élites se forme pour purifier l'atmosphère du matérialisme.

La mission de l'université de Montréal, M. Edouard Montpetit vous l'a dit en des termes heureux. Elle sera catholique, française et canadienne parce que catholique. Elle sera catholique avant tout comme une grande école de respect. Le monde subit aujourd'hui une grande crise d'autorité et la lutte qui s'engage sera encore plus désastreuse que celle que nous venons de traverser. Or permettez-moi de dire que l'Eglise Catholique pratique et défend le prinsipe d'autorité. Elle donne à Dieu ce qui est à Dieu et parce qu'elle donne à Dieu ce qui Lui appartient et elle donne à César ce qui est à César. Elle sera aussi française notre université de Montréal. Elle fera revivre nos traditions. Elle "ira puiser dans ces urnes de clartées: la civilisation française et le génie latin. Que mes amis de langue anglaise ne prennent pas ombrage de notre désir de survivance. Nous sommes les anciens Canadiens. Il est de sage et féconde politique que la diversité de races soit maintenue. Sur ce continent d'Amérique il y a 100 millions d'Anglo-Saxons et entre eux il n'y a pas de frontière naturelle mais il y a un rempart infranchissable: et c'est l'élément canadien-français et catholique, animé de respect des lois confiant dans sa foi et dans ses droits. Tout nous convie à la reconciliation nationale. Nous sortons d'une guerre affreuse engagée pour sauver les petites nationalités. Nos fils qui y sont tombés, si nous manquions à notre devoir, se levaient pour nous dire de continuer l'union qu'ils ont pratiquer dans les tranchées de Flandres Il me semble qu'avec la fondation de l'Université de Montréal, il nous est donné d'entrevoir, dit-il, en terminant, notre pays plus grand par la force de son esprit et plus glorieux par son passé de gloire.

LE PROGRAMME MUSICAL

Si les orateurs de la soirée ont été longuement applaudis, les artistes ne l'ont pas moins été et à d'un titre.

Lauditoire a bien goûté M. Paul G. Ouimet dans "En Avant" d'Xavier Leroux. On lui a fait l'honneur d'un rappel qui lui mériterent de nouveaux applaudissements. Et M. Eugène Leduc dans la "prière" (Extrait du "Cid") de Massenet n'a pas moins été prise par l'assistance qui exigea avec instance un rappel. En fin de soirée ils chantèrent "Au fond du Temple Saint" (Extrait des pêcheurs de Perles) de Georges bizet. Ces deux artistes canadiens-français, dont la capitale se glorifie à juste titre, se sont acquis depuis si longtemps l'estime et l'admiration de la population qu'il est inutile d'insister sur leur mérite et leur talent. Qu'il nous soit cependant permis d'ajouter a tant d'autres l'hommage de notre admiration qui n'est que l'écho de tous ceux qui ont eu le plaisir de les entendre. Toutes nos félicitations chaleureuses à Mlle Jeanne C. Simon, l'habile accompagnatrice des artistes de la soirée.

Nous avons remarqué dans l'assistance (Sur l'estrade) l'hon. juge L. P. Brodeur, l'hon. juge Audette, l'hon. P. E. Blondin, l'hon. Dr Béland, l'hon. C. T. Doherty, MM. Jules Tremblay, Léon Guérin, Dr Foran, Goor, Faribault, M. Bordeleau, Michel Larochelle, A. U. Desjardins Nap. Champagne, A. Sinclair, M.P., D. Larochelle.

(Dans la loge de Mgr) Son Excellence le cardinal Pietro Di Maria légal papal accompagnée de l'abbé Myrand, Sa Grandeur Mgr Gauthier, M. le chanoine Champagne. (Dans les loges) P. P. Laflamme, O.M.I., Dr Fontaine, Arthur Desjardins, C. A. Séguin, Charles Leduc, Dr Fontaine, P. P. Allard, O.M.I., R. P. Vézina, A.S.S.R.

L'huile d'olive ne peut se comparer à l'
APROL
L'Huile Parfaite de Table

PAP-SAG
(TABLETTES)
CONTRE LA
DYSPEPSIE
Aucune des maladies de l'estomac ne résiste à leurs bienfaisants effets:
Indigestion,
Somnolence,
Gastrite,
Pituite,
Vertige.
Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG prises suivant la direction, éviteront ces indigestions si souvent fatales.
50 sous la boîte, ou six pour $2.50, chez tous les marchands, ou envoyées par la poste. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

M. Albert Lussier, fils de M. et Mme Edmond Lussier, du No 69 de la rue Water, célébrait hier soir le seizième anniversaire de sa naissance.

Parents et amis profitèrent de l'occasion pour lui faire présentation de magnifiques adresses et riches cadeaux.

Une adresse enluminée par son père fut lue par Mlle Yvonne Bernier. Une autre adresse avait été composée et fut lue par son cousin, M. Réné Villeneuve. Parmi les cadeaux citons une bague par son père et sa mère, qui lui fut présentée par M. Lionel Lussier; une épinglette de cravate, don de M. et Mme P. M. Corrigan; épinglette sertie, don de son frère, M. Lorenzo Lussier; cravate par M. et Mme O. Bazinet.

Aux heureux souhaits formulés à son adresse offerts, M. Albert Lussier sut répondre en termes heureux Il remercia des marques d'estime qui lui étaient prouvées et exprima l'espoir de suivre les sages conseils qui lui avaient été donnés dans l'adresse.

La gaie hospitalité de M. et Mme Edmond Lussier donna le ton à la belle humeur de la soirée, mêlée de chant, musique, rafraichissements.

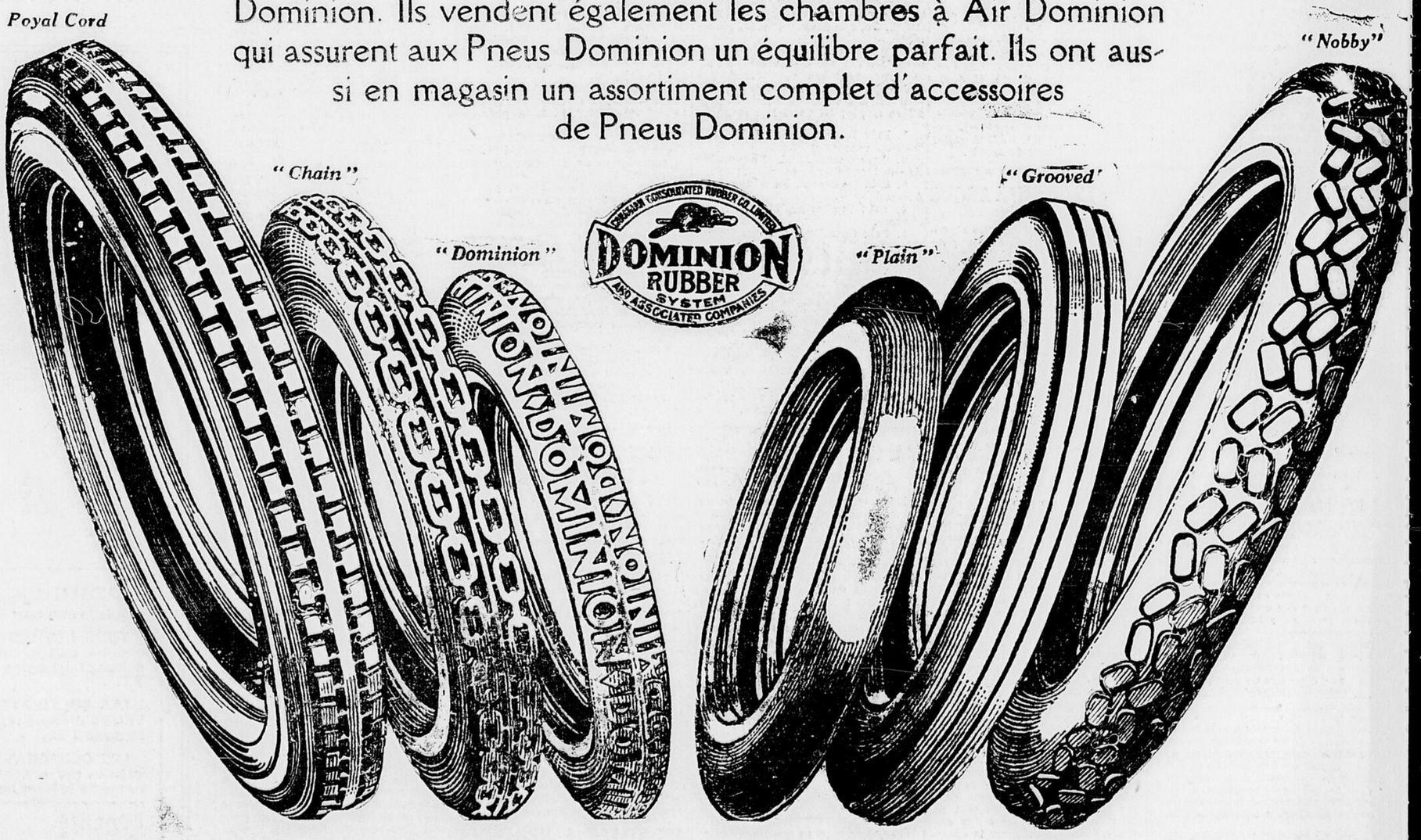
Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Corrigan, M. et Mme A. B. Carrière, M. et Mme W Villeneuve, M. et Mme Melchior Rocque, Mlle M. Villeneuve, M. Camille Champagne Mlle Yvonne Bernier, M. et Mme Lorenzo Lussier, M. C. Chatelait, M. Fred Letourneau, M. et Mme Buglione.

Firent les frais de la musique: Mlle Yvonne Bernier, M. Chatelain, M. Albert Lussier, M. Réné Villeneuve, et M. et Mme Lussier, M. Camille Champagne et autres.

Lequel des Six Vous Conviendra le Mieux?
Ce Sont Tous des
PNEUS DOMINION

Il y a des Pneus Dominion pour toutes les voitures, pour toutes les routes, pour tous les besoins. Ils sont fabriqués par des ouvriers-experts canadiens, dans une grande fabrique canadienne. Ils sont établis de manière à convenir à tous les besoins des automobilistes canadiens, à l'homme d'affaires aussi bien qu'à la dame qui conduit elle-même sa propre voiture. Quel que soit le Pneu Dominion qui réponde le mieux à vos besoins, vous avez l'assurance qu'il vous donnera entière satisfaction et vous fera bon usage par tous les temps et sur toutes les routes.

Les meilleurs marchands dans tout le Canada vendent les Pneus Dominion. Ils vendent également les chambres à Air Dominion qui assurent aux Pneus Dominion un équilibre parfait. Ils ont aussi en magasin un assortiment complet d'accessoires de Pneus Dominion.



MORT DE Mme ALEX-DESLOGES

LA MERE DES DEUX VAILLANTES INSTITUTRICES S'EST ETEINTE HIER.

Mlles Diane, (maintenant Mme Georges Tanguay) et Béatrice Desloges dont les noms figurent si glorieusement dans les dernières pages de notre lutte scolaire, ont eu, hier, la douleur de perdre leur mère, Mme Alexandre Desloges, qui a succombé à une courte maladie. Mme Desloges a été frappée de paralysie vendredi dernier, et succombait à cette attaque dans la journée d'hier. Feu Mme Desloges était âgée de 56 ans et trois mois. Elle était née à Cumberland, Ont., et demeurait dans la capitale depuis trente-cinq ans. Elle faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse pour la pleurer, huit garçons: Fridolin, associé de la maison Richard et Desloges, courtiers en assurances; Lorenzo, de Témiscamingue; Henri, de la maison Henry Morgan, de Montréal; Valmore, de Montréal; Hector, de Détroit; Oscar, de la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, en religion, frères Jérôme; Raoul et Edgar, encore à la maison; deux filles: Mme Georges Tanguay, de Montréal, et Mlle Béatrice, institutrice à l'école Guigues.

Les funérailles auront lieu demain matin à la Basilique à 9.30 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A la famille éprouvée, le "Droit" offre ses plus sincères condoléances.

PARTIE DE CARTES

Jeudi le 15 avril, à Ste-Famille, dans la salle paroissiale, partie de cartes, (euchre). Venez en foule.

LA CONFERENCE DE LA PAIX A SAN REMO

Paris 1p.—! La conférence de la paix, à San Remo, commencera probablement de 19 avril. Elle donnera toute son attention au traité avec la Turquie, et réglera peut-être entre autres choses, la question des clauses militaires pas encore bien définies à Londres. Le problème de Constantinople ne sera pas touché, mais la question de Smyrne viendra sur le tapis.

NE PAS CONFONDRE

Il ne faut pas confondre M. Emile Boileau, du No 28 rue Clarence, avec cet Emile Boileau qui était à l'amende en cour de police l'autre jour.

SEANCE INTERCERCLE

Ce soir assemblée intercercle du Cercle St-Rédempteur de l'A. C. J. C. à la salle paroissiale Tous les jeunes sont invités

L'EMPLOI DE NITRO-CULTURES

(Notes des fermes expérimentales)

Le botaniste du Dominion disait dans son rapport de l'année finissant le 31 mars 1915: "Ce service a jugé utile de préparer des nitro-cultures de luzernes, de trèfle rouge, et de pois pour la distribution aux fermes annexes". L'année suivante, les cultivateurs eux-mêmes furent appelés à profiter de ce système de distribution gratuite de nitro-cultures et cette initiative entre maintenant dans sa cinquième année.

Par leur exemple, leurs rapports, et leurs cultures de luzerne fournissant une excellente leçon de choses aux visiteurs, les fermes annexes ont créé, parmi le public cultivateur, une demande pour ces cultures que nous nous proposons de stimuler, de guider et de satisfaire de notre mieux.

Pour l'avantage des cultivateurs qui n'ont pas encore étudié cette question, nous expliquerons sommairement ici ce que l'on entend par nitro-culture.

Depuis l'époque des Romains, on sait que l'introduction d'une légumineuse dans un assolement—c'est-à-dire de l'une des plantes qui appartiennent à la famille des légumineuses dont les membres les plus importants au point de vue agricole sont les trèfles, les pois, les fèves et les vesces— avantageait grandement d'une façon inexplicable, la récolte qui lui succédait. Ce n'est qu'en des années récentes que l'on a trouvé l'explication de ce fait.

Les plantes qui appartiennent à la famille des légumineuses portent généralement sur leurs radicelles une toute petite nodule ou une petite bosse, dont les plus petites ont la grosseur d'une tête d'épingle. Il a été démontré par l'étude microscopique que ces nodules contiennent de nombreux petits organismes appelés bactéries; ces organismes appartiennent à un groupe spécial, contenant un certain nombre d'espèces spécifiques. Il semble que chaque espèce se borne strictement à une plante spéciale ou à un groupe de plantes. Il a été démontré par une longue série d'expériences que ces bactéries transforment l'azote de l'air en une forme chimique, que les plantes ou que les groupe de planets s'assimilent promptement. Cette association des plantes et des bactéries est tout à fait avantageuse pour les légumes et le sol. Il en résulte, à la fin de la saison, un surcroît d'azote dans le champ du cultivateur, et cet azote n'a rien coûté.

Les nitro-cultures sont tout simplement des collections de ces bactéries embouteillées. On isole les bonnes bactéries de toutes les autres, on les cultive sur un sol artificiel composé d'une gelée faite d'une herbe marine orientale, mélangée de sels chimiques, puis embouteillée pour être expédiée.

Le cultivateur qui reçoit cette culture rompt la gelée, il la secoue avec du lait écrémé ou de l'eau sucrée et il humecte ses graines avec le liquide qui en résulte. Les graines sont ainsi imprégnées des bactéries, on les laisse sécher puis on les sème. Ainsi les plantes et les bactéries sont mises en contact intime l'une avec l'autre à partir du commencement même de la pousse.

Le service de la botanique prépare pour la luzerne, le trèfle rouge, le trèfle d'alsike et les pois, des nitro-cultures en bouteilles; chaque bouteille contient une quantité suffisante de bactéries pour traiter un boisseau de semence (environ 60 livres). Le service de la botanique de la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, Ontario, fournit les cultures gratuitement au cultivateurs qui les demandent. Prière d'indiquer le genre de récolte pour lequel on désire la culture et la quantité de semence que l'on se propose de traiter. Nous ne fournissons pas plus de trois bouteilles par personne.

R. A. Inglis, B. A.
Aide-botaniste

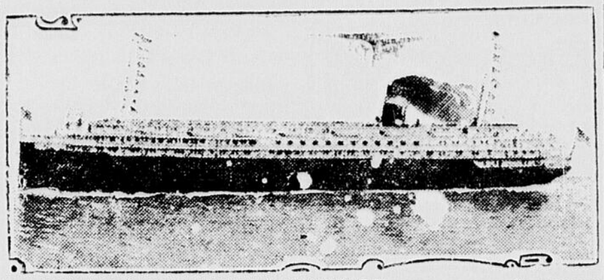
PARLEZ-VOUS L'ANGLAIS ?

Excellente occasion d'apprendre l'anglais avec rapidité chez soi, cours préparé pour gens de langue française. Ecrire pour détails complets.

THE UNIVERSAL INSTITUTE
(Dépt. 160) 235 W. 108 St., New-York City.

Dr J. L. LAMY
189, RUE ST-PATRICE
Diplômé de
L'HOPITAL INTERNATIONAL DE PARIS.
Spécialités: Chirurgie, Maladies des Femmes.
Consultations:— 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
Téléphone: Rideau 3667

LA CRISE DU LOGEMENT



LA CIE DE NAVIGATION NATIONALE annonce que le vapeur "Maronic" sera mis à la disposition des étrangers, les hôtels ne peuvent suffire à les loger tous.

LA PULVERISATION

(Notes des fermes expérimentales)

L'arboriculteur, le fleuriste ou le maraîcher qui ne pulvérisent pas aujourd'hui ne peuvent guère compter obtenir des produits de qualité réellement supérieure dans leurs vergers ou dans leurs jardis. Nos Nos plantes sont attaquées par un tel nombre d'insectes nuisibles et de maladies que si l'on ne prend pas les moyens de maîtriser ces ennemis, on n'a pas de récolte ou le valeur de cette récolte est grandement détériorée. Mais pour que cette pulvérisation donne de bons résultats, il faut qu'elle soit appliquée parfaitement. Les matériaux coûtent cher, le prix de la main-d'oeuvre est très élevé, et ce serait gaspiller de l'argent que de mal faire ce travail ou de ne pas le faire au bon moment.

Règle générale, ce sont les premières pulvérisations qui sont les plus avantageuses; ceux qui se proposent de pulvériser—ce que devraient toujours faire les propriétaires de jardins et de vergers—devraient tout préparer pour se mettre en mesure de commencer à temps; plus ils retarderont, plus ils perdront de l'argent. Les ministères fédéral et provinciaux ont publié tous les deux, des calendriers de pulvérisations dans lesquels on recommande plusieurs pulvérisations, appliquées à certaines phases du développement des feuilles, des fleurs et des fruits. Sur les arbres fruitiers, la pulvérisation doit être appliquée de façon à ce que toutes les feuilles, tous les boutons et tous les fruits soient arrosés de la solution, non seulement sur une partie mais sur le plus possible de la surface. Toutes les feuilles, tous les boutons de fleurs ou toutes les jeunes feuilles non recouverts de la solution offrent un point d'attaque aux maladies et aux insectes. Sur les légumes, la promptitude est tout aussi importante que sur les fruits. Il est inutile d'insister sur ce point en ce qui concerne la bête à patates, car là les cadavres de bêtes fournissent une preuve éloquente de la valeur de la pulvérisation; pour ces maladies et ces insectes dont les ravages ne sont pas aussi apparents, mais qui font tout autant de mal, il faut plus de foi, et le producteur qui a la foi est bien récompensé de ses peines.

Suivez le plus fidèlement possible les formules recommandées pour les mélanges et les solutions. Si vous connaissez la composition chimique des ingrédients que vous employez et que vous ayez fait une étude spéciale de la pulvérisation, vous pourrez modifier légèrement ces ingrédients suivant les circonstances, mais si vos connaissances sur ce point sont limitées, vous ferez mieux de vous en tenir strictement aux instructions données sur le calendrier des pulvérisations. Vous ferez bien également de pulvériser à l'époque indiquée et le plus tôt possible. Il suffit d'un délai de quelques jours pour qu'une bouillie ou une solution soient sans effet et on n'a rien pour son travail ni pour ses peines. Ecrivez au ministère fédéral ou à votre ministère provincial de l'agriculture pour demander un calendrier de pulvérisaiton.

W. T. MACOUN.
Horticulteur du Dominion.

INVENTIONS
protégées, marques de commerce et dessins de fabrique enrégistrés en tous pays. Renseignements gratis.
VICTOR PELANGER & CIE
128 RUE OSGOODE
Téléphone, Rideau 20. Ottawa.

MORT DE M. G. JOUBARNE

M. Gilbert Joubarne de cette ville est décédé nier, à la résidence de ses parents 77 rue Cathcart, à l'âge de 18 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, M. et Mme Alphonse Joubarne, un frère, Rodolphe, et deux soeurs: Lauretta et Blanche.

Il fut pendant deux ans à l'emploi du "Droit", comme apprenti typographe.

Les funérailles auront lieu demain matin à la Basilique à 8.45 heures.

"Le Droit" offre ses sincères sympathies à la famille éprouvée.

L'INSPECTEUR SWIFT MEURT À SUDBURY

M. Thomas Swift, inspecteur pour les Ecoles Séparées d'Ontario, est mort samedi dernier à Sudbury après une courte maladie. La dépouille mortelle a été transportée à Ottawa hier et repose maintenant à la morgue Brady-Harris, de la rue Lisgar.

Depuis quatre années M. Swift était inspecteur pour les écoles séparées bilingues d'Ontario et il a pris une part importante et peu brillante aux procès de la question filingue.

Il y a environ trois semaines alors qu'il se rendait à Sudbury, il fut atteint de maladie. Depuis, son état s'aggravait quotidiennement et il mourut samedi dernier.

Il y a plusieurs années il était principal de l'école St-Patrice. De là il devint professeur à l'école Normale, où il demeura pendant plusieurs années. Il quitta ensuite le professorat pour faire du journaliste, et devint membre du personnel de la rédacton de l'Ottawa Valley Journal. Il laissa cet emploi il y a quatre ans, alors qu'il fut nommé inspecteur des écoles séparées d'Ontario. M. Swift était anglais de naissance et était âgé de 67 ans. Il a toujours demeuré à Ottawa depuis son arrivée d'Angleterre. Lui survivent, sa seconde épouse, un fils, Thomas et une fille, Geneviève.

Les funérailles auront lieu mardi de la morgue Brady-Harris é l'église St-Patrice et de là au cimetière Notre-Dame.

MAISON RENE-T LECLERC 1901

Un Tout Complet—

¶ Par ses sociétés affilliées, la *Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay* est le plus grand fabricant au monde de pâtes à papier.

¶ Les usines de Chicoutimi, établies depuis 20 ans, fabriquent seules environ 60% des pâtes mécaniques exportées du Canada.

¶ D'autres exploitations encore — force motrice, chemin de fer, chargeurs et port de mer — assurent des facilités exceptionnelles pour la fabrication, le transport et l'expédition des produits. Ces diverses unités se complètent, forment un tout solide, et chacune coopère au succès commun.

Aucun élément de sécurité ne manque aux obligations 6½%, garanties, 2 à 15 ans, de cette puissante Compagnie.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL — 160, rue St-Jacques
QUEBEC — 76, rue St-Pierre
(Maison fondée en 1901)

Service Municipal du Bois

BOIS SEC DE SCIERIE
$5.50 LA CORDE
POUR ECOULER LE TOUT.

Bonne qualité en longueur de quatre pieds.

Service du bois, Hôtel de Ville, ou cour à bois, Avenue Stanley.

A. F. MACALLUM,
Commissaire des Travaux.

LE MARCHÉ DES VALEURS

Chiffres fournis par McDougall et Cowan, édifice de la banque Union, Ottawa.

Atlantic Sugar Com 87 5-8, 7-8
Brazilians 46 3-8, 1-2
Brompton 87 1-2
Bell Tel 106 offre
Can Cotton Ltd Com 88 1-2, 89
Can S. S. Com 74 1-2
Can S. S. Pfd 81, 81 3-4
Car Com 64, 65
Cement Com 67, 67 1-2
Cement Pfd 95 1-4
Com M. & Smelt 27, 28
Detroit 103 1-2, 103 3-4
Dom Bridge 103 1-2, 103 3-4
Dom Steel Corp 71 1-2
Dom Glass 64, 65
Laurentide Com 98 7-8, 99 1-4
MacDonald Com 32, 32 1-2
Mont. L. H. & Power 87 1-2
Mont Tram Power 16 1-2, 17
Ont Steel 67, 67 1-2
Penmans 119, 120
Peter Lyall 82, 84
Québec 25 1-2, 25 3-4
Riordon 175 bid
Shawinigan 110 1-2, 111 1-2
Steel of Canada 82, 82 1-4
Spanish River 96, 96 1-4
Spanish River Pfd 141, 141 1-2
Tronto 50 3-4
Textile 128 1-4, 129
Wayagamack 83, 83 1-4

VALEURS AMERICAINES

Anaconda, 63 3-4.
Am. Inter. Corp., 102.
Atchison, 82.
Baltimore, 33 3-8.
Baldwin Loco., 143 5-8.
Bethelem Steel, 93 3-4.
Beet Sugar, 96.
Cent. Leather, 87 1-8.
Car Foundry, 144.
Can. Pac., 122.
Crucible, 266.
Gen. Motors, 370.
Gt. Nor. Pfd., 77 1-8.
Industrial Alcohol, 93 3-8.
Inter Nickle, 23 1-8.
Inspiration Copper, 58 1-2.
Kennecott Copper, 31 3-8.
Locomotive, 107 7-8.
Marine Com., 38 1-8.
Marine Pfd., 97 1-2.
Mexican Pet, 200 1-2.
Midvale, 47 1-4.
N. Y. Central, 71.
Northern Pac., 78.
Pennsylvania, 41 3-4.
Pressed Steel, 112.
Republic I. & S., 113.
Retail Stores, 79 5-8.
Reading, 83 1-4.
Royal Dutch, 107 3-8.
So. Pacific, 98 1-8.
Sinclair Oil, 41 5-8.
St. Paul, 36 1-2.
Studebaker, 121 1-4.
Smelters Com., 69 1-4.
Sugar, 138 1-4.
Steel Com., 105 1-4.
Union Pacific, 118 3-4.
Westinghouse, 77 3-8.
Can. Copper, 52 1-2.
Woolens, 134 3-4.
United Food Prod., 67 1-2.

LES MINES

Chiffres fournis par C. Malcolm Wiggins & Co., courtiers, 107 rue Sparks.

12 avril 1920.

Adanac 1000 à 4
Beaver 1000 à 52
Coniages 50 à 310
Chambers 500 éà 10
Dome Ex 5000 à 26.12
Dome Laké 5000 à 8.1-4, 6000 à 8, 1000 à 8.1-2
Dome 100 à 1280, 100 à 1275
Hollinger 500 à 660, 10 à 665
Kirkland 1000 à 64
McIntyre 200 à 210
McKinley 8000 à 64
Nipissing 64 à 1150
Peterson 1000 à 20
Porc Crown 5000 à 32, 5000 à 31.3-4
Schumaker 100 à 24
Thompson Krist 500 à 10.1-2
Vipond 2000 à 20, 100 à 19
West Dome 4000 à 9.1-4
Ventes 65,724

Dr J.C. Woods, B.A.
288, RUE SUSSEX
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations: 1 h. à 3 h. et 6 h. à 8 h. p.m.
Téléphone: Rideau 523.

ANNONCES CLASSIFIEES

SERVANTES DEMANDEES

UNE SERVANTE générale. S'adresser M. Ernest Lépine, Hôtel Richelieu, 64 York. Pas de lavage ni repassage. 82-87

UNE SERVANTE immédiatement S'adresser Mme Emilien Levesque, 47 St-Jacques, Hull. 83-86

UNE SERVANTE pour maison privée. S'adresser à Mme Bergin, 115 St-André. 80-85

UNE SERVANTE générale demandée, au No 179 rue Principale, Hull. 82-84

UNE SERVANTE. S'adresser A. E. Paquette 500 St Patrice. 84-86

UNE BONNE SERVANTE générale. S'adresser 127 Osgoode. 84-86

UNE SERVANTE générale. S'adresser 573 St. Patrice. 84-86

ON DEMANDE

UN HOMME, de 6.15 à 12 p. m. Dimanche soir excepté. Tous les jours de semaine. Les journées de congés, l'après-midi de 2 à minuit, 1 heure pour souper $45. S'adresser au trésorier de l'Institut Canadien 123 rue Rideau. 79-85

DES OPERATRICES d'expérience dans les chemises, manteaux, pantalons. Ouvrage permanent garanti. Bons gages pour des apprentis. Grant & Holden et Graham, 147 Albert. 80-85

UN REGLEUR de première classe, ouvrage permanent, bon salaire à l'homme compétent, S'adresser Ernest Tremblay, Imprimieur, 146 rue Dupont, Québec. 79-84

COMPTABLE d'expérience âgé de 30 à 40 ans, parlant les deux langues. S'adresser par lettre seulement, à Boîte B. M. le Droit. 58-84

FILLE pour la coupe des habits. Bons gages. Tailleur pour les manteaux. Gages de $30 en montant, 340 Elgin. 80-84

UNE CUISINIERE et une servante. Bons gages. S'adresser Mme F. W. White 603 Besserer. Tél. R. 1964. 79-84

DES JEUNES filles pour restaurant de crême à la glace, s'adresser Emilien Levesque 55 rue Principale, Hull. 83-86

FILLES pour la coupe des habits. Bons gages. Tailleur pour les manteaux. Gages $30 en montant, 340 Elgin. 84-89

UNE FAMILLE de trois personnes, désirant un logis pour le 1er mai. S'adresser par Tél. Sh. 88. 82-84

DES OPERATRICES pour machine à coudre pour pantalons. Ringrose Bros. 651 Somerset. 79-84

UNE FILLE pour servir les tables. S'adresser Hôtel Windsor, Hull. 82-84

MECANICIEN

CYCLETTES à gasoline et bicyclettes nettoyées, réparées, huilées et ajustées. Ouvrage garantie, prix modérés, H. A. Proulx, expert mécanicien 263 Dalhousie. R. 3943 Emportez cette annonce, 50 sous de réduction sur nettoyage de bicyclettes. 67-93

A LOUER

BON LOGEMENT à deux étages, six chambres à coucher, une cuisine et cave à trois arpents de l'église, du bureau de poste, du magasin et de la gare de Burbidge à cinq arpents du lac Blue Sea. Pour toutes autres renseignements, s'adresser, Jos Lecuyer, Messines, P. Q. 80-87

CHAMBRE à louer pour jeune homme ou une fille. S'adresser 279 Notre-Dame Hull. 84-85

DEUX CHAMBRES meublées ou non, s'adresser 87 Poplar. 82-84

CHAMBRE avec balcon. Appt. 3 Mme Langlois, 48 Ave Daly. 79-84

MAISONS à louer ou à vendre. S'adresser R. 4206.

CHAMBRE meublée à louer à 104 Waller Tél. R. 4399. 84-86

DIVERS

POUX.— Mères de famille ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tete. Saba détruira poux et lentes, par une seule application. Franco 25c. Saba Co., B. P. 1602 Montréal. Pas de timbres de postes. 83-89-95

PLOMBIERS

LOUIS GENDRON, entrepreneur plombier chauffage, prix spéciaux aux communautés religieuses, 89 rue Du Pont, Hull. Tél. Sh 2215. 160-3-5-20

ERNEST CLAUDE, plombier, 67 Parent. Résidence 68 St André. Tél. R. 1831. 66-1-6-20

DENTISTE

Dr R. L. DESROSIERS, 91 rue Rideau. Tél. Rideau 4071. Edifice Mathews. Heures du bureau 9 a. m. à 6 p. m. 281-3-1-20

INSTITUTRICES DEMANDEES

UNE INSTITUTRICE qualifiée pour la province d'Ontario, pour la classe supérieure du village de Bonfield, pour commencer immédiatement. Salaire $75 par mois, pour autres informations s'adresser à M. Dupuis, secrtés. Bonfield, Ont. 84-89

UNE INSTITUTRICE pouvant enseigner le français et l'anglais, à Magnesia en arrière de Grenville P. Q. Bons gages. S'adresser à O. Bélanger curé de Boileau P. Q. 80-86

INSTITUTRICE demandée pour enseigner français et anglais. Salaire $50 par mois, pension $15. par mois. Ecole No 1 Mepherson, Damase Rousseau, Notre Dame du Lac, Ont. 82-84

PROFESSEUR

LECONS privées, anglais, français, sténographie, tenue des livres, etc. Succès assuré, prix modéré, 325 Dalhousie, Apt. 2 Queen 4889. 82-95

A VENDRE

A VENDRE ou à louer au centre du village d'Angers deux bonnes maisons en bois, boutique de forge près du couvent et de l'église, à cinq minutes de la gare; l'eau dans la maison, bonne place pour voiturier ou forgeron. Le terrain a un arpent et demi de profondeur par 1 2 arpent de largeur très bon pour jardinage. Angers est situé à 13 milles d'Ottawa et comme le chemin doit être fait et fini pour automobiles automne prochain, cela ferait un bon poste pour dépot à gazoline ou tout autre genre de commerce. Conditions $500.00 la balance en termes faciles. S'adresser G. Lebelle 156 Georges, Ottawa. 79-84

NUE BONNE MAISON, huit chambres et cuisine dans le village de Papineauville, Qué, 3 minutes de marche des chars, de l'église et de l'école. Occasion exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser R. H. Schryer, Westboro, Ont. Tél, S. 317 R. 6. 84-86-88

BOUTIQUE de forge et à bois deux étages 40 x 50, maison de huit appartements, un arpent de terre, situé 4 arpents dès chars. Vente pour cause de maladie, et de vieillesse. Pour information s'adresser A. Bourgeon, Thurso. 83

MAISON très confortable, grand jardin, grand hangar, 10 Central près chemin de Montréal. Lot de 262 x 62. $3500, pour informations J. B. Jobin 275 Cathcart, Tél. R. 2642. 84-98

MAISONS terrains de différents prix de $950 à $5000, dans Wrightville à conditions faciles. Dalpé Frères 215 rue Montcalm, Hull. 55-5-4-20

AMEUBLEMENT de salon en noyer noir et autres articles antiques, Cabinet de musique en acajou etc. S'adresser 377 Cumberland. 82-84

A LOUER ou à vendre bonne boulangerie et maison privée dans une campagne. S'adresser N. Laroche Embrun, Ont. 81-86

MAISON en brique, améliorations modernes, conditions faciles a prompt acheteur, S'adresser 59 St-Jacques, Hull. 81-85

UNE BONNE PROPRIETE, coin de commerce d'épicerie établi depuis 19 ans. S'adresser 26-28, 30 rue St Henri, Hull. 84-89

TERRE NOIRE, au voyage. S'adresser 260 Maisonneuve, Hull. Informations par Téléphone Sh. 4077 W. 84-86

UN VULCANIZING outfit, complet. Peut être vu à 174 St-André. Olivier Asselin. 80-86

A VENDRE ou a louer trois maisons. S'adresser A. Valiquette, 166 Laurier, Hull, Tél. Sh. 4044. 83-86

MEUBLES, et une glacière pour restaurant S'adresser Mme Brousseau, 127 Queen. 83-84

UN COTTAGE d'été à Springfield Park, sur la ligne de Brittannia. S'adresser 181 St-Patrice, R. 3602. 84-89

MAISON avec terrain. S'adresser 32 rue Guertin, Hull. 82-84

UN BON CHEVAL $150. S'adresser 63 rue St-Laurent, Hull. 83-84

UN BON CHEVAL. S'adresser, 7 rue Manse, Hull. 83-85

QUATRE CHARRETTES à bois, pour bois de sciage. S'adresser 76 Nicolas. 83-85

UN POELE en parfaite ordre $25. S'adresser 177 Notre-Dame, Hull. 84-89

CLAUDE MACHINE WORKS
339, rue Dalhousie - - - Ottawa.
Téléphone: RIDEAU 3115.
MACHINISTE EXPERT EN ENGINS A GAZ.
Réparations de machines de toutes sortes.
SOUDAGE FONDAGE FORGEAGE

Federal Industrial Corporation
Limited.
COURTIERS INDUSTRIELS
Appartement 20, Immeuble Butterworth.
197, rue Sparks, Ottawa. Téléphone particulier: Queen 7030.

FOURRURES EMMAGASINEES
Sans Aucuns Frais



dans notre entrepôt imperméable à l'air, à l'épreuve des mites et du feu. Protégées contre toute avarie si vous nous donnez votre commande de réparations ou de remise à neuf.

En faisant exécuter vos réparations ou votre remise à neuf durant les mois d'été, vos fourrures seront prêtes à porter à l'automne.

M. Davidson & Co.
100, Rue Rideau.
Téléphone: R. 1884.

AVOCATS

BELCOURT, CHEVRIER, LEDUC & LAURIER, avocats pour Québec et Ontario, 18 rue Rideau. 30-4-20

SEGUIN & ST-JACQUES avocats, notaires, Etude: 18 Rideau, Ottawa. Edifice de la Banque Nationale, argent à prêter. 270-20-11-20

AUGUSTE LEMIEUX C. R. avocat, Ontario et Québec. 30 rue Rideau, Ottawa. 39-7-4-20

VETERINAIRE

Dr J. H. LAFRAMBOISE, médecin vétérinaire 31 rue William. Résidence 692 St-Patrice. Tél. Res. R. 159. Bureau R. 31 89. 51-2-4-20

MEDECINS

Dr DION (hôpitaux de Paris) successeur du Dr Morin, spécialiste chirurgien, yeux, oreilles, nez, gorge, 105, Rideau. Tél. R. 876 Consultations: 11-12, 1-4, 7-8. Hull: lun- 7755. 15-4-20

PERRUQUIER

FELIX CHEVALIER, angle Charlevoix et St-Rédempteur, Hull. Tresses faites avec peignures de cheveux, $2.00. Perruques sur commande. Tél. Sherwood, 2324. 189-14-8-20

Nous sommes d'avis

que de Bonnes Obligations sont bon marché aux prix actuels, et il nous fera plaisir de fournir des informations en tout temps.

Ecrivez, venez ou téléphonez

C. MALCOLM WIGGINS & Co.
Courtiers de change et d'obligations.
IMMEUBLE BIRKS
Ottawa, Ont.
Téléphone: Queen 5517-5518.

FEUILLETON DU "DROIT"

LA REINE DES OPALES

Par CHARLES De SOLO

No. 22

Le gentilhomme ayant quitté la cour à la suite de circonstances inconnues, vivait très à l'écart et, pour toute famille, on lui connaissait un neveu qui prenait soin de l'intérieur et l'aidait dans ses expériences. Un jour, on trouva l'alchimiste près de ses cornues brisées et un couteau entre les deux épaules. Le neveu avait disparu quand le crime fut découvert ce qui suffit pour le désigner aux soupçons du magistrat. Les soupçons s'accentuèrent, du reste, lors de l'arrestation du jeune homme qu'on découvrit, le lendemain, semant l'or, à pleines mains, dans les bouges de la rue des Haudriettes. En ce temps-là, la justice était fort expéditive et l'assassin fut pendu, par le col, quelques jours après.

En ces moments troublés, la potence ne chômait jamais; une homme de plus ou de moins accroché, en battant de cloche, aux fourches patibulaires ne pouvait beaucoup retenir l'attention publique. Et pourtant, il paraît que la mort de l'alchimiste et l'exécution de son neveu firent du bruit. C'est que, si l'alchimie était à la mode parmi les classes élevées de la société, elle passait, dans l'esprit du peuple ingénu pour une sorte de commerce avec le diable, lequel finissait, toujours, par prendre sa revanche sur ceux qui, par les maléfices, lui arrachaient ses secrets.

Ce qui devait arriver, arriva. La maison devint une maison hantée. Par les nuits sombres, on vit le fantôme du vieil Italien errer dans les pièces désertes; des gémissements, des plaintes, se firent entendre et chose curieuse, il suffisait de se pencher sur l'orifice du puits pour les percevoir distinctement.

—Et ce spectre du signor alchimiste! Vous avez, sans doute, déjà eu l'honneur de le rencontrer ? demanda, fort sérieusement, Théodule.

—Il faut croire que la prise de possession de la maison par de nouveaux propriétaires l'a fait émigrer ailleurs. Depuis trois cents ans, on ne l'a plus vu.

—Peut-être est-il retourné dans son pays. Et les gémissements ?

M. Félix se versa encore une rasade de thé, et, très gravement:

—Ca! c'est autre chose !

—Par exemple! Allez-vous nous faire accroire...

—Je ne veux rien vous faire accroire, monsieur Théodule, et je ne me permettrais pas des plaisanteries de cette sorte. Néanmoins, je vous répète que, plus d'une fois, j'ai entendu, de mes oreilles, la lugubre mélopée qui monte du puits. Une fois, c'étaient des grondements qui arrivaient par poussées, tantôt plus forts, tantôt plus faibles. Une autre fois, c'étaient des sifflements, des hurlements, assourdis comme s'ils venaient de très loin. Vous pouvez contrôler mes dires et, la première fois que se produiront ces choses étranges, je vous appellerai.

—Votre puits a donc des caprices? Il ne pleure pas tous les jours ?

—Non! pas tous les jours.

—Ca prouve que l'esprit gémisseur a des occupations ailleurs! Je ne m'étonnerais pas qu'il fasse, comme moi, des tournées en province.

—Je ne crois pas aux esprits, monsieur Théodule, et je suis le premier à déclarer que je soupçonne, à ce phénomène, une cause très naturelle. C'est probablement un effet d'acoustique ;nous sommes sur un sol miné par les carrières et le puits qui pleure doit avoir quelque communication avec les galeries souterraines.

—C'est mon idée! remarqua Bruno. Et les grondements, les sifflements ne peuvent être que l'écho d'un bruit très explicable: quelque source qui a jailli dans les carrières, le ronflements du vent qui s'y engouffre par une crevasse....

—Mais oui!... Je crois même avoir remarqué que le bruit est plus fort les jours de tempête !

—A-t-on jamais pensé à y aller voir ? demanda Théodule.

—Je ne crois pas que, jusqu'à ce jour, on ait eu l'idée de tenter l'expérience. Le puits est abondnné depuis plus de cent ans.

—Raison de plus pour essayer !

—Quoi ? Descendre dans ce trou aux parois croulantes ! Tu veux donc te rompre le cou ?

—Je n'e nai pas la moindre envie! mais on pourrait, quand même, risquer l'exploration !...En s'entourant de précautions, ce serait facile. Ah! mes amis! quel voyage de découvertes !...Nous irons tous en choeur et je descendrai le premier, armé de ma guitare !...Orphée, s'engouffrant dans le Ténare pour charmer, par la douceur de son chant, les divinités infernales ! Ce serait charmant! tout à fait charmant ! Sans compter que nous pourrions avoir la bonne fortune de découvrir au fond du puits, quelque trésor enfoui par le signor alchimiste !

—Oui! fit Savinien, l'idée me sourit et nous irons voir, à la première occasion, ce qui se passe au fond de ce trou...M. Félix nous procurera une échelle, des cordes, des lanternes et, pour ne pas faire de jaloux, nous tirerons, à la courte paille, celui qui descendra le premier.

Théodule s'était approché du piano et la cigarette au bec, la tête en arrière, l'air inspiré, il lançait les premières notes d'une improvisation de la plus haute faitaisie.

Bruno et M. Félix, qui avaient allumé leurs pipes, continuaient à s'entretenir de choses et autres.

Fabienne et Armand Verbois s'étaient accoudés dans l'embrasure de la fenêtre et, le regard perdu dans les frondaisons du jardin s'abandonnaient à une douce rêverie.

Tout à coup, la jeune fille rompit le silence et demanda:

—Armand! avez-vous entretenu votre père de nos projets ?

—L'occasion favorable m'a manqué jusqu'à ce jour, mais je brusquerai les choses et, ce soir, demain, au plus tard....

—Pourquoi tant hésiter ?

—Je n'hésite pas, mais je connais mon père. C'est un des hommes les plus occupés de Paris; quand il n'est pas retenu par le souci des affaires ou la direction de son usine, il est en voyage. Je crois aussi vous avoir déjà dit qu'il s'occupe fort peu de son fils. Depuis la mort de ma mère qui survint, il y a près de dix ans, je suis presqu'un étranger pour lui, car nous ne nous voyons qu'à de lointains intervalles. Je l'aime et le vénère comme tout fils doit aimer et vénérer son père, mais les rapports affectueux ont toujours été rares entre nous.

—Il vous a laissé très libre de votre personne ?

—Trop libre, hélas !...Tout jeune, j'ai été confié à des mains étrangères et sans...

—Sans les bons principes que vous a inculqué votre mère, sans votre nature! excellent vous auriez pu, livré à vous même, devenir un oisif, un être inutile, comme tant de jeunes gens gâtés par la fortune. Malgré les tentations qui ne vous ont pas manqué, vous n'avez pas dévié du droit chemi net, en tenant compte des circonstances, c'est votre plus beau mérite.

—Tout cela, Fabienne, n'empêche pas que, dans l'esprit de mon père, je suis et je resterai un dévoyé. Au lieu de me cantonner derrière un comptoir, au lieu de faire des chiffres et de l'agio, je me suis fait artiste! Un artiste! ...Savez vous ce que signifie ce mot, dans la bouche d'un homme d'affaires ?

—Oui! Et je crains beaucoup....

La jeune fille n'acheva pas. Armand lui prit la main et la pressa d'une étreinte douce.

—Vous craignez ! Dites, Fabienne que craignez vous ?

—Je crains que votre père n'accueille très mal les déclarations que vous allez lui faire. Que dira-t-il en apprenant que votre fiancée, est, elle-même, une artiste ?

L'étreinte d'Armand devint plus forte.

—Ne vous alarmez pas, Fabienne. Mon père, qui a fait preuve, à mon égard, d'une indifférence que je n'ai pas le droit d'apprécier mais que d'autres qualifieraient sévèrement, osera-t-il faire acte d'autorité en s'opposant à mon mariage? Et pourquoi s'y opposerait-il ? N'êtes-vous pas aussi vertueuse que belle! Une voix pourrait-elle s'élever pour vous adresser le moindre reproche !

—Vous vous trompez, Armand On peut me faire un grand reproche: celui d'être pauvre.

—Mais vous êtes riche par le coeur et par l'intelligence! Vous êtes riche d'affection !...Vous êtes riche de toutes les qualités qu'on peut demander à une femme !

—Vous parlezz en poète et en amoureux, Armand! Votre père partagera-t-il cet enthousiasme ?

(A suivre)



Toronto, 12.—Des perturbations ant du sud-ouest se dirigent s la région des grands lacs. On le la neige ou de la pluie dans le d de l'Ontario et l'ouest de Qué-. Ailleurs, la température est ile.

Pronostics.—Vallée de l'Ottawa Haut St-Laurent: Pluvieux, rdi, vent froid du nord-est et nei- par endroits.

Température.—A huit heures ce tin, 34; hier, maximum, 44; mi- num, 34.

CALENDRIER

103e jour de l'année.
Lever du soleil à 5 h. 8 m.
Coucher du soleil à 6 h. 36 m.
ever de la lune à 1 h. 43 m. M.
ucher de la lune à 11 h. 32 m. M.
23e jour de la lune.
es jours croissent de 59 m. le matin et de 44 m. le soir.

SAINTS DU JOUR

SAINT-JULES

Né à Rome, dans une famille mo- ste, il devint pape en 337. Il sou- t avec zele et fermeté Saint- hanase contre les partisans de érétique Arius, et envoya ses lé- s au concile de Sardique en 347. mourut en 352, après quinze an- es d'un glorieux pontificat, sous uel on enregistrat de nombreu- conversions.

La Bienheureuse
MECTHILDE d'Ecosse

Fille de David, roi d'Ecosse. andonnant sa cour et son pays, e passa en France et vécut dans ermitage, aux environs de Ci- ux. Elle mourut en 1150.

NAISSANCES

BEAUCHAMP — Le 15 mars à ntréal M. et Mme Arthur Beau- mp, née Aurore Bourgeault font rt à leurs parents et amis de la issance d'une fille baptisée sous noms de Marie-Anne-Edmée- trude. Marraine Mlle Marie-An- Bourgeault d'Ottawa. Parrain Narcisse Beauchamp, Montréal.

MARIAGES

NAVION-DESMARAIS — Lundi 5 avril à la chapelle privée du eshytère Notre-Dame de Hull, eu u le mariage de M. Stanislas Na- on à Mlle Florida Desmarais de ull. 84

LANDRY-LAUZON—Le 21 avril, 6.30 heures aura lieu à la cha- lle privée de Monseigneur (à la silique) le mariage de François ndry, fils de Joseph Landry, de ckinghani, Qué., et Jeanne Lau- n, fille de Nelson Lauzon, 206 nue Guigues, Ottawa. 84

BOUCHER-BRAY — On annon- pour le 14 avril, le mariage de Albert Boucher de Hull, fils de Félix Boucher, à Mlle Emélia ay, fille de M. et Mme Hilaire ay, de la Pointe-Gatineau. 84

DECES

DESLOGES — Mme Alexandre sloges, née Fridoline Lafleur, dé- lée dimanche le 11 avril à l'âge 56 ans. Funérailles mardi matin 9.30 heures à la Basilique. Dé- rt de la demeure mortuaire, 73 Water, à 9.15. Parents et amis nt priés d'y assister sans autre vitation. 84

JOUBARNE — Gilbert, fils de phonse Joubarne (fils) décédé le avril à l'âge de 18 ans. Funé- lles mardi matin, 13 avril, à 8.45 ures à la Basilique. Départ de la meure mortuaire, 77 rue Cath- rt, à 8.30. Parents et amis sont iés d'y assister sans autre invita- n. 84

TOURANGEAU — A Hull le 9 ril 1920 est décédée Annette-Rita urangeau, fille de Edouard Tou- geau et de Elda Vincent. 84

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEFEBVRE — Mardi matin le avril à 6 heures à l'église Notre- me, Hull, aura lieu le service an- versaire de Mlle Blanche Lefeb- e, fille de M. Napoléon Lefebvre.

MONUMENTS ET CARTES MORTUAIRES
Choix facile aux ateliers de
J. P. LAURIN
95, rue George - Ottawa.
Dessins envoyés sur demande

CODEX IURIS CANONICI
Nouvelle Edition
Relié à $3.50 franco.
Droits et Devoirs des Curés et des Vicaires (d'après le Nouveau Droit Canon) par le Chanoine Bargéliat, Nouvelle Edition, broché, à $2.25 franco.
Serré, Grenier & Cie
176, Rue Rideau, OTTAWA.

SERVICE D'AUTOMOBILE
Voitures de Luxe
Tél. Rideau 534

CONSOLIDATION SCOLAIRE POUR LA CAMPAGNE

PROJET D'AMELIORATION DE NOS METHODES ADMINISTRATIVES SCOLAIRES— INTERVIEW DE M. AURELIEN BELANGER, REPRESENTANT BILINGUE.

M. Aurelien Bélanger, accompagné de M. Charles Leclerc revenait samedi dernier, de l'Assemblée annuelle de l'Association des Instituteurs d'Ontario.

Au cours de cette assemblée qui a duré de mardi dernier à vendredi, plus d'une question de la plus haute importance ont été discutées.

M. Bélanger, que nous avons interviewé ce matin, voit dans les nouveaux projets de fonctionnement de nos écoles et dans l'attitude du ministre de l'Educatino M. Grant et du premier ministre lui-même, une ère d'amélioration toute à notre plus grand avantage.

Une assemblée spéciale des inspecteurs a eu lieu vendredi soir à huit heures.

En raison de vacance laissée par l amort de M. Payment et du trop peu d'inspecteurs de langue française, le gouvernement a cru bon d'inviter cette assemblée M. Aurélien Bélanger. Présidait, L'Honorable Grant hinistre de l'Education. Etait aussi présent, le premier ministre d'Ontario, l'honorable Drury.

Le but de l'assemblée était d'obtenir des inspecteurs reconnus comme groupe, et plus familiers avec les nombreux problèmes de l'Education. A cet effet, les inspecteurs avaient, à l'avance, préparé une suite de suggestion, tendant à améliorer le présent système et à modifier les lois scolaires, s'il y avait lieu.

Au cours de la convention qui avait précédé cette assemblée les inspecteurs avaient délibéré sur ces question, de sorte que a l'assemblée de vendredi soir, ils étaient prêts les présenter au ministre.

Voici en résumé les conclusions auxquelles e nsont venus les inspecteurs. Premièrement, il n'y a pas lieu de modifier les lois scolaires en c equi concerne les écoles urbaines, mais deuxièment, l'administration des écoles rurales devraient être modifiées radicalement en ce sens que, d'abord, on devrait abolir les sections administratices des écoles publiques administrées par trois comimssaires pour faire du comté ou tout au moins du canton un seul district scolaire, ce qui voudrait dire une seule commission pour toutes les écoles du comté; en suite, on devrait consolider les groupements de plusieurs écoles non graduées en une seule école centrale et graduée.

Les bienfaits qui résulteront tout probablement d'un tel système sont les suivants: premièrement, la répartition égale des frais de l'administration scolaire entre tous les contribuables d'un même comté; deuxièmement,, ce système donnera aux campagnes, les avantages que fournissent les écoles graduées des villes; troisièmement ,il assurera aux instituteur sun meilleur salaire et par conséquent des instituteurs plus compétents et enfin, quatrièmement, il facilitera l'obtention de meilleures maisons d'école.

Le ministre de l'éducation de même que le premier ministre Drury ont été favorablement impressionnés de ces projets et on s'attend à ce qu'ils entreprennent ces modifications sous peu.

Quant aux écoles bilingues, ce système serait à notre plus grand avantage. Car les groupements de Canadiens-français, ne suivent pas toujours les délimitations des sections scolaires, ce qui produit le plus souvent, l'établissement d'écoles séparées à peu de distance les unes des autres, et qui occasionne nécessairement la faiblesse de ces écoles. Le nouveau système pourvoierait à une seule écolie qui rencontrerait les besoins d'une façon plus satisfaisante.

Ensuite la consolidation scolaire demanderait moins d'instituteurs, alors que le problème le plus inextricable qui confronte nos écoles bilingues est le manque d'instituteurs et les difficultés de recrutement.

Enfin ce nouveau systèbe amènerait la cutralisation administrative en faisant du comté, une unité scolaire administrative en centralisant tous les écoles d'un comté sous une seule commission. De sorte que le nombre des commissaires serait considérablement diminué, nous facilitant d'avantage la préparation action concertée et l'uniformisation de nos méthodes d'administration scolaires.

À LA CHAMBRE

L'hon. T. A. Crerar, chef du nouveau parti national-progressif, est attendu à Ottawa à la fin de la semaine, après une absence d'un mois durant laquelle il s'est remis des suites d'une opération. Il revient prendre sa place à la tête des cross benchers pour la prochaine lutte sur le tarif qui se livrera sur le parquet de la Chambre des Communes.

* * *

Le comité des pensions et du rapatriement s'est réuni ce matin pour étudier les demandes des vétérans. Plusieurs changements seront faits à l'Acte des Pensions.

* * *

Un caucus des partisans du gouvernement unioniste pour les députés de l'Ouest a été convoqué pour mercredi matin par M. J. A. Campbell, député de Le Pas et secrétaire de la récente organisation unioniste.

* * *

La ligne de conduite que le Canada a l'intention de prendre au sujet de la ratification des conventions, (dont le Canada eset un des partis impliqués,) adoptées à la Conférence Internationale du Travail, sera annoncée, croit-on, avant très peu de temps.

L'Association des Industries Canadiennes de Construction désire que l'Acte des Disputes Industrielles soit amendé de sorte qu'il soit obligatoire de renvoyer une dispute au Tribunal de Conciliation, avant la proclamation d'une grève ou d'un lock-out.

LES PROCHAINS EVENEMENTS

Sous ce titre nous publierons chaque jour les divers événements sociaux en préparation, aussitôt que les organisateurs qui le désireront nous en auront fait connaître la date. Les personnes qui préparent des concerts, euchres, réunions de cercles, assemblées d'oeuvres, etc., auront ainsi l'avantage de fixer à l'avance leur date et de la faire connaître au public en temps utile de façon à ne pas fixer la même date pour deux événements importants.

Cette annonce ne comporte, bien entendu, que la mention brève et la date de l'événement sans commentaire. On trouvera ci-dessous le tarif de ces insertions dont tout le monde comprendra la valeur et l'importance.

Condition—Commander en plus une annonce régulière.

Tarif—comptant: 2 sous par mot chaque fois; Débité: 5 sous par mot chaque fois.

50% d'escompte pour paiement dans les six jours.

18 avril—Grand euchre à la salle St-Charles, sous les auspices du Cercle St-Charles. 80-90

11 avril — Euchre à St-Charles, Clarkstown (dimanche soir) bonne oeuvre. 80-82

18—Euchre de la caisse-dotation, salle Notre-Dame, Hull. 84-89

$1500 PAYÉES EN AMENDE CE MATIN EN COUR

L'escouade de l'inspecteur McLaughlin a fait simplement son devoir samedi et hier. Ce matin en cour de police les victimes de leur étroite surveillance ont été sévèrement condamnées. Deux ont été condamnées à $514. Deux autres ont été mis à l'amende pour le montant de $216. Un autre arrêté pour ivrognerie a du être transporté à l'hôpital. Il souffrait d'une fracture au crâne. Son cas n'est pas grave.

Faits-Ottawa

Antonio Ventura a payé $5 d'amende ce matin en cour de police pour avoir lancé une bouteille à un petit garçon. Le petit garçon se tenait devant la vitrine du magasin de l'accusé. Il fut invité à s'en aller ce qu'il refusa de faire. Ventura perdit patience, à ce qu'il paraît et lança une bouteille sur la jambe. Le petit garçon, principal témoin de la charge déclara que le sang a coulé. Le magistrat a reconnu l'accusé coupable et l'a condamné.

Il est peu probable que la cie de Tramways rencontre des difficultés cette année avec ses employés. Après l'assemblée de l'exécutif le major Burpee a déclaré que le salaire des employés sera porté de 45 sous de l'heure à 65 sous. Le nouveau contrat porte plusieurs stipulations au sujet des conditions de travail. Les employés espèrent signer le nouvel engagement le 1er de mai. La prochaine assemblée aura lieu mercredi prochain.

Louis Molot a appris ce matin, en cour de police, que l'on ne doit pas empêcher un officier d'agir en sa capacité de représentant de l'autorité. Depuis quelque temps des voisins se plaignaient que Molot tenait dans sa maison des peaux qui exhalaient des odeurs malsaines. L'inspecteur Paul G. Stewart sè rendit chez M. Molot pour y faire une enquête mais celui-ci mit de la mauvaise volonté et aurait même frappé l'inspecteur. M. Molot se défendit de son mieux en parlant beaucoup. Mais trop parler nuit et Molot dut payer $25 d'amende.

Le maire H. J. White d'Eastview, le secrétaire H. R. Washington, et le conseiller Durocher sont partis, dimanche matin, pour Toronto, en voyage d'affaires municipales. Au cours de ce voyage ils essaieront de vendre des débentures émises récemment à Eastview. Ils reviendront demain.

Dr P. B. BÉLANGER
Des Hôpitaux de Londres
Spécialités: Chirurgie, Maladie de la Peau, Maladie des Femmes.
Consultations: — 2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m.
822, RUE SOMERSET OUEST
Tél: Sherwood 3969.

Grands Concerts
ORCHESTRE SYMPHONIQUE D'OTTAWA
Directeur, DONALD HEINS
THEATRE RUSSELL
A 8.15 hrs p.m.
Mardi et Mercredi, 13 et 14 avril
Plan ouvert au public en général, Vendredi, 9 avril.
BILLETS: 50 sous à $1.50.

LES SOUSCRIPTIONS A L'UNIVERSITE

AUGMENTATION GÉNÉRALE DES TAXES À LA POINTE-GATINEAU

Une taxe de cinq centins dans la piastre est imposée sur les locataires et la taxe sur le commerce est étendue et rendue plus forte.—La taxe immobilière élevée de quinze millièmes.

Les citoyens de la Pointe-Gatineau n'ont pas été peu surpris hier en apercevant les portes de l'église et du poste de feu placardées de proclamations annonçant une majoration en gros des taxes et le prélèvement de nouveaux deniers comprenant les locataires pour défrayer les dépenses d'administration publique. Trois proclamations ainsi que les avis d'affichage du secrétaire-trésorier de la municipalité couvraient presque les portes de l'église.

Nous donnons ci-dessous ces proclamations:

Municipalité du village de la Gatineau:

A une assemblée régulière du conseil municipal du village de la Pointe-Gatineau tenue mardi le sixième jour du mois d'avril 1920, sont présents: Son Honneur le maire R. Moreau, au fauteuil; et les conseillers Honoré Nerbonne, J. B. St-Jean, Marcel Plouffe, Calixte Charron, et Clarence Fournier, formant quorum du dit conseil.

Le présent règlement fut lu, proposé et adopté comme suit: attendu qu'une motion a été passée et adoptée à une assemblée antérieure à ce conseil:

Règlement No 132

Fixant le taux des taxes municipales pour l'année 1920.

Considérant que pour payer les montants suivants à savoir:

1—Pour intérêts et fonds d'amortissement sur la somme de $1,800 encore due sur l'outillage contre les incendies, $980.

2—Pour intérêts et fonds d'amortissement sur la somme de $5,542 étant la part de cette municipalité dans les réparations faites au pont de la Gatineau, $980.

3—Pour intérêts et fonds d'amortissement sur débentures municipales et de voirie, $3,010.

4—Pour intérêt sur emprunts temporaires, $2,150.

5—Pour diverses dépenses courantes, $230.

Formant un total de $7,350.

Il est par le présent résolu, statué et ordonné par le présent règlement municipal et ce règlement municipal statue et ordonne comme suit:

1—Qu'une taxe spéciale de deux millièmes dans la piastre soit et est par le présent imposée sur les biens fonds imposables de cette municipalité afin de payer une partie de la somme encore due sur l'outillage contre les incendies.

2—Qu'une taxe spéciale de deux millièmes dans la piastre soit et est par le présent imposée sur les biens fonds imposables de cette municipalité afin de payer une partie du coût des réparations faites au pont sur la rivière Gatineau.

3—Qu'une taxe générale de onze millièmes dans la piastre soit et est par le présent imposée sur les biens fonds imposables de cette municipalité afin de payer les intérêts et fonds d'amortissement sur débentures, les intérêts et fonds d'amortissement sur oirie, les intérêts sur emprunts temporaires et diverses dépenses courantes, basées sur le rôle d'évaluation en force et vigueur actuellement. Le secrétaire-trésorier est par le présent autorisé de préparer le rôle de cotisation pour toutes fins de droit.

Le dit règlement viendra en force et vigueur quinze jours après sa promulgation.

Donné à la Pointe-Gatineau les jours et an ci-dessus désignés.

Signé: Rod. MOREAU,
Maire.

Signé: Yves FORTIN,
Sec.-trésorier.

TAXE SUR LES LOCATAIRES

A une assemblée régulière du conseil municipal du village de la Pointe-Gatineau tenue mardi le sixième jour du mois d'avril 1920 sont présents: Son Honneur le maire R. Moreau, au fauteuil, et les conseillers Honoré Nerbonne, J. B. St-Jean, Marcel Plouffe, Calix Charron, Clarence Fournier, formant quorum du dit conseil, le présent règlement est lu, proposé et adopté comme suit:

Règlement No 134

Imposant une taxe annuelle sur tout locataire.

Attendu qu'un avis pour l'adoption de ce règlement a été donné à une assemblée antérieure à ce conseil;

Attendu qu'il importe pour cette municipalité de se prévaloir de l'article 699 du Code municipal de Quebec;

Attendu qu'il est désirable de réaliser les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses toujours croissantes de cette municipalité, il est par les présentes ordonné et statué par règlement du conseil de cette municipalité et ce règlement ordonne et statue comme suit, savoir:

Il sera payé au secrétaire-trésorier de la municipalité du village de la Pointe-Gatineau par tout locataire d'une propriété immobilière et non propriétaire d'icelle une cotisation ou taxe annuelle de cinq centins dans la piastre sur le montant de son loyer de la valeur annuelle à toute propriété immobilière tel que fixé par le rôle d'évaluation de la susdite municipalité, la taxe ou cotisation imposée par le présent règlement sera due et payable annuellement et en un seul paiement au bureau du secrétaire-trésorier le 1er jour du mois de mai, portera intérêt et sera recouvrable comme toute action imposée par ce conseil.

Le présent règlement viendra en force et vigueur le premier jour du mois de mai 1920.

Donné en triplicata à la Pointe-Gatineau les jours et an ci-dessus mentionnés.

(Signé) YVES FORTIN.
Sec.-trésorier.
(Signé) R. MOREAU,
Maire.

TAXES SUR LE COMMERCE

A une assemblée régulière du conseil municipal de la Pointe-Gatineau tenue mardi, le sixième jour d'avril 1920, sont présents: Son Honneur le maire R. Moreau, au fauteuil; et les conseillers Honoré Nerbonne, J. B. St-Jean, Marcel Plouffe, Calix Charron et Clarence Fournier, formant quorum du dit conseil, le présent règlement fut lu, proposé et adopté comme suit:

REGLEMENT No 133

Pour amender et consolider certains règlements adoptés antérieurement concernant le licences de commerce et diverses taxes.

Attendu qu'un avis d'amendement a été donné à une assemblée antérieure de ce conseil;

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la municipalité daugmenter le prix des diverses licences ou taxes ci-après mentionnées afin d'effectuer certaines améliorations et payer diverses dépenses d'administration générale;

Il est par les présentes ordonné et statué par le conseil de cette municipalité et le dit conseil ordonne et statue comme suit:

Après la passation du présent règlement les sommes suivantes seront prélevées annuellement comme taxe ou licence sur les personnes ci-après mentionnées, savoir:

1—Sur toute personne exerçant le commerce d'épicier . . $15.00
2—Sur toute personne exerçant le commerce de boucher. $25.00
3—Sur toute personne commerçant sur marchandises sèches, chaussures, bijoux . . $20.00
4—Sur les marchands de farine, grain et foin $15.00
5—Sur les marchands de quincaillerie, ferronnerie et peinture $15.00
6—Sur les boulangers vendant avec voiture, résidants . . $15.00
7—Sur les boulangers vendant avec voiture, non résidants, $50.00
8—Sur les marchands ou agents de machines agricoles, voitures, poêles, etc $30.00
9—Sur les personnes qui exercent par les rues quelque art ou commerce, non résidants, colporteurs, pour chaque voiture $50.00
10—Sur les personnes qui exercent par les rues quelque art ou commerce, colporteurs, résidants $15.00
11—Sur les marchands shiffonniers, résidants . . . $15.00
12—Sur les marchands chiffonniers, non résidants . $50.00
13—Sur toute personne venant dans la municipalité et y vendant des marchandises sèches et bijoux $30.00
14—Sur toute personne représentant une maison de commerce ayant son siège d'affaires en dehors de la municipalité et venant y vendre des marchandises communes à leur commerce $25.00
15—Sur les salles de vues animées $15.00
17—Sur les marchands de fruits, bonbons, crème à la glace et liqueurs douces, cigares, cigarettes, (restaurant), $12.00
18—Sur les marchands de liqueurs douces, cigares, cigarettes, ... $12.00
19—Sur les marchands et colporteurs de liqueurs douces, non résidants $40.00
20—Sur marchands et colporteurs de bière, non résidants, ... $75.00
21—Sur toute personne agissant comme agent pour faire l'engagement des hommes, résidante $7.50
22—Sur toute personne agissant comme agent pour faire l'engagement des hommes, non résidants $30.00
23—Sur toute personne ou compagnie faisant le commerce de la crème à la glace, non résidante $10.00

Après la passation du présent règlement aucune personne non résidante dans les limites de la municipalité ne vendra, détaillera ou exposera ou colportera aucune espèce de marchandises ou effet de commerce ou ne fera vendre, détailler, colporter ou exposer telles marchandises, articles de commerce de quelque espèce que ce soit sans avoir préalablement pris à cet effet une licence de cette municipalité.

Les licences ci-haut mentionnées et imposées par le présent règlement viendront en force et seront exigibles le premier jour de mai de chaque année et se termineront le 30 avril suivant sans déduction pour aucune partie de l'année échue lors de l'octroi de telle licence.

Toute personne ou personnes qui se rendront coupables d'aucune infraction ou violation des clauses se rapportant aux licences à être payées par elles tel qu'ordonné par le présent règlement ou de la non-exécution d'aucune des dites par elles (sic) tel qu'ordonné par le présent règlement ou de la non-exécution d'aucune des dites clauses sera et est part le présent déclarée passible d'une amende n'excédant pas $15 et les frais encourables et imposés par des procédés sommaires devant la cour du magistrat en la cité de Hull laquelle dite pénalité et les frais de poursuite et de jugement devront être payés immédiatement après la condamnation, et à défaut de paiement immédiat tel contrevenant sera emprisonné dans la prison commune du comté de Hull pour une période n'excédant pas quinze jours à moins que l'amende et les frais ne soient plus tôt payés.

Les règlements Nos 110, 122 et 124 sont par les présentes abrogés, la section du règlement No 96 est amendée et remplacée par la section 15 du présent règlement.

Le présent règlement viendra en force vigueur le premier jour de mai 1920.

Donné sous le sceau de la municipalité du village de la Pointe-Gatineau les jour et an en premier lieu mentionnes.

(Signé) YVES FORTIN.
Sec.-trésorier.
(Signé) R. MOREAU.
Maire.

Les souscriptions en faveur de la reconstruction de l'Université de Montréal s'élèvent jusqu'ici à $15,275.00. A l'assemblée d'hier soir M. Jules Tremblay, secrétaire du comité de l'Ontario, fit la lecture de la liste suivnte:

Le gouvernement d'Ontarjo place dans ses estimations budgétaires un crédit de	$10.000
Reçu par l'honorable M. Belcourt:	
M. l'abbé Myrand	$1,000
M. l'abbé Brunelle, curé de Penetanguishene, Ont. .	250
M. J.-A. Squire, de Toronto	200
Mgr C.-A. Parent, Tilbury, Ont.	100
M. l'abbé Raymond, curé de Bourget, Ont.	100
M. Gustave Lanctôt	100
Par M. Auguste Lemieux avicat, C.R.:	
M. A.-J. Freiman, marchand, rue Rideau . . .	500
Me Auguste Lemieux, C.R.	250
Me Henri St-Jacques, avocat	100
Me Charles-Avila Séguin, avocat	100
Me Edgar Chevrier, avocat	100
Me A.-E. Lussier, avocat, C.R.	100
Me Napoléon Champagne, avocat, C.R.	100
M. Osias Sauvé, avocat . . .	100
M. Louis Côté, avocat . . .	100
M. Robert Laurier, avocat .	100
Par M. D. Larochelle, gérant de la Banque d'Hochelaga, rue Dalhousie:	
M. J.-B. Duford, pour la maison Duford, Ltée . .	$1,000
Maison J.-A. Larocque, rue Dalhousie	250
Docteur J.-C. Woods, rue Sussex	200
Maison L.-H. Major et J. Soublière, rue Nicolas . .	125
Maison J.-E. Blanchet, rue Rideau, confections . . .	100
Docteur Rodolphe Chevrier, chirurgien	100
M. F.-H. Leduc, gérant du théâtre "Casino"	100
M. D. Larochelle, gérant de la Banque d'Hochelaga .	100
M. J.-L. Roussel, pharmacien, rue Dalhousie . . .	100
Total au 10 avril 1920 . .	$14,275

Quelques minutes avant l'assemblée, l'Hon. Nap. Belcourt recevait la dépêche suivante:

Penetanguishene, Ont.
avril, le 11.

"Les Chevaliers de Colomb d'Orillia, Midland, Barrie et Penetanguishene, assemblés ici ont ouvert la campagne en faveur de l'Université de Montréal avec la somme de $160."

(Signé) Le grand Chevalier
Arthur GENDRON.
Arthur Gendron.

LES DEUX AUTOS DU CONCOURS DU "DROIT"

Nous avons cru devoir faire plaisir à nos amis et lecteurs en faisant circuler par les rues de la ville samedi après-midi les deux autos du concours de tirage du "Droit", gagnés par MM. Marius Lachaîne et Joseph Bertrand. Tout ont pu constater que les deux autos valaient la peine que l'on se donnât du trouble. Toutes flambant neuves les autos sortaient du "salon" et ont fait l'admiration des passants. On n'a pas craint de les épuiser. Après la petite randonnée à travers les principales artères de la ville, le cadran enregistreur marquait plus de vingt cinq milles.

M. R. MERCIER REÇOIT DES FÉLICITATIONS

En témoignage de remerciements et de félicitations sincères pour les brillants paidoyers qu'à récemment débité M. Raoul Mercier, étudiant en droit à Toronto, au nom d'Osgoode Hall, et qui ont vouiu à cette institution la palme des débats universitaires, le secrétaire-trésorier, d'Osgoode Hall, a envoyé rcemment à M. Mercier, une lettre, attestant les remerciements et les félicitations du comité exécutif de la Legal and Literary Society d'Osgoode Hall.

Nous ne pouvons demeurer insensibles à ces marques de haute-estime qui sont décernées à l'un des nôtres comme citoyen et comme canadien-français et par conséquent nous nous permettons de réitérer à M. Mercier toutes nos plus sincères félicitations.

Bagues à Diamant



De tous les articles pour la parure personnelle il n'y en a pas de si universellement populaire que les bagues. Et quand elles sont serties de diamants, elles sont en plus précieuses et hautement prisées.

Notre assortiment de bagues à diamants les fait voir en toutes les enchâssures et toutes les tailles. Dans les prix de $15.00 à $1.250.

Bilsky
Le Magasin des Cadeaux
20-24, rue Rideau.
Téléphone: 107 Queen.

Voyez les étalages de nos montres.

LUETTWITZ TRAVAILLE ENCORE

De la Presse Associée

Berlin, 12.— Le major-général von Luettwitz, qui a joué un rôle important dans la dernière révolution de Berlin, serait prêt à se lancer dans une nouvelle révolte. Un de ses collègues parcourt le pays pour organiser le coup d'état.

ECHO SOCIAL

Le 7 avril, à l'église St-François d'Assise, a eu lieu le mariage de M. Alexandre Leclair, de Moose Creek, Ont., à Madame Ernest St-Georges, d'Ottawa. Celle-ci était accompagnée de son père, M. Joseph Durocher, et le marié de son frère, M. Louis Leclair.

Le R. P. Robert, O.M.C., donnait la bénédiction nuptiale. Après un copieux repas pris au foyer paternel les époux partirent pour un voyage à Haileybury. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

PERSONNEL

M. Carl W. Pelton, du magasin Pellerin, Pelton Music Co., Ltd, a discontinué son affiliation avec cette firme, et est retourné à sa position antérieure comme Directeur de Rayon chez la John Raper Piano Co., Ltd., 197, rue Sparks.



Ce Que Fera Une ANNONCE CLASSIFIEE

Une petite annonce, qui ne coûte presque rien, peut:

—Vous trouver des pensionnaires.

—Louer la chambre que vous avez de libre.

—Vous procurer un emploi.

—Vous trouver des capitaux pour lancer des affaires.

—Vous faire retrouver l'article que vous avez perdu.

—Vous trouver l'employé qui vous manque.

—Vous aider à vendre ce dont vous voulez vous défaire, etc.

Ne vous torturez plus le cerveau — ne dépensez pas votre énergie — ne cherchez plus: mettez une annonce dans "Le Droit," le résultat est certain et ça coûte si peu cher.